• Montréal samedi 3 avril 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 163 190 pages 11 cahiers Nuageux, Max. 8 Min. 2 2 $ taxes en sus

cyberpresse.ca

LA PRESSE

SYLVIE MOREAU

CINÉMA
DANS UNE GALAXIE...
› SÉRIE-CULTE, FILM-CULTE ?
› LES FICHES DES PERSONNAGES
› LA CRITIQUE DE VINCENT, 15 ANS
CINÉMA **1** À **3**

LI LARGUE AIR CANADA

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO – Les efforts d'Air Canada pour déjouer la faillite et éviter la liquidation ont été anéantis, hier, avec la décision de son investisseur de relance, Victor Li, de mettre un terme à son offre de 650 millions.

Cette décision de Trinity Time Investment, une société de M. Li, a forcé le président d'Air Canada, Robert Milton, à rassurer rapidement employés et voyageurs. La compagnie a suffisamment de liquidités et de crédit pour poursuivre ses activités comme à l'accoutumée, a-t-il déclaré.

›Voir AIR CANADA en A2

Rwanda 10 ans plus tard

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, *LA PRESSE*©

Le 6 avril 1994, l'avion transportant le président rwandais s'est écrasé à la suite d'un attentat. *La Presse* souligne ce week-end le 10e anniversaire de cet événement, déclencheur du génocide qui a fait entre 500 000 et 1 million de victimes.

AUJOURD'HUI

Rencontre avec des Montréalais d'origine rwandaise.
ACTUEL PAGE **1**

Notre envoyé spécial, Marc Thibodeau, visite une prison au Rwanda.
PAGE **A19**

DEMAIN

C'est comme ça que ça c'est passé à Kigali.
Témoignage-choc d'une survivante du massacre.
PLUS PAGES **4** ET **5**

Notre envoyé spécial, Marc Thibodeau, aborde le sujet du Tribunal pénal international et des Gacacas.

CANADIEN
PORTRAIT-ROBOT DU JOUEUR IDÉAL
SPORTS **1**

N'OUBLIEZ PAS...
ON AVANCE L'HEURE DEMAIN !

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Paul Martin est sorti de son trou et il a vu l'ombre de Jean Chrétien. Pas d'élections avant six semaines.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES **18**
Avis et encans	AFFAIRES **9**
Animaux	VACANCES **19**
Bridge	VACANCES **19**
Décès PETITES ANNONCES	**13, 14**
Feuilleton	VACANCES **18**
Forum	A **18, 19**
Grille des mordus	CARRIÈRES **13**
Horaire télévision	ARTS **12**
Jardiner	MON TOIT **19**
Loteries	A **19**
Mots croisés	VACANCES **18**
Mot mystère	VACANCES **18**
Observateur	VACANCES **18**
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES, CARRIÈRES **14** à **16** et AFFAIRES **2**
Trait d'union	VACANCES **17**

Météo
Plutôt nuageux. Vents légers, maximum **8**, minimum **2**, plus de détails en page
ACTUEL **7**

6 21924 45678 2

Les «associés» du Wal-Mart de Jonquière disent non au syndicat

TRISTAN PÉLOQUIN

SAGUENAY – Après plus d'un an d'une vigoureuse campagne menée par la FTQ et par le Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), les « associés » du magasin Wal-Mart de Jonquière ont rejeté la syndicalisation. S'ils avaient voté oui, ils auraient été les premiers employés syndiqués de la chaîne au Canada.

En tout, 139 travailleurs ont exercé leur droit de vote, sur 145 personnes inscrites sur la liste de salariés autorisés à voter. Il n'a cependant pas été possible de connaître les détails du scrutin, sinon que « le camp du oui a perdu par une faible minorité », a soutenu Marie-Josée Lemieux, présidente de la section locale 502 des TUAC (affilié à la FTQ).

« La raison majeure de ce rejet relève principalement du fait que les travailleurs n'ont cessé d'entendre des menaces de fermeture de la part de l'employeur », a déclaré Mme Lemieux lors d'un point de presse tenu peu après le dépouillement des votes.

De son côté, Wal-Mart Canada a affirmé voir dans ce scrutin « l'affirmation claire que les associés de Wal-Mart sont heureux de leurs conditions de travail et préfèrent négocier directement avec leur employeur plutôt qu'avec un syndicat », a déclaré Andrew Pelletier, porte-parole de l'entreprise.

Le résultat était malgré tout un peu prévisible. En matinée, bon nombre de travailleurs interrogés à l'extérieur de l'immense commerce sont sortis de leur mutisme pour critiquer vertement la tentative de syndicalisation.

« On a déjà d'excellentes conditions de travail, je ne vois pas à quoi ça servirait de faire entrer un syndicat dans la place, on risque juste de tout perdre », a fait valoir Serge, employé de nuit, père de quatre enfants, qui discutait à l'extérieur avec ses collègues dans un abri Tempo gris faisant office de fumoir pour les employés.

›Voir WAL-MART en A2

Calgary 158$
Edmonton 158$ Vancouver 188$
jetsgo.net
Jetsgo
Départs depuis Montréal. Prix web par trajet. Taxes et supplément en sus. Selon la disponibilité. Détails sur jetsgo.net.
3145529A

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE

Littérature : des voix nouvelles
La vague provoquée par les propos de Victor-Lévy Beaulieu sur les auteurs de moins de 30 ans a fait sortir de l'eau les jeunes éditeurs Mélanie Vincelette et François Couture (notre photo) de même que les auteurs Philippe Jean Poirier et Karoline Georges, que vous découvrirez demain dans le cahier Lectures. Leur enthousiasme, contagieux, atteindra sûrement l'écrivain de Trois-Pistoles. **À lire demain dans le cahier Lectures.**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE

Suivez le match entre le Canadien et les Sabres de Buffalo à 19 h
cyberpresse.ca/hockey

Retrouvez toutes les photos de la tournée de Yann Perreau
cyberpresse.ca/yann

Planifiez vos prochaines vacances
cyberpresse.ca/voyage

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Les « associés » du Wal-Mart de Jonquière disent non au syndicat

WAL-MART
suite de la page A1

Refusant de divulguer son salaire, Serge a assuré que des « primes au rendement » sont régulièrement offertes par Wal-Mart aux employés méritants.

Pour bénéficier de ces primes, les « associés » n'ont qu'à obtenir quatre macarons (qu'ils épinglent sur leur veste bleue), en échange de quoi Wal-Mart leur offre gratuitement une action cotée en bourse (d'une valeur de 58 $). « Si tu portes ta veste, que tu participes aux *warm-up cheers* le matin (cri de ralliement) et que tu travailles fort, t'es à peu près sûr de recevoir un macaron », a-t-il affirmé en exhibant fièrement les trois macarons jaunes accrochés à sa veste.

Marc, un autre employé du quart de nuit questionné par *La Presse* en matinée, a pour sa part assuré que les salaires offerts par Wal-Mart sont loin d'être aussi bas que ce que prétendent les TUAC. « Si j'ajoute à mon salaire l'assurance dentaire, le régime de retraite, les 10 % de rabais que Wal-Mart nous donne sur tous les produits en magasins et tous les autres avantages auxquels j'ai droit, je calcule que je fais au moins 12 ou 13 $ l'heure, a-t-il expliqué. On est loin des 8 $ l'heure dont parle le syndicat. C'est de la pure propagande », a-t-il poursuivi.

Une dame questionnée en fin d'après-midi a même affirmé bénéficier de conditions de travail aussi avantageuses que celles des employés d'Alcan.

Une brèche dans l'armure antisyndicale du géant

Quoi qu'il en soit, et en dépit de cette amère première défaite contre la multinationale, les TUAC et la FTQ n'entendent surtout pas baisser les bras.

En plus de discussions entamées récemment par le syndicat auprès des employés d'au moins une douzaine d'autres succursales de Wal-Mart au Québec, une deuxième requête en accréditation, déposée à la fin du mois de mars par les employés du Wal-Mart de North Battleford, devra faire l'objet d'un vote sous peu.

Et à en croire le syndicat, la lutte ne fait que commencer, surtout au Québec. Car, bien qu'ils ne puissent pas encore parler de percée, les syndicats peuvent au moins se vanter d'avoir ouvert une sérieuse brèche, le 16 mars dernier, dans l'armure antisyndicale du colosse américain.

À cette date, dans une décision relative à la demande d'accréditation de la succursale de Jonquière, le président de la Commission des relations du travail, Louis Morin, a clairement défini qui, parmi le complexe échafaudage de salariés, de superviseurs et de cadres qu'on trouve systématiquement dans chaque magasin Wal-Mart, peut être considéré comme salarié au sens du Code du travail et, par le fait même, peut voter sur l'accréditation syndicale.

Devant la Commission, Wal-Mart Canada avait tenté par tous les moyens de faire en sorte que les gérants de magasins, les assistants-gérants, les gérants de rayon, les employés de bureau et les mécaniciens, qui bénéficient pour la plupart de meilleurs avantages sociaux (assurance dentaire, horaires stables, etc.) et de salaires plus élevés que les autres « associés », soient inclus dans la liste des salariés habiles à voter. Parallèlement, Wal-Mart s'opposait à ce que tous les employés dits « temporaires », qui sont généralement soumis à des horaires très instables et à des conditions de travail beaucoup moins intéressantes, soient exclus de la liste.

En rejetant, à la faveur du syndicat, presque toutes les demandes de Wal-Mart, le président de la CRT a donc ouvert grand la porte à de nouvelles demandes d'accréditation, qui risquent tôt ou tard de se solder par une tentative fructueuse, estime le syndicat.

« Cette décision (de la CRT) est une très grande victoire pour nous parce qu'elle rend les règles du jeu on ne peut plus claires, estime Mme Lemieux. Contrairement aux États-Unis ou au reste du Canada, ici, les règles du jeu sont claires et ne favorisent pas systématiquement l'employeur », a-t-elle ajouté.

« Dans de telles conditions, Wal-Mart ne pourra pas éternellement éluder le désir grandissant de ses travailleurs de s'organiser pour mieux gagner leur vie », estime Mme Lemieux.

Précision

Pertes de la SGF

Une grande partie des pertes de la SGF en 2003 (177 millions sur 511) a été imputée à l'exercice précédent du gouvernement, terminé le 31 mars 2003. Dans *La Presse Affaires* du 2 avril dernier, on pouvait laisser entendre que le gouvernement n'avait pas respecté les règles comptables. Or, le ministère des Finances tient à préciser que la comptabilisation de ces pertes dans les livres du gouvernement respecte les normes et a reçu l'assentiment du vérificateur général.

Abattre Orville Wright

SOPHIE COUSINEAU
CHRONIQUE

On aimerait dire bon débarras. Que Victor Li reste dans son île. Non, mais pourquoi souffrir de si mauvaises manières ?

Agiter le drapeau canadien pour avoir une meilleure chance de prendre le contrôle d'Air Canada, ce à quoi l'autorise sa double citoyenneté hong-kongaise et canadienne. Puis, lorsque la concurrence new-yorkaise est écartée, rappliquer avec de nouvelles demandes.

Exiger des 35 000 salariés d'Air Canada qu'ils acceptent un régime de retraite moins généreux. De ces mêmes employés qui ont déjà consenti des baisses de salaires et d'avantages d'une valeur de 1,1 milliard de dollars par année. À la seule condition que personne ne touche à leurs vieux jours.

Odieux, tout le monde l'a dit.

Mais alors que l'échafaudage financier d'Air Canada est en train de s'écrouler comme un château de cartes, l'indignation est un luxe que le transporteur n'a plus les moyens de se payer.

Le fils de 39 ans du milliardaire Li Ka-shing n'entend pas poursuivre ses discussions avec la direction d'Air Canada lorsque arrivera à échéance, le 30 avril, l'accord en vertu duquel sa société, Trinity Time Investments, promettait d'investir 650 millions dans le transporteur montréalais. Qui plus est, Victor Li dégage Air Canada de son obligation de négocier exclusivement avec lui.

Le problème, c'est qu'il est pour ainsi dire trop tard. Les autres accords de financement qui appuyaient ce plan de restructuration complexe expirent aussi d'ici la fin du mois. Ainsi, le loueur d'avions GE Capital Services, qui est prêt à fournir 1,5 milliard en liquidités et en financement à Air Canada pour l'achat de jets, a déjà laissé entendre qu'il ne reconduirait pas son offre en des termes aussi généreux puisque l'industrie aérienne a repris du mieux.

Comment Air Canada pourra-t-elle devenir rentable si elle perd toujours plus d'argent même après avoir licencié des milliers d'employés ?

Trouver un autre sauveur dans un délai aussi serré tient presque du miracle.

Trinity ne ferme pas complètement la porte. Ainsi, la société « n'écarte pas l'idée de participer à la relance d'Air Canada si les circonstances changent suffisamment ». Certains y verront une tactique de négociation pour casser les syndicats, qui se sont braqués à la suite des concessions faites cette semaine par la section locale de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale, laquelle représente le tiers des employés d'Air Canada. Certains y verront du bluff.

Mais pour avoir l'heure juste, il suffit d'un coup d'oeil aux derniers résultats financiers d'Air Canada. La perte nette pour 2003 s'élève à 1,87 milliard ! Même en excluant les charges exceptionnelles liées à la restructuration, Air Canada a perdu 684 millions l'an dernier, plus de trois fois ce qu'elle avait perdu en 2002. Victor Li a eu la trouille.

Comment Air Canada pourra-t-elle devenir rentable si elle perd toujours plus d'argent même après avoir licencié des milliers d'employés ? Même après avoir cessé de distribuer gratuitement des sandwichs aux passagers ? Il y a le prix du carburant qui vole toujours aussi haut. Il y a les concurrents comme Westjet et Jetsgo qui multiplient sans pitié les liaisons. Et il y a le monde qui s'en va chez le diable au gré des guerres et des attentats.

Dans un livre tout récent sur Air Canada, le journaliste torontois Keith McArthur cite le gourou de l'investissement Warren Buffett, qui aime dire que l'industrie aérienne a perdu plus d'argent qu'elle n'en a fait depuis le premier vol d'Orville Wright en 1903. « Si un capitaliste s'était trouvé à Kitty Hawk, il aurait dû abattre Orville, ce qui nous aurait fait épargner beaucoup d'argent. »

Victor Li aurait pu sauver Air Canada. En respectant ses engagements. Ou en se branchant avant. Mais à l'heure qu'il est, le transporteur est plus menacé que jamais.

Pour un homme d'affaires qui, comme son père, aime entretenir des relations dans les hautes sphères de la politique, c'est un rare et grave incident diplomatique. Parce que si Air Canada s'écrase à la veille du déclenchement des élections, Paul Martin lui en voudra éternellement.

Li largue Air Canada

AIR CANADA
suite de la page A1

« Nous sommes bien positionnés pour continuer à fonctionner efficacement », a ajouté le président d'Air Canada, qui reprend immédiatement la recherche d'investisseurs pour suppléer au désistement de Trinity.

Le temps presse toutefois. Le juge qui supervise la restructuration d'Air Canada, James Farley, de la Cour supérieure de l'Ontario, avait en effet décidé lundi dernier de prolonger jusqu'au 15 avril seulement la période de protection des créanciers. C'était la date prévue aussi pour que Trinity Time fasse connaître sa décision quant à son offre d'investissement, ce qu'elle a fait en fin de journée hier.

« Nous sommes évidemment déçus de ce dénouement », a soutenu un administrateur de Trinity Time, le financier torontois Harold Gordon, dans une déclaration écrite. Parmi les raisons invoquées, M. Gordon a indiqué qu'une révision des livres d'Air Canada, effectuée avec la firme Goldman Sachs, avait montré que « la situation financière est plus faible que ce que nous avions constaté lors du processus de sollicitation d'offre ». Air Canada a d'ailleurs publié en soirée hier un sommaire de ses résultats financiers pour l'exercice 2003. Sa perte nette a atteint 1,87 milliard de dollars, plus de deux fois celle de l'année précédente. Cet énorme déficit comprend toutefois 1,1 milliard en frais de restructuration.

Selon le président Milton, ces résultats annuels et l'état plus récent des revenus bruts d'Air Canada seraient toutefois conformes aux prévisions faites l'automne dernier, au moment de la recherche d'investisseurs de relance. Il a souligné aussi les 900 millions en liquidités et les 500 millions en financement dont dispose encore Air Canada pour son exploitation immédiate.

M. Milton a admis en revanche que la conjoncture économique récente — hausse du prix du carburant, concurrence accrue des transporteurs à tarifs réduits — avait rendu la restructuration « plus difficile ». Et dans ce contexte, l'annonce de la fin de l'offre de Trinity Time fragilise gravement la situation d'Air Canada. Car en allant de nouveau frapper à la porte d'investisseurs qu'il avait écartés l'automne dernier, le transporteur risque de se heurter à des conditions nettement plus exigeantes.

AIR CANADA : LES RÉSULTATS ANNUELS

2003	**PERTE**	1,87 milliard $
2002	**PERTE**	828 millions $
2001	**PERTE**	1,25 milliard $
2000	**PERTE**	82 millions $
1999	PROFIT	213 millions $

« Sans changement significatif, Air Canada ne pourrait sans doute pas réaliser le nouveau départ nécessaire pour prospérer et croître dans le contexte concurrentiel après sa sortie de restructuration. »

Ces autres investisseurs potentiels sont notamment Cerberus Capital, de New York, qui a été un concurrent de dernière heure de Trinity Time, ainsi que Texas Pacific, une société déjà engagée dans l'aviation commerciale aux États-Unis. Texas Pacific pourrait aussi ramener dans le giron d'Air Canada un partenaire torontois du premier tour de l'automne dernier : le conglomérat Onex, dirigé par Gerald Schwartz.

Onex avait déjà tenté une mainmise sur Air Canada il y a quelques années. Il s'était pointé l'an dernier comme acquéreur potentiel de son importante filiale de points de fidélisation Aéroplan.

Mais dans l'immédiat, Air Canada devra aussi se rasseoir d'urgence avec les sociétés financières GE Capital, des États-Unis, et Deutsche Bank, d'Allemagne, qui avaient ajouté à la proposition de Trinity des offres de prêts et de capitaux valant près de 2 milliards. L'entente avec GE Capital en particulier comprend 950 millions de dollars américains qui doivent servir à l'acquisition prévue par Air Canada de 30 à 45 jets régionaux chez Bombardier Aéronautique, à Montréal.

Air Canada affirmait hier soir en termes très généraux avoir « l'appui continu » de GE Capital, de Deutsche Bank ainsi que des représentants de ses principaux créanciers.

Par ailleurs, parmi les raisons retenues par Trinity pour décider de mettre fin à son offre à Air Canada, son administrateur Harold Gordon a mentionné la « situation difficile » des relations de travail. Trinity avait posé comme conditions à son offre la conclusion d'une entente sur le renflouement du déficit de 1,3 milliard des caisses de retraite d'Air Canada, ainsi qu'une entente avec les syndicats afin de modifier les régimes de retraite pour en réduire le risque financier futur.

Mais encore hier, selon Trinity, une solution à ces deux litiges semblait hors d'atteinte avant l'échéance de son offre au 30 avril. Harold Gordon a déploré « l'approche d'affrontement adoptée par les dirigeants syndicaux d'Air Canada jusqu'à maintenant ». Selon l'administrateur de Trinity, « sans changement significatif, Air Canada ne pourrait sans doute pas réaliser le nouveau départ nécessaire pour prospérer et croître dans le contexte concurrentiel après sa sortie de restructuration ».

Du côté d'Ottawa, avant l'annonce du retrait de Trinity, le ministre fédéral des Transports, Tony Valeri, avait refusé de dire si le gouvernement avait une solution de rechange dans l'éventualité du retrait de Victor Li. Le ministre s'était contenté de dire qu'il incombe au secteur privé de trouver une solution aux problèmes de liquidité du transporteur aérien et qu'il avait bon espoir que les syndicats et les investisseurs potentiels trouvent un terrain d'entente prochainement.

« Il est évident que toute démarche visant à restructurer une entreprise peut être difficile. Il y a des domaines où les parties doivent trouver des compromis. Elles doivent mettre de l'eau dans leur vin et je m'attends à ce qu'elles fassent justement cela », a commenté le ministre à l'issue de la période de questions.

Avec Joël-Denis Bellavance

ACTUALITÉS

KANESATAKE

Le nouveau chef de police fait l'unanimité

James Gabriel songe à rentrer

LAURA-JULIE PERREAULT

La tension a baissé de plusieurs crans hier à Kanesatake alors que, pour une rare fois en trois mois, le grand chef James Gabriel et ses opposants au conseil de bande trouvaient un terrain d'entente. Donnant leur aval à l'unanimité au nouveau chef de police par intérim, David Eddy Thompson, les leaders mohawks ont ouvert la voie au retour prochain du grand chef sur le territoire mohawk.

Gabriel, qui a quitté le territoire mohawk en janvier dernier après que sa maison eut été incendiée, a affirmé hier qu'il serait prêt à rentrer à Kanesatake dès qu'il aura la preuve que le calme y a été rétabli. « Nous sommes sur la bonne voie avec M. Thompson », a dit hier le grand chef, en conférence de presse au centre-ville de Montréal.

Il rappelait du même coup qu'il songe à déclencher des élections plus tôt que prévu — le scrutin doit avoir lieu en juillet — s'il rentre à Kanesatake.

Hier, le nouveau chef de police a promis de ne pas se mêler de politique et de concentrer toutes ses énergies pour rétablir l'ordre à Kanesatake. « Je n'appuie aucun des deux côtés du conseil de bande. Je ne suis pas là pour faire de la politique, mais pour assumer une transition », a affirmé le chef de police, qui est entré en fonction sur le coup de minuit le 1er avril.

Tracy Cross « cochef »

Mais le nouveau climat d'entente qui règne à Kanesatake, aussi précaire soit-il, n'est pas venu sans une certaine dose de compromis.

Après avoir rencontré les chefs de l'opposition jeudi dans les bureaux du conseil de bande de Kanesatake, David Eddy Thompson a décidé d'aller à l'encontre des opinions du grand chef qui l'a nommé en choisissant comme bras droit l'ancien chef de police, Tracy Cross.

Le licenciement de ce dernier par James Gabriel le 12 janvier dernier avait été l'un des éléments déclencheurs de la crise qui sévit depuis dans la petite communauté mohawk.

Depuis jeudi, les trois chefs qui tiennent tête à M. Gabriel, Pearl Bonspille, John Harding et Steven L. Bonspille, demandaient dans une liste de points à négocier qu'ils ont fait parvenir hier à James Gabriel que M. Cross soit réhabilité.

Trois autres policiers ont aussi été remis en poste hier par M. Thompson. « Les gens de la communauté font confiance à M. Cross. Maintenant, M. Thompson devra aussi gagner leur estime », a dit hier à *La Presse* Steven Bonspille.

Cochef ou assistant-chef ?

Cependant, le rôle qui sera réservé à M. Cross au sein du service de police intérimaire n'était pas tout à fait clair hier. Devant les médias, M. Thompson a expliqué que M. Cross accédait au poste de cochef, mais expliquait dans la même phrase que ce cochef aurait pour but de « l'assister pendant la transition » qui doit mener à l'établissement d'un corps de police de 2004 à 2008, selon les termes de l'entente tripartite signée entre Ottawa, Québec et le conseil de bande de Kanesatake.

James Gabriel notait hier que ce titre ne signifie pas que M. Cross devient l'égal de M. Thompson. « Mon opposition veut le voir comme cochef, mais on ne peut pas avoir deux chefs dans un même bureau », a tranché James Gabriel.

Steven Bonspille trouvait plutôt drôle cette discordance entre le nouveau titre accordé à M. Cross et la définition de ses tâches. « M. Thompson vit dans deux mondes. D'un côté, il a les gouvernements du Québec et du Canada qui lui poussent dans le dos, de l'autre, il y a une communauté mohawk qui pense que l'entente tripartite est illégale », a exposé M. Bonspille. « Mais au moins, Thompson a eu le courage de passer à travers un groupe de manifestants pour nous parler. James Gabriel n'a pas ce courage ».

Selon lui, la paix des braves des derniers jours pourrait être de courte durée si les représentants des deux paliers de gouvernement n'acceptent pas de rencontrer le conseil de bande à Kanesatake pour renégocier l'entente de police. « Les gens de Kanesatake sont restés calmes à l'arrivée du chef, espérant qu'il fera du bon travail. Mais si les deux gouvernements n'acceptent pas notre invitation dans les prochains jours, tout ça peut changer très, très vite », a lancé en guise d'avertissement Steven Bonspille.

Dans un communiqué de presse transmis à 18h hier, le cabinet du ministre de la Sécurité publique du Québec, Jacques Chagnon, laisse entendre qu'une telle rencontre est peu probable. « La nouvelle entente de police a été négociée en toute transparence avec le Conseil de bande de Kanesatake. Les chefs dissidents ont été invités à de multiples reprises à renouer le dialogue et à participer à ces négociations et ils ont refusé d'y participer », peut-on lire.

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Le nouveau chef de police par intérim, David Eddy Thompson, a reçu l'aval unanime des leaders mohawks de Kanesatake.

CHEZ LES LUMMIS, DANS L'ÉTAT DE WASHINGTON

La manière forte contre les trafiquants

MATHIEU PERREAULT

BELLINGHAM, Washington — Un jour de fin de 2001, la réunion annuelle du conseil de bande lummi, dans le nord de l'État de Washington, a été interrompue par un groupe de femmes. Elles voulaient que le conseil délaisse pour un moment le grave problème de chômage qui touchait la réserve, pour s'occuper d'une crise plus fondamentale : le trafic de drogue.

« Il venait d'y avoir deux overdoses dans la réserve », explique à *La Presse* un membre du conseil, Aaron Thomas. « La vente de drogue avait lieu impunément dans la réserve. Les gens ne se sentaient pas en sécurité, il y avait de la violence, les jeunes devenaient dépendants très tôt. »

Le chef lummi, Darrell Hillaire, a pris le taureau par les cornes. Le budget de la police a été doublé, 14 trafiquants ont été arrêtés, et le conseil de bande veut les bannir de la réserve.

L'approche musclée des Lummis est intéressante compte tenu de la crise qui secoue depuis des mois la réserve de Kanesatake. Là aussi, le trafic de drogue cause des problèmes énormes. La maison du grand chef de Kanesatake, James Gabriel, a été incendiée à la mi-janvier et ses plans de renforcer la police ont été contrés. Cette semaine encore, la nomination d'un nouveau chef de police a soulevé les passions.

Par comparaison, le chef Hillaire gagne les élections annuelles depuis trois ans. Les dernières ont eu lieu l'automne dernier. La lutte contre le trafic de drogue a-t-elle été discutée pendant la campagne ? « Non, et c'est dommage », dit le chef Hillaire, en entrevue après une réunion du conseil de bande, dans un édifice en rondins sur le campus du Northwest Community College. « Je ne suis pas sûr que les gens sont totalement en faveur de cette politique. Il y a des gens qui trouvent que c'est trop sévère, d'autres qui voudraient qu'on agisse plus rapidement contres les trafiquants. Nous n'avons pas encore arrêté le processus de bannissement, et ça aurait été une bonne idée de pouvoir en débattre. »

FBI

Le processus de bannissement aura plusieurs étapes. Tout d'abord, le conseil de bande enlèvera aux trafiquants leur statut de membre. Ensuite, le tribunal lummi — une juge nommée à vie — leur interdira de résider en territoire lummi ou d'y entrer. « La seule exception sera pour assister à des funérailles, dit M. Thomas. Le bannissement durera cinq ans et commencera après la sortie de prison. Ensuite, les bannis pourront demander à être réadmis dans la bande. La décision sera prise à l'assemblée générale annuelle de tous les membres. Mais ils devront prouver qu'ils ont changé : le code lummi permet d'exclure des membres qui sont un danger pour la communauté. »

Douze des 14 trafiquants arrêtés sont des Lummis. Pour arriver à leur mettre la main au collet, le conseil de bande a augmenté de 180 000 $ à 380 000 $ le budget annuel de la police. Une escouade de deux détectives a été formée, des caméras installées dans les zones où opéraient les trafiquants. Le FBI a été appelé à la rescousse. La proximité de la Colombie-Britannique, grande productrice de marijuana, fait de la région une plaque tournante pour le trafic de drogue, un peu comme la frontière sud du Québec.

À titre de comparaison, une importante opération de la GRC à Kanesatake, à la mi-janvier, a été éventée par une faction politique allergique à toute intervention des Blancs dans la réserve.

« Maintenant qu'on a fini la phase policière, on entre dans la phase de la prévention et du traitement, indique M. Thomas. À l'automne, on va commencer à organiser des activités pour les jeunes, pour les tenir actifs durant la journée. On va ouvrir un centre de désintoxication pour les adolescents. L'âge moyen est de 24 ans dans la bande, et beaucoup de jeunes sont dépendants de drogues ou de l'alcool. »

Saumon

Traditionnellement, les Lummis sont des pêcheurs. Voilà 30 ans, un jugement célèbre leur a accordé l'essentiel des quotas de pêche au saumon. Mais depuis une dizaine d'années, le saumon périclite dans la région. « Voilà 20 ans, un pêcheur pouvait facilement faire de 40 000 à 200 000 $ par année, en travaillant six mois, dit M. Thomas. Maintenant, c'est difficile de gagner plus de 10 000 $. » Sur les routes de la réserve, des publicités maison — des lettres mal peintes sur des planches de bois — guident le visiteur vers des revendeurs de feux d'artifice, des brocanteurs et des pistes de quatre-roues en terre.

L'an dernier, la bande a ouvert un casino près de l'autoroute. « C'est la troisième fois qu'on essaie, dit M. Thomas. Cette fois-ci, on a décidé de donner la gestion en sous-traitance, à la condition qu'une partie des emplois soit réservée à des Lummis. Mais nous avons de la difficulté avec le service à la clientèle, et nos membres ont de la difficulté à garder leur emploi au casino. » Une brève visite au casino montre que les seuls Indiens qui y travaillent sont affectés à la sécurité.

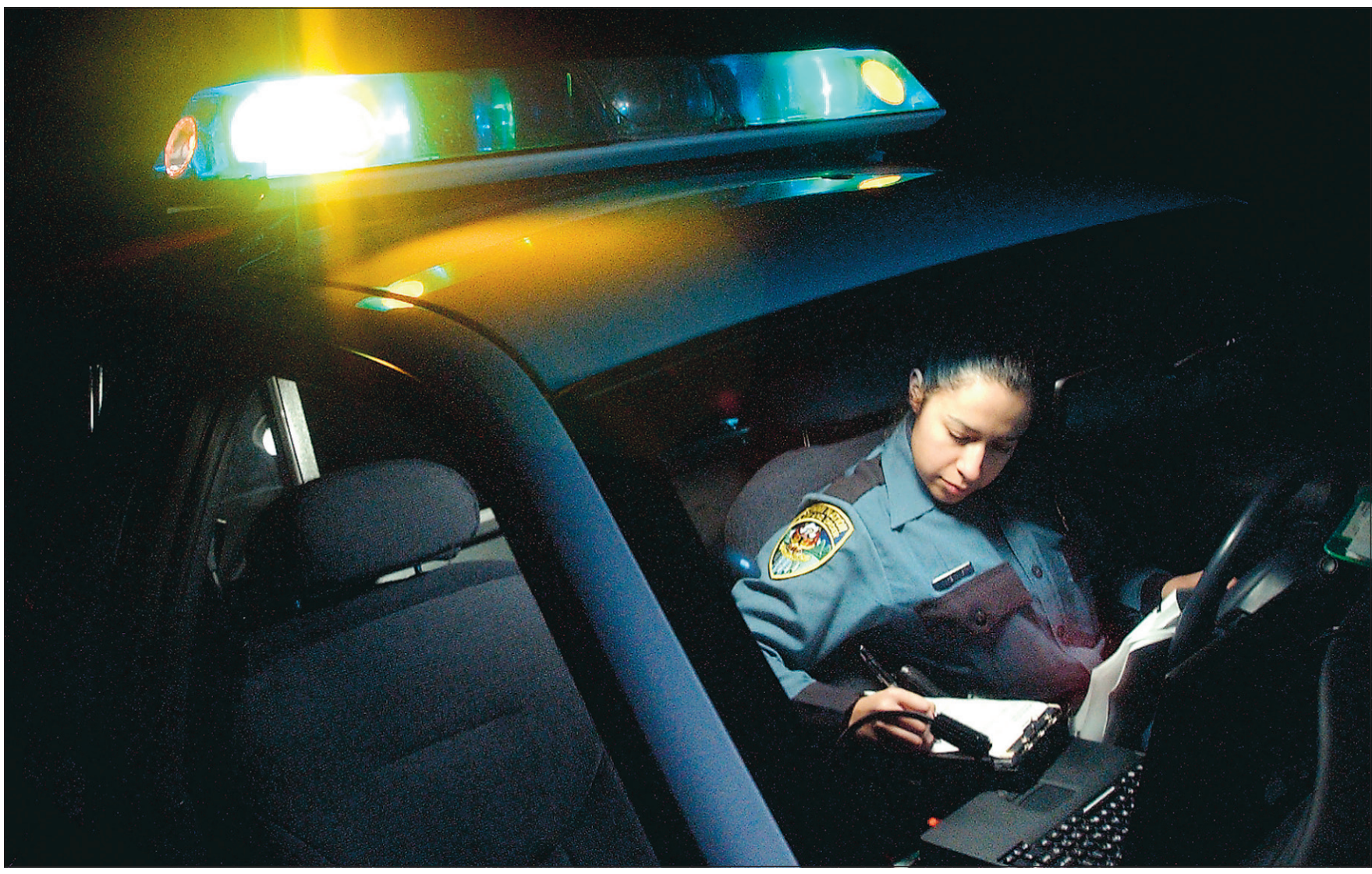

PHOTO ASSOCIATED PRESS

L'agent Kelly Chenoweth, de la nation lummie, rédige un constat dans une rue de Bellingham.

POLITIQUE

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Québec instaure un revenu minimal

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Une revendication de longue date des groupes sociaux a trouvé hier une réponse. Québec va mettre en place un « barème plancher », une limite en deçà de laquelle une prestation d'aide sociale ne pourra être réduite.

Dans le cadre de la politique de lutte contre la pauvreté rendue publique hier, le ministre de l'Emploi, Claude Béchard, a annoncé que la prestation de base de l'aide sociale serait, à compter de janvier 2005, considérée comme un seuil intouchable, à moins que le bénéficiaire ait à payer une dette à l'aide sociale ou ait fraudé le régime.

Cette décision, réclamée depuis des années par les porte-parole des moins nantis, coûtera environ 38 millions par année au gouvernement. Actuellement, un bénéficiaire de l'aide sociale qui refuse un emploi s'expose à une pénalité de 150 $ par mois. Celui qui repousse un parcours de formation est, lui, privé de 75 $ par mois.

Approche « non punitive »

Avec cette approche « non punitive », le Québec fait bande à part au Canada. « Chaque fois que quelqu'un voudra monter une marche, on sera là pour l'aider », lance M. Béchard. Car la prime pour ceux qui participent à des programmes visant une meilleure employabilité sera aussi augmentée, passant de 130 à 150 $ par mois. Ces mesures d'incitation devraient permettre à 8000 des 350 000 ménages qui en vivent de sortir de l'assistance publique, une économie de 20 millions environ pour Québec. Avec ce geste, le gouvernement Charest veut aussi rétablir les ponts avec plusieurs de ses députés qui avaient le sentiment d'avoir été utilisés dans l'opposition. En décembre 2002, les élus libéraux avaient voté en Chambre un engagement pour la mise en place d'un tel barème, une promesse dont ils n'avaient plus entendu parler depuis un an.

Les mesures du budget

Pour le reste, la politique du ministre Béchard reprend essentiellement les mesures annoncées dans le budget de mardi. D'ici cinq ans, Québec aura injecté 2,5 milliards supplémentaires en mesures pour les moins nantis, insiste M. Béchard. Près de la moitié, 1 milliard d'ici 2008-2009, ira aux allocations familiales bonifiées. La mesure « fiscale » de mardi était devenue « sociale » hier.

Aussi, 510 millions en cinq ans iront à la nouvelle prime au travail, qui remplacera le programme APPORT ; 240 millions seront accordés pour l'indexation des prestations des bénéficiaires qui ne peuvent trouver du travail ; et 146 millions serviront à indexer les prestations des bénéficiaires aptes au travail, qui n'ont droit qu'à la moitié de la hausse du coût de la vie.

À l'année prochaine...

Pour l'année 2004-2005, le tableau change du tout au tout. Bien peu de mesures entrent en vigueur maintenant. « On a besoin de modifications à la loi. Même si on voulait le faire tout de suite, ce serait impossible », soutient M. Béchard. En fait, la politique de 2,5 milliards ne coûtera cette année que 236 millions au gouvernement.

À compter de 2005, le cumul de la prime au travail et des nouvelles allocations familiales fera augmenter de 23 % le revenu disponible (après impôts) d'une famille avec deux enfants vivant du salaire minimum. Elle aura 5000 $ de plus, pour des revenus de 26 700 $. En revanche, les prestataires de l'aide sociale sans enfants ne seront guère plus riches : 36 $ pour un an pour une personne seule, 60 $ pour un couple.

Vivian Labrie, du Collectif contre la pauvreté, avait une réaction mitigée devant les annonces du ministre Béchard. Elle juge « intéressant » l'abandon des mesures coercitives : « On le réclame depuis des années. » Elle relève toutefois que l'incitation à l'emploi était déjà de 150 $ par mois avant d'être ramenée à 130 $ par le gouvernement Bouchard, qui voulait en 1996 atteindre le déficit zéro.

Autre lacune, le plan Béchard sabre dans l'indexation des prestations d'aide sociale pour les bénéficiaires jugés aptes au travail.

Mais surtout, M. Béchard ne propose rien pour les frais de médicaments des assistés sociaux et des personnes âgées démunies, qui n'ont pas toujours à la fin du mois les 17 $ nécessaires au paiement de la franchise de l'assurance médicaments. Hier, le ministre a expliqué que le gouvernement avait repoussé ce débat à l'an prochain dans le cadre d'une « politique du médicament » pilotée par le ministre Philippe Couillard. Aucune assurance : M. Béchard promet de « se battre » pour le respect de la promesse électorale de gratuité, qui coûterait une trentaine de millions.

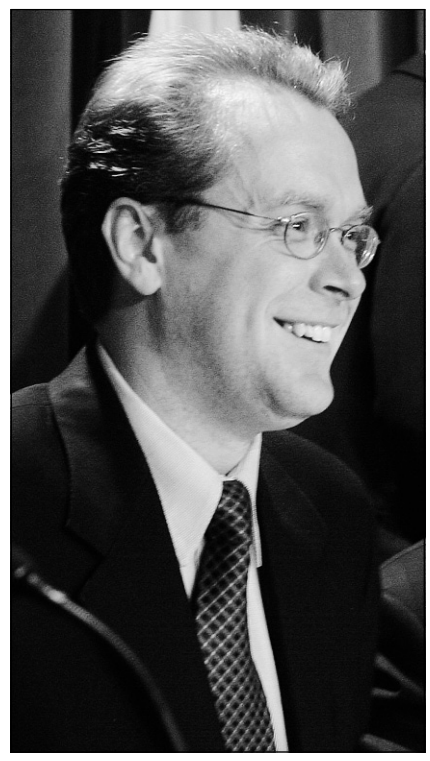

PHOTO ARCHIVES PC ©

Claude Béchard

Critique du Parti québécois en matière sociale, le député de Vachon, Camil Bouchard, avait vu, comme spécialiste, sa proposition de retirer les pénalités écartée par Louise Harel en 1995. Sous le PQ, des pénalités ont toujours été imposées aux bénéficiaires, avait souligné M. Béchard. « Moi, je me suis toujours opposé aux pénalités », a insisté M. Bouchard, qui rappelle que le Conseil national du PQ était favorable à leur abolition avant les élections. Le PQ avait aussi dans son plan d'action d'avril 2003, juste avant les élections, un projet de prime au travail.

Pour les familles à faible revenu avec enfant, « si tout se passe comme prévu, leur sort sera amélioré. C'est une bonne nouvelle, mais qui va arriver en 2005 », commente M. Bouchard. Mais avec les hausses de tarifs saupoudrées par Québec, les familles pauvres devront payer 1 milliard de plus en six ans, soutient-il.

Ainsi, c'est la cohérence des gestes du gouvernement qu'on remet en question avec ce plan de lutte, estime M. Bouchard. « On devrait considérer ensemble toute la question du développement économique. Il s'occupe des programmes sociaux, du supplément de revenu, tout en coupant 37 % des budgets de développement régional ; on crée de la pauvreté », dit le député. Aussi, Québec a coupé 694 postes à la Sécurité du revenu, autant de fonctionnaires de moins pour accompagner des gens qui, en plus grand nombre, soutient-on, voudront retourner au travail.

La politique antipauvreté : des exemples concrets

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Quel que soit votre revenu, la politique antipauvreté n'aura pas d'impact immédiat sur vous : elle n'entre en vigueur qu'en 2005. À compter de l'an prochain, les mesures du budget et celles ajoutées hier par le ministre de l'Emploi, Claude Béchard, pourront avoir des conséquences importantes pour les personnes à bas revenus.

Premier cas d'espèce, le plus avantagé par la bonification de l'allocation familiale et la prime à l'emploi : un couple avec deux enfants dont le revenu correspond au salaire minimum a un revenu disponible de 21 760 $ actuellement. L'ensemble des mesures de cette semaine augmentera ce revenu de 5000 $.

Hausse du salaire minimum

Ce couple aura par exemple 2700 $ de plus en prime au travail et 1700 $ de plus en soutien aux enfants. La hausse prévue du salaire minimum — de 7,30 $ à 7,60 $ l'heure à compter de mai 2005 — signifie 470 $ de plus. S'il n'a qu'un seul enfant, la hausse du revenu de ce couple sera de 4600 $. Pour une mère de deux enfants qui travaille au salaire minimum, on parle de 2900 $ de plus par année.

En revanche, une personne seule travaillant au salaire minimum qui n'a pas d'enfant n'aura que 388 $ de plus en 2005, dont 367 $ viendront de la hausse du salaire minimum. Seulement 21 $ viendront de la prime à l'emploi.

Pour les prestataires de l'aide sociale sans aucun revenu de travail, encore là, la présence d'enfants est déterminante.

Une personne seule aura en tout et pour tout 36 $ de plus sur les 6900 $ qu'on lui accordera en 2005 — la politique, surtout, abolit des pénalités. Cette hausse vient en totalité de l'indexation partielle de l'aide sociale. Ceux qui ne peuvent retourner travailler ont une majoration de 123 $, car leurs prestations sont pleinement indexées.

Les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au travail qui ont des enfants obtiendront 1186 $ pour une mère seule avec deux rejetons, et 1810 $ pour un couple ayant deux enfants à charge.

Un couple qui ne peut retourner sur le marché du travail et qui a deux enfants recevra 1930 $ de plus en 2005 en aide sociale, pour des revenus disponibles de 21 964 $.

SONY

Dépassez les limites de la photographie numérique avec 8 mégapixels!

NOUS VOUS OFFRONS UNE TRÈS GRANDE SÉLECTION DE PRODUITS ET DES SOLUTIONS POUR TOUS VOS BESOINS EN PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE!

DSCF828

- Appareil numérique 8 MP
- Zoom optique 7x équivalent à 28-200mm
- Mode MPEG "Movie VX" vidéoclips haute résolution de 640 x 480 à 30 IPS
- Super HAD DCC 2/3 4 couleurs
- Processeur à matrice "REAL IMAGING[MC]"
- Mode rafale à 7 images
- Mode TIFF, JPEG et RAW
- Borne USB 2.0 et impression direct (PICTBRIDGE)
- Fonction auto/programmable/manuelle

0% FINANCEMENT DISPONIBLE!ƒ + CARTE MÉMOIRE HAUTE VITESSE* DE 256 MO GRATUITE! (valeur de 140$)

1448$

Découvrez LA DIFFÉRENCE DUMOULIN!

FINANCEMENT 0% disponible!ƒ Ajusté à vos besoins!

Magasinez en ligne! dumoulin.com

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

LIQUIDATION PENDANT TOUT LE MOIS d'AVRIL!

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert (Sud de la métropolitaine) • MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) • MONTRÉAL 368, rue Ste-Catherine O. • MONTRÉAL 8990, boul. de l'Acadie • MONTRÉAL 5485, rue des Jockeys (près de l'Hippodrome Blue Bonnets)
LASALLE 7197, boul. Newman (Près du Carrefour Angrignon) • WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne (boul. des Sources) • LAVAL 1599, autoroute 440 O. (Sortie boul. Industriel) • CARREFOUR LAVAL 3035, boul. Le Carrefour • LAVAL 1769, avenue Pierre-Péladeau (voisin du Colossus)
PLACE ROSEMÈRE (Face à rue Le Bouthillier) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (Entrée #1) • LONGUEUIL 2203, ch. Chambly (Près de Curé-Poirier) • GATINEAU 195, Bellehumeur • ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon Est (Langelier & Galeries d'Anjou)

1-877-DUMOULIN

ƒFinancement 0% disponible sur produits sélectionnés. Sur approbation de crédit. Détails en magasin. *Offre d'une durée limitée à l'achat de la caméra SONY DSCF828. Détails en magasin.
Ces promotions se terminent le 9 avril 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire. Les illustrations peuvent différer. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.
3211214A

PIERRE FOGLIA

Falloujah, l'image

J'ai toujours trouvé idiote l'expression qui prétend qu'une image vaut mille mots. Je dis, au contraire, qu'une image ne vaut pas grand-chose quand il n'y a pas de mots pour raconter ce qu'il y a derrière, devant, et sur les côtés. En fait, ce qui arrive le plus souvent, c'est que les images viennent avec des mots, sauf que ces mots renvoient tout bonnement à ce que montre l'image. Mettons une image qui montre l'horreur. Les mots, en décrivant l'horreur que montre l'image, redoublent l'horreur. C'est jouer du tambour où il y a de l'écho.

Fallait-il montrer ce corps calciné pendu par une jambe à la structure d'un pont ? Fallait-il montrer, à la télévision, ces manifestants qui frappent à coups de pelle un corps qu'ils viennent de retirer du brasier ? Montrer d'autres manifestants, ou étaient-ce les mêmes, qui dansent autour d'un autre corps, celui-là sans tête ?

Oui, il fallait. Mais en racontant ce qu'il y a derrière, devant et sur les côtés de ces images d'horreur. Pas pour excuser. Pas pour expliquer. Pour dire que c'est arrivé à Falloujah, mais que Falloujah, c'est pas ça. Les Irakiens non plus.

Quand on parle de Falloujah dans les bulletins de nouvelles américains, on ajoute *bastion sunnite pro-Saddam*. C'est con. À Falloujah, comme ailleurs en Irak, Saddam était plus craint que respecté. Les Américains étaient espérés à Falloujah comme partout en Irak. Comme me l'a dit le propriétaire du restaurant où j'ai dîné, dans la grande rue qui traverse Falloujah de bout en bout : « Nous étions très contents de voir arriver les Américains, toute la ville s'est réjouie quand la 82e division aéroportée a débarqué chez nous. Sauf qu'on ne s'attendait pas à ce que ces idiots se mettent en short et torse nu dans une des villes les plus conservatrices d'Irak. On ne s'attendait pas non plus à ce qu'ils s'installent dans l'école des filles. Quand on est allés leur dire que ce n'était pas une bonne idée, on s'attendait encore moins, à ce qu'ils nous tirent dessus. Treize morts, dont un enfant de 12 ans. On ne s'attendait pas à ce qu'ils défoncent les portes de nos maisons — qui ne sont jamais fermées à clef — à coups de crosse de fusil. On ne s'attendait pas à ce qu'ils renversent les étalages des marchands du souk pour chercher des armes sous les oranges. Et tout le monde à Falloujah vous racontera l'histoire du monsieur qui avait garé son auto dans la rue : un blindé a accroché la voiture en passant, le monsieur a couru pour engueuler le chauffeur du blindé, qui a reculé et... écrapouti complètement la voiture. »

J'étais à Falloujah il y a deux mois et demi. Une petite ville bien sympathique. Cela a l'air d'une provocation après ces images de corps calcinés ; il serait plus ad hoc de vous rapporter que j'y été mal reçu, qu'on m'a fait des menaces. C'est le contraire. J'ai du nez pour le danger. Je sens quand la rue est hostile. Falloujah, pas le moins de monde. Je me suis promené, j'ai parlé aux gens, je suis entré dans plus de 20 commerces, pour finir dans une pharmacie où j'ai plus appris sur l'Irak en une heure qu'à travers toutes mes lectures.

Soixante-dix kilomètres à l'est de Bagdad, Falloujah, je l'ai écrit, est un peu ce que Québec est à Montréal, un gros village de fonctionnaires. Trois cents mille habitants. Très animée. Des maisons en construction partout. Des boutiquiers affairés. De petits entrepreneurs prospères. J'y allais un peu par défi, pour *le bastion sunnite*, j'en avais rapporté un reportage sur une usine familiale où l'on fabrique des portes et des fenêtres !

On montre ces cadavres calcinés à la télévision et forcément les gens, horrifiés, se disent mais qui sont les barbares qui vivent ici ? Où sommes-nous donc ? *Dans un bastion sunnite pro-Saddam*, explique le gars de la télé américaine, comme si cela expliquait la barbarie. Les mots nous renvoient aux images d'horreur en la redoublant. D'autant plus qu'un de ces mots est le mot « foule », très variable en nombre. La foule riait. La foule applaudissait. On a l'impression que tout Falloujah dansait autour des cadavres mutilés. Or, sur les images que nous montre la télé, on voit qu'il y a entre 50 et 100 manifestants. Dont beaucoup d'enfants.

On montre des cadavres calcinés qui disent la sauvagerie des anciens des services secrets de Saddam et l'inconscience de quelques gamins : ceux qu'on voit sur les images ont à peu près 12 ans. Et l'on induit que le sentiment antiaméricain est responsable de cela. Que Falloujah, Tikrit, sont des villes sanguinaires. L'atmosphère y est pourtant infiniment moins délétère que chez les fondamentalistes des quartiers religieux de Bagdad, ces chiites qui devaient être les alliés des Américains, qui sont aujourd'hui leurs pires ennemis.

J'avais la grippe à Falloujah, je suis entré dans cette pharmacie dont je vous parlais il y a un instant. Le pharmacien m'a offert le thé, et la conversation a recreusé l'inévitable sillon : les Américains. Parlant un peu l'anglais, notre pharmacien salue civilement les patrouilles, échange parfois quelques propos avec ceux qui gardent le palais de justice, à deux pas.

« J'en suis déprimé chaque fois, soupirait-il. Leur attitude est catastrophique depuis le début. Des occupants, pas des libérateurs. Ils ont une façon de ne pas nous voir en nous regardant... Ils ont des idées toutes faites sur ce qu'était notre vie avant qu'ils arrivent. Ils ne sont pas loin de penser que nous étions torturés tous les jours. Que le système était pourri. Ils ne comprennent que nous étions dans un régime totalitaire, répressif, pas nécessairement corrompu. Il ramènent toujours sur le tapis les palais de Saddam. On s'en fout, des palais de Saddam. À chacun je raconte l'histoire du médicament X, vous la connaissez ? C'est une histoire vraie qui dit exactement ce qu'était l'Irak du temps de Saddam...

C'est un médicament que nous n'avions pas en quantité suffisante. Dans une souci d'égalité, le ministère de la Santé a rendu une ordonnance limitant les doses que nous pouvions prescrire à un patient. Or, à petites doses, le médicament X n'a aucun effet. Si bien qu'au lieu de guérir la moitié des patients avec les réserves disponibles, on l'a gaspillé en petites doses inutiles. C'était ça, l'Irak : des fonctionnaires tout-puissants qui prenaient des décisions ineptes et les faisaient appliquer par la terreur. »

J'ai toujours trouvé idiote l'expression qui prétend qu'une image vaut mille mots. Je dis, au contraire, qu'une image ne vaut pas grand-chose quand on n'entend pas, derrière, les mots de tous les jours des gens ordinaires.

La Mecque du laser à Varennes

MATHIEU PERREAULT

Varennes deviendra l'un des hauts lieux du laser. Un groupe de physiciens d'une demi-douzaine d'universités canadiennes y installera un laser unique au monde, au coût de près de 22 millions de dollars.

Le laser, qui sera à l'Institut national de la recherche scientifique, pourra scruter des matériaux sur cinq longueurs d'onde différentes, alors que la plupart des lasers fonctionnent habituellement sur une ou deux longueurs d'onde.

« Ça va attirer beaucoup de chercheurs du Canada, des États-Unis et d'Europe à Montréal », estime Mark Sutton, professeur de physique à l'Université McGill, qui est l'un des organisateurs de ce projet financé par la Fondation canadienne pour l'innovation. « En plus, nous avons le mandat d'élargir le bassin d'utilisateurs de notre appareil, pour que des chercheurs qui n'ont habituellement pas accès à des lasers aussi perfectionnés en bénéficient. »

M. Sutton est un expert de l'analyse des matériaux avec les rayons X. Il se trouvait hier à Chicago, à l'Advanced Photon Source du laboratoire national Argon, en train de faire des mesures. Dans la physique théorique, les chercheurs doivent souvent utiliser plusieurs appareils installés aux quatre coins du monde.

Le laser de Varennes est un modèle « pompe et échantillonnage » : il envoie tout d'abord une décharge d'énergie sur la cible et, peu après, un autre rayon qui mesure les changements dans la cible. « Par exemple, on peut envoyer un faisceau de lumière visible, qui va faire changer l'état des atomes, puis ensuite voir avec un laser infrarouge l'effet sur la vibration de ces atomes, ou avec des rayons X l'effet sur la disposition de ces atomes. En envoyant des faisceaux d'échantillonnage à différents moments après la perturbation, on peut voir l'évolution du système. »

C'est la polyvalence du laser qui est intéressante, selon M. Sutton. « Nous pourrons utiliser cinq différents faisceaux. Il existe des lasers plus puissants, ou avec une rapidité plus grande entre les émissions, mais habituellement, ils n'ont qu'un ou deux faisceaux. »

Concrètement, ce laser permettra d'étudier les effets des lasers et le comportement des matériaux, deux domaines très importants dans l'industrie de pointe.

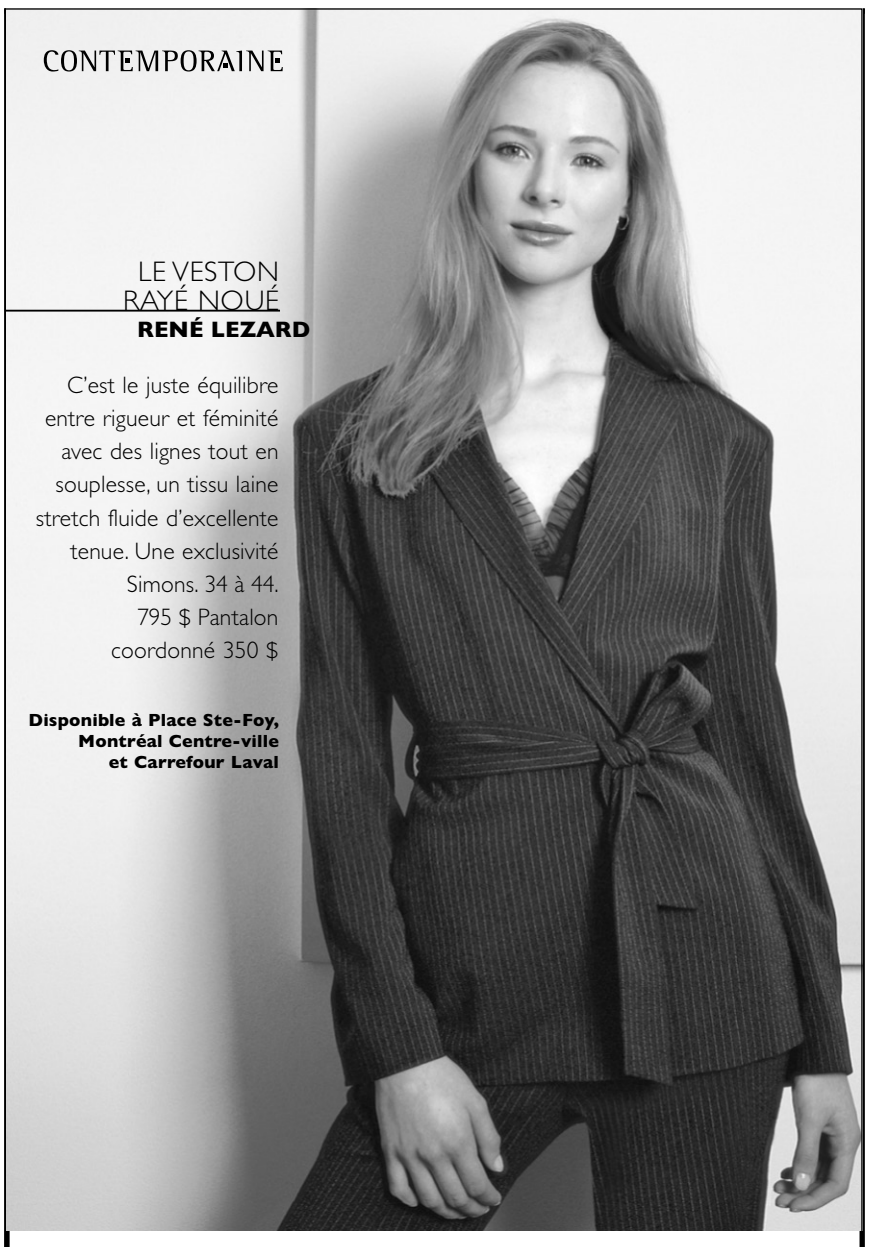

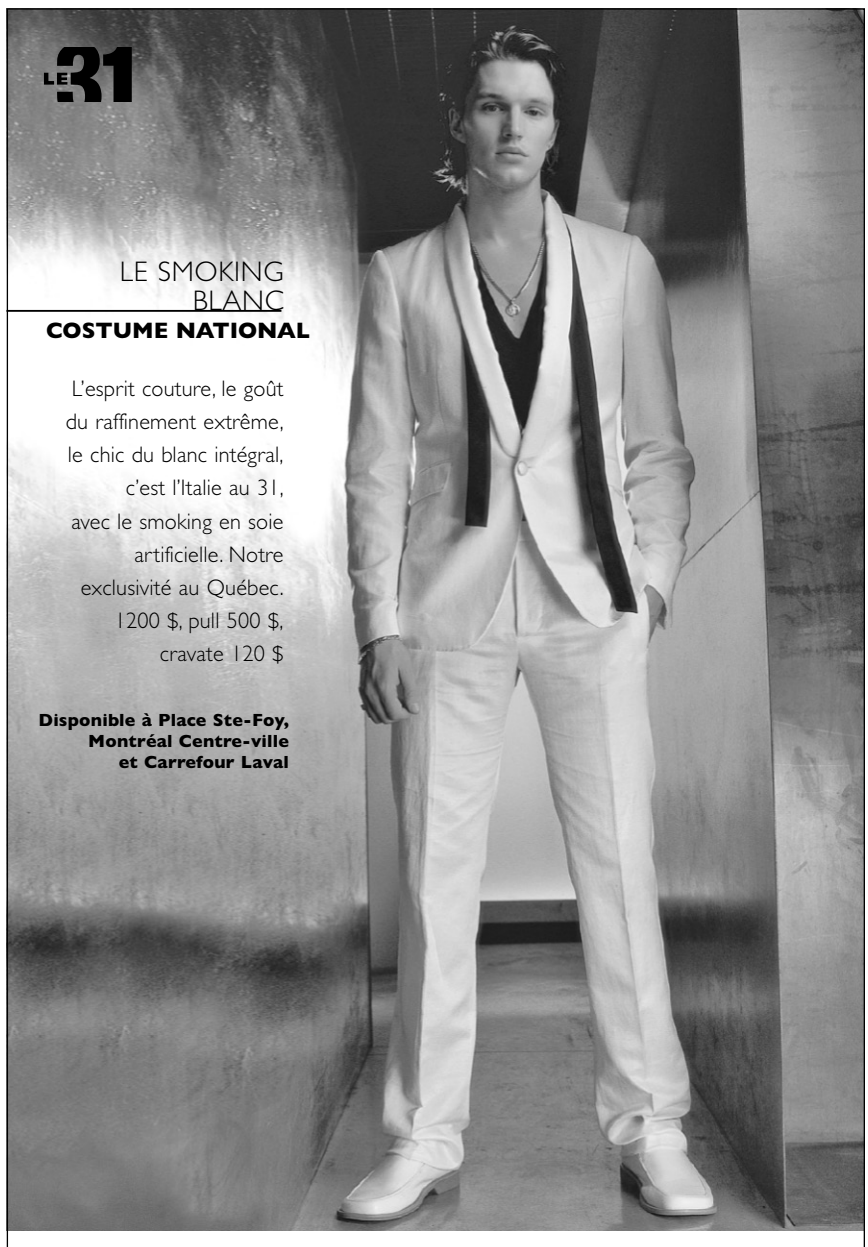

DES TAUX SANS GRAS ET SANS CHOLESTÉROL.

0,49 %† TAUX POUR LES 3 PREMIERS MOIS. TERME 5 ANS.

(514) 287-1211 • 1 800 798-7738 • www.multiprets.ca

†Taux sujets à changement sans préavis. Certaines conditions s'appliquent.

3206244A

Multi-Prêts COURTIER HYPOTHÉCAIRE
MULTI-PRÊTS HYPOTHÈQUES COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

Le meilleur taux, dans votre intérêt.

POLITIQUE

SCANDALE DES COMMANDITES

Guité contredit Gagliano

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le témoignage à huis clos de Charles Guité en 2002 au comité des comptes publics, rendu public hier, contredit l'ancien ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano, qui a affirmé le mois dernier devant ce même comité qu'il ne voyait M. Guité que deux ou trois fois par année au sujet du programme des commandites.

M. Guité, qui était directeur de ce programme, a en effet affirmé le 9 juillet 2002 aux membres du comité qu'il rencontrait le ministre « régulièrement », soit une, deux ou trois fois par semaine.

Si cette révélation jette le discrédit sur la version de l'ancien ministre des Travaux publics, ce témoignage de M. Guité ne fait cependant pas la lumière sur le rôle joué par les politiciens libéraux dans ce programme de 250 millions de dollars, dont 100 millions ont été versés de manière douteuse à des agences de communication proches des libéraux, selon la vérificatrice générale, Sheila Fraser.

En effet, M. Guité a refusé de répondre aux questions concernant ses rapports avec ses supérieurs, dont le ministre Gagliano et le cabinet du premier ministre, invoquant le principe de confidentialité auquel il se disait contraint en tant qu'ancien fonctionnaire. « Je refuserai aujourd'hui de répondre à toute question ayant trait aux discussions que j'aurais pu avoir avec des ministres », a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Guité a reconnu à maintes reprises, au grand étonnement des députés, qu'il avait sciemment à l'époque contourné les règles d'attribution des contrats en raison de la menace séparatiste au Québec. « Nous étions ni plus ni moins en guerre pour tenter de sauver le pays », a-t-il dit.

Il a notamment expliqué qu'il n'était pas question, en ce qui concerne des contrats donnés à Groupaction pour rédiger trois rapports, de divulguer le plan et la stratégie du gouvernement fédéral « en ayant recours à un processus public d'appel d'offres et, partant, avoir en dossier certaines informations dont l'opposition aurait pu se servir ».

Le directeur du programme a affirmé aux membres du comité des comptes publics qu'il rencontrait le ministre « régulièrement ».

C'est pour cette raison que Charles Guité affirme avoir coordonné seul le projet et avoir choisi seul la firme Groupaction.

C'est en raison de cette partie de son témoignage, soutient l'opposition, que les membres libéraux du comité des comptes publics ont forcé par un vote de neuf contre sept jeudi la divulgation du témoignage de M. Guité, qui devait être gardé secret pendant trois ans. « La stratégie des libéraux de Paul Martin, a déclaré à *La Presse* hier le député bloquiste Odina Desrochers, c'est de désigner des coupables avant d'aller en élections, soit les Chuck Guité, Alfonso Gagliano et probablement Jean Chrétien. Ils n'ont qu'un seul objectif, innocenter Paul Martin, même avec des informations incomplètes. »

Le chef de l'opposition officielle, Stephen Harper, a pour sa part prédit hier que « la publication de la transcription du témoignage de Chuck Guité va certainement inciter les libéraux à faire de cette souris une montagne de mea culpa ».

Le premier ministre Martin a d'ailleurs déclaré avant-hier à Vancouver qu'il souhaitait que le comité rédige un rapport intérimaire le plus rapidement possible avant le déclenchement des élections, ce à quoi s'oppose justement l'opposition. « Nous n'accepterons pas que le nom de Guité soit dans un rapport intérimaire, a rétorqué Odina Desrochers, tant que ce dernier n'aura pas témoigné devant le comité sur l'ensemble du scandale des commandites, pas seulement sur les trois rapports de Groupaction, comme ce fut le cas à l'été 2002. »

M. Guité doit comparaître devant le comité les 22 et 23 avril.

Pour l'opposition, même si les révélations de M. Guité soulèvent d'intéressantes questions, elles sont incomplètes puisqu'elles n'ont pas été faites dans le contexte de l'ensemble du scandale des commandites mis à jour le 10 février dernier par Sheila Fraser. « N'oublions pas, a précisé M. Harper, que ce témoignage ne nous dit pas où sont passés les 100 millions, alors que c'est ce que les Canadiens veulent savoir. »

La transcription du témoignage à huis clos a aussi révélé les faits suivants :

> Lors du référendum de 1995, M. Guité a acheté pour le gouvernement fédéral tout l'espace publicitaire extérieur disponible au Québec pour environ 8 millions de dollars, sans compter l'espace publicitaire dans le transport en commun, ce qui a fait dire au Bloc québécois qu'Ottawa avait violé ou contourné la loi électorale et la loi sur les référendums ;

> Il n'y a pas eu d'appels d'offres pour embaucher les agences de communication impliquées dans le scandale ;

> Il a refusé de dire s'il avait rencontré Jean Brault, de Groupaction, et Claude Boulay, du groupe Everest, dans un chalet des Cantons-de-l'Est ;

> Il a vendu sa Mustang rouge à Jean Brault pour la somme de 35 000 $;

> Il a autorisé des paiements de factures présentées par Groupaction au nom de Johanne Archambault, la femme de Jean Brault, au tarif de 202 $ l'heure. En trois mois, ces factures ont totalisé environ 110 000 $;

> Il évitait de verser trop de documents dans les dossiers afin d'en limiter l'accès en vertu de la loi sur l'accès à l'information ;

> Il a accordé un contrat de 615 000 $ à Groupaction pour 20 pages de texte et des conseils donnés, selon lui, par téléphone ;

> Il était « très content » de ce qu'il avait fait et croyait que le gouvernement du Canada « en a eu pour son argent et qu'il a obtenu des résultats ».

Alain Richard témoignera à huis clos

FRANÇOIS CARDINAL

L'ancien vice-président de Groupaction, Alain Richard, aura finalement voix au chapitre à Ottawa. Hier, il a reçu une invitation pour témoigner à huis clos la semaine prochaine devant un sous-comité du comité des comptes publics.

Joint par téléphone dans la région française de Tours, M. Richard attendait toujours la confirmation écrite de l'invitation. Il se réjouissait néanmoins de cette subite volte-face des élus fédéraux, qui, la veille, avaient laissé entendre qu'ils ne souhaitaient pas vraiment l'entendre.

À mots à peine couverts, jeudi, le président du comité des comptes publics, John Williams, avait en effet remis en question la crédibilité de M. Richard. Précisant que ce dernier souhaitait témoigner avec ses deux chiens, il affirmait qu'il doutait que M. Richard soit invité à témoigner.

Dans la journée d'hier, toutefois, après avoir reçu de multiples lettres de M. Richard, qui s'impatientait de la lenteur de la procédure, le représentant de la firme KPMG, Paul Loiselle, a pris contact avec l'ancien vice-président de Groupaction pour lui faire savoir que le comité des témoins du comité des comptes publics était finalement prêt à l'écouter derrière des portes closes le 7 avril à 13h30.

M. Loiselle a confirmé cette information.

Au bureau de John Williams, qui est également membre du sous-comité en question, on s'est montré mal à l'aise, hier. Non pas en raison de la volte-face, mais plutôt parce que les rencontres à huis clos ne sont normalement pas publicisées. L'adjoint de M. Williams, Gary Keller, a déploré que M. Richard ne respecte pas cette tradition. Il a aussi refusé de confirmer qu'il allait bel et bien y avoir une rencontre.

Alain Richard, actuellement président de la firme Rebelles.com, a indiqué à de nombreux médias au cours des derniers jours qu'il était impatient de faire certaines « révélations-chocs » sur le monde de la publicité et ses liens avec le gouvernement libéral.

Samedi dernier, Alain Richard a soutenu qu'il avait reçu des menaces de mort concernant les fameuses révélations qu'il s'apprêtait à faire. Une enquête de la Sûreté du Québec est actuellement en cours.

Le lendemain, il affirmait sur toutes les tribunes que ces menaces l'avaient obligé à s'envoler pour une destination inconnue à l'étranger, une affirmation contredite mercredi par *La Presse*. M. Richard avait en effet quitté le Canada pour affaires, ses billets d'avion ayant été achetés bien avant les menaces.

Les multiples déclarations publiques de M. Richard ont mis bon nombre de membres de cette industrie mal à l'aise au cours des dernières semaines. Sous le couvert de l'anonymat, ils remettent en question la crédibilité de cet homme, qui a travaillé notamment au Publicité Club de Montréal, chez BCP et chez Groupaction.

Lors d'une longue entrevue accordée à *La Presse* au début du mois de mars, M. Richard avait fait toutes sortes d'accusations touchant autant des élus que des hauts fonctionnaires. N'ayant pas réussi à corroborer bon nombre des allégations de M. Richard, *La Presse* avait choisi de ne rien publier.

Terrorisme : un Canadien arrêté

OTTAWA — L'arrestation d'un Canadien accusé d'avoir participé aux activités d'un groupe terroriste à Ottawa et à Londres est liée aux arrestations survenues cette semaine en Grande-Bretagne, a annoncé hier la Gendarmerie royale du Canada.

Mohammad Momin Khawaja, 24 ans, arrêté lundi au terme d'une perquisition à Ottawa, est accusé par la police « d'avoir sciemment participé à une activité d'un groupe terroriste, ou d'y avoir contribué, directement ou non » et d'« avoir sciemment facilité une activité terroriste » entre le 10 novembre 2003 et le 29 mars 2004, à Londres et Ottawa.

AFP

Cet été, ça va chauffer!

PREMIER paiement en 2005

À l'achat d'une piscine hors terre ou creusée
VOTRE CHAUFFE-EAU EST INCLUS !

Piscine creusée 220 pi² — équipée, chauffée, éclairée, livrée et installée, trottoirs inclus PLUS garantie de 5 ans ISO TRÉVI ! — 135 $ par mois

Piscine hors terre 18' — équipée, chauffée, éclairée, livrée et installée ! — 39 $ par mois

Spa et pergola 6 places — équipé, chauffé, éclairé et livré ! — 79 $ par mois

Sauna finlandais — équipé, chauffé, éclairé et livré ! — À partir de 89 $ par mois

Inclus!

Nos adresses

Blainville
11, boul. de la Seigneurie
(450) 435-6550

Boucherville
1235, rue Ampère
(450) 449-2411

Laval
515, boul. Curé-Labelle, Fabreville
(450) 963-4673

Pointe-aux-Trembles
11800, rue Sherbrooke Est
(514) 640-4500

Châteauguay
115, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 698-2210

Joliette
303, boul. Antonio-Barette
(450) 759-8110

Trois-Rivières
2405, rue Bellefeuille
(819) 376-7711

Vanier
909, boul. Pierre-Bertrand Sud
(418) 687-1988

Lévis
50, route Président-Kennedy
(418) 838-3173

Service de conseiller à domicile.*
On se déplace pour vous faciliter la vie!
• Rive-Nord de Laval : Michel Spinhirny (514) 606-1485 • Montréal, Ouest de l'île / Laval : Florian Pinter (514) 777-1386
• Rive-Sud de Montréal : Gaétan Cloutier (514) 910-1499
* Piscines creusées seulement.

info@trevi.net • www.trevi.net • 1 888 777-0447

Trévi
LE FABRICANT-INSTALLATEUR
PISCINES • SPAS • MEUBLES

3217701A

Hydro pourrait refuser les nouvelles alumineries

CHARLES CÔTÉ

Hydro-Québec songe à invoquer pour la première fois sa faculté de refuser d'alimenter à bas prix les grands projets industriels, faculté qu'elle possède depuis 1976 mais qu'elle n'a jamais utilisée.

Dans un des nombreux documents qu'elle a déposés hier à la Régie de l'énergie, Hydro-Québec mentionne la possibilité d'utiliser l'article 306 de son règlement tarifaire, qui « limite l'accès au tarif régulier aux charges de moins de 175 MW ».

Le projet d'agrandissement de l'aluminerie d'Alcoa, à Deschambault, représente justement une charge de 175 mégawatts (MW). L'autre projet d'Alcoa, à Baie-Comeau, exige 500 MW. Ces deux projets ont du plomb dans l'aile depuis que le gouvernement libéral est revenu sur les promesses d'approvisionnement faites par les péquistes.

Les alumineries sont toutes alimentées au tarif industriel, appelé « L ». Hier, Hydro-Québec a confirmé que ce tarif est de 4 cents le kilowattheure (kWh), alors que les coûts des nouveaux projets sont de 7 cents. Ce qui veut dire un manque à gagner de 3 cents. Par comparaison, le tarif résidentiel est d'environ de 6 cents le kWh.

Si Hydro-Québec exerçait pour la première fois son droit de refuser le tarif L, « le prix de l'énergie serait modifié afin d'établir un prix fondé sur le coût marginal de production ».

En d'autres mots, les nouvelles alumineries pourraient payer le plein tarif.

Selon le porte-parole d'Hydro, Marc-Brian Chamberland, en évoquant cette possibilité, « Hydro ne dit pas qu'elle va le faire, elle ne fait que répondre aux questions de la Régie ». « La Régie nous demande de commenter des options qui existent ailleurs, en Colombie-Britannique par exemple, où BC Hydro peut exiger un tel tarif, dit-il. On dit qu'on pourrait invoquer cet article et appliquer à un nouveau client un tarif au coût marginal. »

En réponse aux questions d'un intervenant, Hydro précise par ailleurs qu'elle n'a jamais agi ainsi depuis l'adoption du règlement en question, en 1976.

Toutefois, avertit Hydro, la loi permet aussi « au gouvernement d'accorder des contrats spéciaux à un client ou une catégorie de clients ».

Par ailleurs, les documents déposés hier montrent qu'Hydro-Québec inclut des alumineries non encore approuvées — dont deux projets non précisés — dans ses scénarios de croissance de la demande. Ces alumineries représenteraient à elles seules 3,1 térawattheures de consommation annuelle d'électricité, assez pour alimenter une ville de 180 000 habitants.

Hydro donne par ailleurs des renseignements qui montrent qu'une telle augmentation de la demande à cause des alumineries entraînerait une hausse de 1,5 % des tarifs pour tous les autres clients.

La société d'État a déposé environ 1000 pages de documents à la Régie de l'énergie hier, en réponse aux nombreuses questions des intervenants et aussi à celles de la Régie.

Le débat sur la sécurité de l'approvisionnement énergétique des Québécois, ordonné par le gouvernement après les protestations du public au sujet du projet de centrale thermique du Suroît, s'intensifie à l'approche des audiences qui auront lieu pendant trois semaines en mai. « Si ces projets étaient approuvés, dit-il, non seulement il y aurait des effets dommageables sur l'environnement, mais aussi sur l'ensemble des consommateurs par l'augmentation des tarifs. »

Au sujet du Suroît, Hydro-Québec ajuste à la hausse ses coûts, dans une réponse au Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ).

Le coût de production de chaque mégawattheure passe de 66 $ à 69 $.

Jean Lacroix, du RNCREQ, souligne par ailleurs le « malaise évident » de la société d'État au sujet de l'acceptabilité du projet du Suroît, depuis que la municipalité de Beauharnois, où il doit être construit, a refusé de l'appuyer.

« C'est clair qu'avec l'opposition de la Ville de Beauharnois, ils ne savent plus quoi répondre », dit M. Lacroix.

AUJOURD'HUI
MISE 3 EN BONI
Banco
MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX
LOTO QUÉBEC
18 ans+
3217951A

Formation collégiale
Vente et service à la clientèle
Formation gratuite de niveau collégial
de 15 semaines incluant stage en milieu de travail
Pour être admissible :
• Être sans emploi
• Être âgé(e) de 50 ans et plus
• Avoir la passion du service à la clientèle
• Désirer changer d'orientation
• Posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais
514-327-1363
Formation conjointement offerte par
Impulsion-Travail
Cégep Marie-Victorin
Le Cégep du nord-est de l'île de Montréal
En collaboration avec Emploi-Québec, Montréal
Clientèle admissible: être, préalablement, autorisé par une agente ou un agent d'aide à l'emploi d'Emploi-Québec avant de commencer la formation; être prestataire de l'assurance-emploi ou l'avoir été au cours des trois dernières années ou des cinq dernières années pour des prestations de maternité ou parentales; ou être prestataire de l'assistance-emploi; ou être sans soutien public du revenu.
3219289A

Nouvelle maison en vue ?

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) vous offre les conseils les plus utiles et objectifs qui soient lorsque vous planifiez votre achat : le budget, l'emplacement, l'offre d'achat... La SCHL vous fera gagner du temps et économiser de l'argent. Consultez-nous avant d'acheter!

Informez-vous!
Demandez votre
trousse d'information sur l'achat d'une maison.
1 800 668-2642
(demandez le poste 200)
7 jours par semaine, de 7 h à 21 h (HNE)
www.schl.ca
La SCHL, l'organisme fédéral responsable de l'habitation.
SCHL CMHC
AU COEUR DE L'HABITATION
Canada
3219065A
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation
Canada

69,99 $
Rég : 119,99 $

Souliers Expert Low Salomon
Souliers multi-activités / Tige de cuir nubuck et suède / Doublure en filet de polyester / Semelle Contagrip / Disponibles pour hommes et femmes / Modèle 2003

LA CORDÉE. LES MEILLEURES MARQUES AU MEILLEUR PRIX.

UN BON SOULIER DE MARCHE À PRIX BON MARCHÉ.

LA CORDÉE
www.lacordee.com
2159, rue Ste-Catherine E.
2777, boul. St-Martin O.
514.524.1106

GÉNÉREUX DE NATURE

3216650A

Promotion en vigueur jusqu'au 10 avril 2004 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.

Tout le monde veut protéger la vie de famille.

Le budget 2004 ⚜ 2005 *passe à l'action*

Famille

La famille est le berceau et l'avenir de la société. Il faut lui donner les moyens de s'épanouir.
Le budget lui accorde un traitement privilégié :

- *Soutien aux enfants* de 550 millions de dollars dont bénéficieront principalement les familles à faible et à moyen revenu.
- Abolition de la taxe de vente du Québec sur les couches, les biberons et les autres articles d'allaitement.
- Versement par anticipation du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfant.
- Construction de 16 000 logements à loyer modique ou abordable.
- Versement d'une aide additionnelle pour des suppléments au loyer à plus de 5 000 ménages à faible revenu touchés par la pénurie du logement.
- Ajout de 39 millions de dollars pour le Programme d'adaptation de domicile au bénéfice des personnes handicapées.

C'est votre budget. Consultez-le.
www.gouv.qc.ca

Québec

3219020A

Un milliard de dollars
c’est pas mal d’argent pour beaucoup de monde

Le budget 2004 ⚜ 2005
passe à l’action

Soutien aux enfants et Prime au travail à un million de familles

Si vous êtes un couple avec deux enfants et que votre revenu est de :

15 000 $ En 2005, vous recevrez un montant de 5 780 $ en quatre versements. Un premier chèque de 1 098 $ vous parviendra en janvier.
Au total, vous recevrez 4 530 $ de plus qu’actuellement.

25 000 $ En 2005, vous recevrez un montant de 4 780 $ en quatre versements. Un premier chèque de 973 $ vous parviendra en janvier.
Au total, vous recevrez 4 004 $ de plus qu’actuellement.

40 000 $ En 2005, vous recevrez un montant de 3 280 $ en quatre versements. Un premier chèque de 750 $ vous parviendra en janvier.
Au total, vous recevrez 928 $ de plus qu’actuellement.

60 000 $ En 2005, vous recevrez un montant de 2 312 $ en quatre versements. Un premier chèque de 578 $ vous parviendra en janvier.
Au total, vous recevrez 720 $ de plus qu’actuellement.

Si vous êtes une famille monoparentale avec un enfant et que votre revenu est de :

15 000 $ En 2005, vous recevrez un montant de 4 360 $ en quatre versements. Un premier chèque de 883 $ vous parviendra en janvier.
Au total, vous recevrez 2 098 $ de plus qu’actuellement.

25 000 $ En 2005, vous recevrez un montant de 3 360 $ en quatre versements. Un premier chèque de 758 $ vous parviendra en janvier.
Au total, vous recevrez 1 343 $ de plus qu’actuellement.

40 000 $ En 2005, vous recevrez un montant de 2 364 $ en quatre versements. Un premier chèque de 591 $ vous parviendra en janvier.
Au total, vous recevrez 631 $ de plus qu’actuellement.

60 000 $ En 2005, vous recevrez un montant de 1 564 $ en quatre versements. Un premier chèque de 391 $ vous parviendra en janvier.
Au total, vous recevrez 511 $ de plus qu’actuellement.

Versements par chèques à partir de janvier prochain (en dollars)

Couple avec deux enfants [1]			
Revenu	Par trimestre	Total annuel [2]	Gain annuel
15 000	1 098	5 780	4 530
25 000	973	4 780	4 004
35 000	848	3 780	1 405
40 000	750	3 280	928
60 000	578	2 312	720

Versements par chèques à partir de janvier prochain (en dollars)

Famille monoparentale avec un enfant			
Revenu	Par trimestre	Total annuel	Gain annuel
15 000	883	4 360	2 098
25 000	758	3 360	1 343
35 000	641	2 564	681
40 000	591	2 364	631
60 000	391	1 564	511

[1] Un revenu de travail
[2] Si vous recevez la Prime au travail, un ajustement sera effectué une fois par année.

C’est votre budget. Consultez-le.
www.gouv.qc.ca

Québec

3217497A

LP[2] LP[2]

Tous les jeudis dans LA PRESSE

Pour vous qui voulez devenir
hygiéniste dentaire!

Diplôme d'études collégiales (DEC)
en Techniques d'hygiène dentaire
en cheminement intensif
en moins de 2 ans

Séance d'information obligatoire :
- Le mardi **6 AVRIL** 2004 à 14 h, local B-4417 ou
- Le mercredi **7 AVRIL** 2004 à 19 h, local B-4417

Début des cours : **2 août 2004**

Renseignements : **(514) 254-7131, poste 4800**

3217531A

COLLÈGE DE MAISONNEUVE
www.cmaisonneuve.qc.ca

3800, rue Sherbrooke Est
Montréal QC H1X 2A2
Pie-IX
Joliette

3217539

ON NE
CHOISIT PAS
SES CADEAUX

MAIS ON PEUT
CHOISIR SON
HYPOTHÈQUE

Et choisir de devenir propriétaire
dès maintenant avec **0 $ comptant***.

HYPOTHÈQUE
AVEC **REMISE**
EN ARGENT DE
5 %*1
applicable à votre
mise de fonds.

1 866 BLC-2088
www.banquelaurentienne.com/hypotheque

BANQUE
LAURENTIENNE
OSEZ

*L'offre est applicable seulement aux clients qui se qualifient en vertu du programme mise de fonds Multisource de la SCHL. Une mise de fonds de 5 % est toujours requise mais peut provenir en partie de la remise en argent offerte par la Banque Laurentienne et/ou être complétée par toute autre source de financement. [1]Le pourcentage de remise de 5 % s'applique aux hypothèques à taux fixe ayant un terme fermé de cinq ans. La remise en argent de 5 % est calculée en fonction du montant du capital emprunté et utilisé. Par exemple, pour un emprunt de 120 000 $, la Banque Laurentienne vous remettra 6 000 $ en argent. La remise maximale allouée est de 15 000 $. Cette offre est en vigueur du 23 mars 2004 au 30 avril 2004. Elle est applicable seulement aux nouvelles demandes d'emprunt hypothécaire et peut changer sans préavis. Le décaissement doit se faire au plus tard le 31 juillet 2004. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion de réduction de taux et est soumise à l'approbation du crédit par la Banque.

3219103A

POLITIQUE

Les libéraux misent sur une rencontre Martin-Bush pour renverser la vapeur

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Déçus de voir que les sondages demeurent défavorables en dépit d'une panoplie de mesures sévères pour éviter une répétition du scandale des commandites, les libéraux s'accrochent maintenant à une rencontre au sommet entre le premier ministre Paul Martin et le président des États-Unis, George W. Bush, pour renverser la vapeur avant de déclencher des élections.

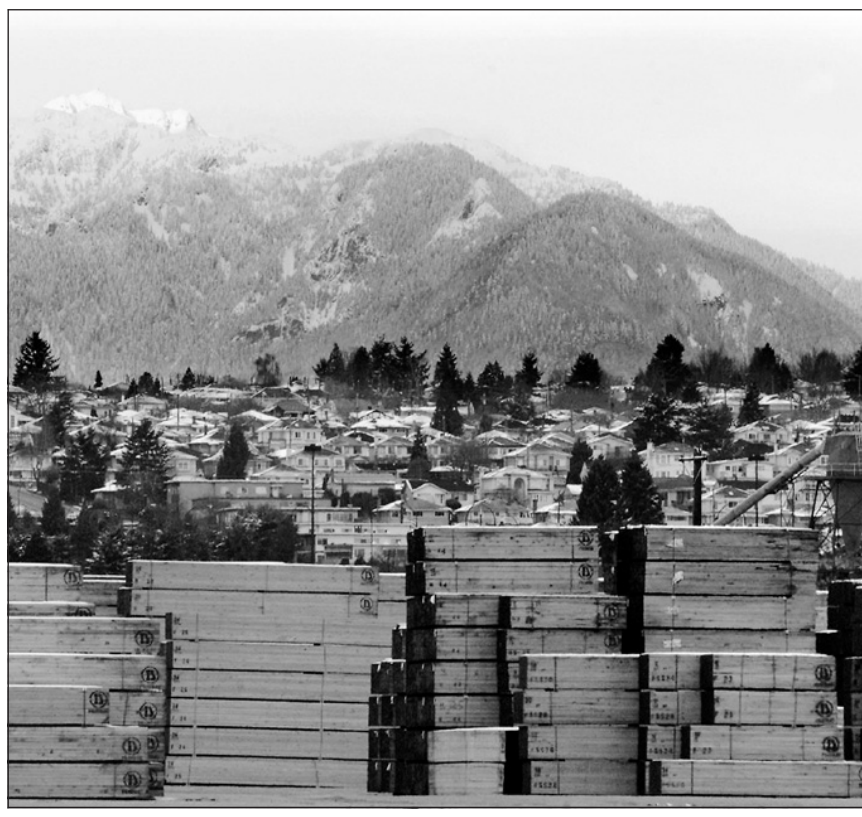

PHOTO PC ©

Le président Bush a peu de pouvoir pour résoudre à lui seul le différend du bois d'oeuvre qui empoisonne les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Les producteurs de la Colombie-Britannique (notre photo) peuvent toujours espérer...

Le bureau du premier ministre a confirmé hier que M. Martin se rendra à Washington d'ici la fin du mois afin de rencontrer le président américain. Cette rencontre aura vraisemblablement lieu avant que le chef du gouvernement libéral ne dissolve le Parlement, le 25 avril, en prévision d'un scrutin le 31 mai.

Bien que l'ordre du jour ne soit pas encore arrêté, au moins trois sujets seront abordés durant cette deuxième rencontre des deux leaders depuis que M. Martin a pris les commandes du gouvernement : le différend du bois d'oeuvre, la maladie de la vache folle et le renforcement des mesures de sécurité en Amérique du Nord.

À quelques semaines du déclenchement probable des élections, les proches collaborateurs de Paul Martin ont longuement hésité avant de donner leur aval à une rencontre au printemps sans avoir l'assurance que des progrès importants seront réalisés dans les différends qui opposent le Canada et les États-Unis.

« Cela ne donne pas grand-chose de se rendre à Washington s'il est impossible de démontrer que nous faisons des progrès dans les dossiers chauds. On a déjà eu l'occasion de se faire prendre en photo avec lui à Monterrey, au Mexique, en janvier. Nous n'avons pas besoin d'une autre séance de photo s'il n'y pas de résultats », a déclaré récemment à *La Presse* un proche collaborateur de M. Martin sous le couvert de l'anonymat.

Or, il se trouve que le président Bush a peu de pouvoir pour résoudre à lui seul le différend du bois d'oeuvre qui empoisonne les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. En effet, il est tributaire des desiderata du Congrès américain à ce chapitre. Le lobby de l'industrie du bois d'oeuvre aux États-Unis est l'un des plus puissants à faire pression sur les élus américains pour maintenir les tarifs dépassant les 25 % imposés aux exportateurs canadiens depuis plus de 30 mois.

Quant à l'embargo partiel qui frappe toujours les éleveurs de bovins à la suite de la découverte, l'an dernier, d'un cas de maladie de la vache folle dans une ferme de l'Alberta, M. Martin avait tenté de convaincre M. Bush, au cours de leur première rencontre, à Monterrey, de traiter l'industrie du boeuf comme une industrie nord-américaine. Le président Bush s'était engagé à examiner cette question plus à fond, mais sans plus.

Si la visite de M. Martin à Washington permettait de mettre fin à l'embargo partiel, cela pourrait aider la cause des libéraux dans les provinces de l'Ouest, où ils espéraient faire des gains aux prochaines élections. Ces espoirs se sont évanouis depuis la publication du rapport de la vérificatrice générale sur le programme des commandites.

Durant leur première rencontre, M. Martin avait obtenu deux concessions importantes de M. Bush. Le président avait en effet renversé une décision antérieure et autorisé les Canadiens à soumissionner les contrats de reconstruction en Irak. Il avait aussi promis de ne pas expulser de Canadiens détenant la double citoyenneté vers des pays tiers sans d'abord avertir les autorités canadiennes.

Après des mois de tension entre les deux capitales sous le règne de Jean Chrétien, notamment à la suite du refus du Canada de participer à la guerre en Irak, Paul Martin s'était engagé à améliorer les relations entre les deux pays dans les premiers mois de son arrivée au pouvoir.

Hier, le secrétaire parlementaire du premier ministre pour les relations canado-américaines, Scott Brison, a soutenu que les Canadiens verront d'un bon oeil que M. Martin multiplie les efforts pour améliorer les relations entre les deux pays en rencontrant le président américain à Washington avant les élections.

« Nous voulons que la prochaine rencontre soit un aussi grand succès que la première. À l'extérieur de la bulle d'Ottawa, la plupart des Canadiens comprennent l'importance des relations entre le Canada et les États-Unis et ils s'attendent donc à ce que notre premier ministre rencontre périodiquement le président américain pour continuer à bâtir de meilleures relations », a soutenu M. Brison.

Toutefois, le NPD a soutenu qu'il avait la ferme intention de retenir tout effort de rapprochement entre M. Martin et M. Bush durant la prochaine campagne électorale si la rencontre de Washington ne donne aucun résultat concret.

« Si c'est juste une occasion pour se faire prendre en photo avec M. Bush, pour dire qu'ils sont deux bons amis, ce sera une perte de temps et les gens ne seront pas très amusés. Et s'il se rend à Washington pour discuter de la création d'un bouclier antimissile américain, nous serons très inquiets. Il ne faut pas faire de compromis pour obtenir des concessions sur le bois d'oeuvre et l'embargo sur l'industrie bovine », a déclaré un député néo-démocrate de la Nouvelle-Écosse, Peter Stoffer.

Une coalition naît pour protéger les terres agricoles au Québec

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Craignant la multiplication des cas de « dézonage » agricole pour la construction de routes et d'immeubles, une coalition québécoise vient d'être formée, avec à sa tête l'Union des producteurs agricoles.

La FTQ, la CSN, la Fondation québécoise en environnement et la Coopérative fédérée adhèrent à cette coalition. La population de même que tout groupe intéressé sont invités à y participer en consultant le site Web de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Les membres actuels de cette coalition ont rencontré la presse, hier à Montréal, pour expliquer leur inquiétude devant la montée des pressions des promoteurs sur le gouvernement et les municipalités afin de mettre la main sur des terres agricoles.

La coalition craint notamment que des assouplissements soient apportés à la Loi sur la protection du territoire agricole.

Elle appréhende aussi une décentralisation de la réglementation en la matière, de Québec vers les municipalités, qui seraient plus vulnérables aux pressions vu leurs besoins financiers.

Le président de l'UPA, Laurent Pellerin, cite l'exemple du parachèvement de l'autoroute 30, cette voie de contournement de l'île de Montréal, qui est débattu depuis trois décennies. L'itinéraire pour lequel penche maintenant le gouvernement Charest empiète sur des terres agricoles parmi les plus fertiles au Québec.

Pour étayer ses revendications, la coalition a d'ailleurs commandé un sondage SOM qui démontre que le public veut voir les terres agricoles davantage protégées.

HYUNDAI

Maintenant, tous les véhicules neufs Hyundai sont couverts par

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS

Posséder une voiture est synonyme de liberté. Et chez Hyundai, nous croyons que cette liberté doit être accompagnée d'une véritable tranquillité d'esprit. Et pour longtemps.

C'est pourquoi Hyundai vous offre, à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf, la meilleure garantie au pays.

7 ANS/ 120 000 KM
GROUPE MOTOPROPULSEUR

5 ANS/ 100 000 KM
GARANTIE GLOBALE♦

5 ANS/ 100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE

Notre engagement de vous offrir des véhicules reconnus pour leurs innovations, leur ingénierie de pointe, leur grande fiabilité et leurs caractéristiques de sécurité est le gage de votre tranquillité d'esprit.

Hyundai vous offre une conduite sans soucis pour de nombreuses années à venir. Car, lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

AUCUN AUTRE FABRICANT AUTOMOBILE AU PAYS NE VOUS OFFRE MEILLEURE GARANTIE.

Fabricant	Garantie globale♦	Groupe motopropulseur	Assistance routière
Hyundai	**5 ans/100 000 km**	**7 ans/120 000 km**	**5 ans/100 000 km**
Honda	3/60 000	5/100 000	Frais supplémentaires
Toyota	3/60 000	5/100 000	3/60 000
Mazda	3/80 000	5/100 000	3 ans
Nissan	3/60 000	5/100 000	3 ans
GM	3/60 000	5/100 000††	3/60 000
Ford	3/60 000	5/100 000	3/60 000
Chrysler	3/60 000	7/115 000	7/115 000

LORSQU'UN VÉHICULE EST CONÇU POUR DURER LONGTEMPS, SA GARANTIE DEVRAIT L'ÊTRE TOUT AUTANT.

HYUNDAI *Gagnant*

3218209A

♦La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails. *L'information sur les garanties des fabricants concurrents est basée sur des données publiées en mars 2004. ††Sur modèles sélectionnés.

www.hyundaicanada.com

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
Brossard Hyundai
8450, boul. Taschereau
Brossard (450) 671-2225

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
860, boul. Monseigneur Langlois
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Jérôme (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche (450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440
Hyundai Ste-Agathe
1701, Route 117
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 321-3777
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier (819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, boul. Fiset
Sorel-Tracy (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125 boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
433, boul. Bois-Francs, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10ième Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Poirier Hyundai
1940, 3ième Avenue
Val d'Or (819) 874-2886

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE ©

« Ce que j'enseigne aux gens d'affaires, vous avez la chance de l'apprendre à 13 ou 14 ans », dit Danièle Parent, professeure d'étiquette, aux élèves de l'Académie Laurentienne de Val-Morin.

La politesse, ça s'apprend

MARIE ALLARD

Il est 10 h 30, mais déjà, les élèves de l'Académie Laurentienne, à Val-Morin, commencent la troisième période de la journée. « Bienvenue au cours d'étiquette 101 ou d'étiquette pour les nuls », dit en souriant Danièle Parent, leur professeure.

Alors que l'impolitesse des jeunes fait la manchette, les élèves de ce collège privé des Laurentides ont des leçons de... savoir-vivre. « C'est une primeur », dit Auguste Servant, porte-parole de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP).

Pas plus malpolis que les autres, les élèves de l'Académie Laurentienne laissaient cependant souvent traîner leurs plateaux à la cafétéria, d'où l'idée de faire appel à une spécialiste de l'étiquette. « Nous ne voulons pas être passéistes ni retourner aux cours de bienséance ou aux instituts familiaux, dit André Foisy, directeur général de l'établissement. Le savoir-vivre s'inscrit tout simplement dans notre objectif de développement intégral des élèves. »

Après le retour en force de l'uniforme et du vouvoiement dans de nombreuses écoles du Québec, c'est au tour des bonnes manières de susciter l'intérêt. Règle générale, tant au public qu'au privé, c'est à l'occasion des cours de formation personnelle et sociale (bientôt rebaptisés éducation à la citoyenneté) que la question est abordée de façon succincte.

Une matière à part entière

À l'Académie Laurentienne, dont l'horaire va de 8 h 10 à 16 h 45 — soit presque deux heures de plus par jour qu'ailleurs — on a choisi de faire de l'étiquette une matière à part entière. Ex-finaliste au concours Miss Canada devenue conseillère en étiquette, Mme Parent y est invitée pour parler de galanterie, de tenue vestimentaire et de l'art de recevoir. D'ici la fin de l'année, les 300 ados du collège devront d'ailleurs disposer le couvert sur une vraie table, montée au beau milieu d'une classe ! Sagement vêtus de jupettes grises à carreaux et de cravates, les adolescents n'hésitent pas à bombarder Mme Parent de questions, lors de ses passages en classe. « Est-ce poli de porter sa serviette de table comme une bavette, au restaurant ? » demande Charles Goedike, un élève 13 ans. « À votre âge, il est temps de la poser sur les genoux », répond la spécialiste.

Elle enchaîne sur le port des chaussettes blanches (à proscrire sauf au centre sportif, ont appris quatre garçons), la gomme à mâcher (à éviter en public) et les coudes sur la table (autorisés seulement entre les plats). « Je vais pouvoir dire à ma mère qu'il ne faut plus que je coupe mes spaghettis, mais que je les roule ! » s'exclame Patricia Germain, élève de 14 ans.

De toute évidence, l'expérience plaît. « Nous n'avons pas eu une seule plainte d'un jeune », dit Guy Richard, directeur de l'enseignement à l'Académie Laurentienne. Au contraire, la demande est telle que les cours, qui ne devaient être donnés qu'aux pensionnaires, sont offerts à tous.

« Aujourd'hui, les parents travaillent et les familles sont éclatées, si bien que plus personne n'a le temps de se transmettre les bonnes manières », observe M. Richard. « Apprendre l'étiquette, c'est correct, surtout quand on nous explique la raison qui est derrière tout ça », confirme Charles Goedike, l'élève de 13 ans.

L'exemple de *Star Académie*

Et ce n'est pas que dans les collèges privés qu'il y a un regain d'intérêt pour les bonnes manières, assure Édith Bouchard, enseignante de Jonquière, auteure du livre *S.O.S. Politesse*, paru en 2001. « Partout où je vais, les jeunes sont très ouverts, ils sont fiers d'apprendre les gestes adéquats puis de se corriger entre eux, dit-elle. C'est d'autant plus vrai pour ceux qui ne les ont pas appris à la maison. »

Aujourd'hui retraitée, Mme Bouchard continue néanmoins d'enseigner comment bien se tenir au théâtre ou au salon funéraire dans des conférences qu'elle donne un peu partout au Québec. En mai, elle rendra visite aux jeunes filles fréquentant le collège Jeanne-Normandin, à Montréal.

« Enseigner le savoir-vivre, ça fait partie de notre mission, explique Marielle Tremblay, directrice de Jeanne-Normandin. Ce n'est sûrement pas à *Star Académie*, où les jeunes reçoivent des invités en ayant leurs genoux sur la table, que les élèves apprennent les bonnes manières. »

Les leçons finiront bien par servir un jour. « À l'adolescence, mon fils se rebellait contre l'étiquette, se souvient Mme Parent. Aujourd'hui, à 25 ans, il est content de l'avoir apprise. Quand il doit aller au resto avec des clients, il se sent mieux que ses amis ! Une des conséquences du scandale des commandites ou de celui d'Enron, c'est qu'il faut maintenant mettre des gants blancs jusqu'aux épaules pour que les gens se sentent en confiance. C'est le retour du balancier vers l'éthique et l'étiquette. »

HYUNDAI

TOUT TOUT TOUT CE QUE VOUS RECHERCHEZ DANS UNE VOITURE

PLUS D'ESPACE POUR LA TÊTE ET LES JAMBES. AUCUN COMPTANT.

0% financement à l'achat jusqu'à **60** mois sur modèles sélectionnés†

Accent GS 2004

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 48 mois

OU

0$ de comptant

Louez à partir de **149$*** par mois/60 mois
0 $ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

• Moteur multisoupapes à DACT de 1,6 litre • Transmission manuelle à 5 rapports • Deux coussins gonflables • Dossier arrière rabattable 60/40 • Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles • Porte-verre double • Suspension indépendante aux quatre roues • **Direction assistée incluse** • Et beaucoup plus.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES MENSUALITÉS DE LOCATION IMBATTABLES SUR L'ACCENT GL 4 PORTES ET LA SPORTIVE ACCENT GSi 3 PORTES.

Elantra GL 2004

• Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes • Deux coussins gonflables • Transmission manuelle à 5 rapports • Dossier arrière rabattable 60/40 • Radio AM/FM/CD • Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir • Porte-verre double • Suspension indépendante aux 4 roues • Et beaucoup plus

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 60 mois

OU

Louez à partir de **159$*** par mois/60 mois
Comptant de 1995 $
0 $ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

Santa Fe 2004

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de **199$*** par mois/60 mois
Comptant de 2995 $
0 $ de dépôt de sécurité

• Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports • Traction avant • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich® • Radio AM/FM/CD • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus

Sonata GL 2004

• Moteur 2,4 litres à DACT • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Transmission automatique SHIFTRONIC^MC • Télédéverrouillage avec alarme • Et beaucoup plus

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 60 mois

OU

Louez à partir de **205$*** par mois/60 mois
Comptant de 2495 $
0 $ de dépôt de sécurité

Tiburon 2004

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de **239$*** par mois/60 mois
Comptant de 1995 $
0 $ de dépôt de sécurité
Transport et préparation inclus

• Moteur 2,0 litres à DACT, CVCS et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Phares antibrouillard • Roues en alliage d'aluminium • Radiaux Michelin® P205/55R-16 • Freins à disque aux 4 roues • Et beaucoup plus

XG350 2004

• Freins antiblocage ABS et antipatinage • Coussins gonflables frontaux et latéraux • Sellerie en cuir • Sièges avant chauffants • Toit ouvrant électrique • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Contrôle automatique de la température • Régulateur de vitesse • Transmission automatique SHIFTRONIC^MC • Glaces, verrouillage et rétroviseurs extérieurs dégivrants à commandes électriques • Et beaucoup plus

0% Financement à l'achat† Jusqu'à 48 mois

OU

Louez à partir de **359$*** par mois/60 mois
Comptant de 3695 $
0 $ de dépôt de sécurité

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS

7 ans/120 000 km Groupe motopropulseur

5 ans/100 000 km Garantie globale♦

5 ans/100 000 km Assistance routière

L'assistance routière 24 heures comprend : livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

HYUNDAI Gagnant

www.hyundaicanada.com

Lorsqu'un véhicule est conçu pour durer longtemps, sa garantie devrait l'être tout autant.

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les véhicules 2004 neufs suivants : Accent GS/Elantra GL/Tiburon/Sonata GL/Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant/XG350; PDSF à partir de 13 295 $/15 625 $/20 495 $/22 395 $/21 095 $/32 995 $. Taux d'intérêt annuel de 0,12 %/0,26 %/3,14 %/0,53 %/3,50 %/2,29 %, mensualités de 149 $/159 $/239 $/205 $/199 $/359 $ pour 60/60/60/60/60/60 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 8940 $/11 535 $/16 335 $/14 795 $/14 935 $/25 235 $. Option d'achat de 4522 $/4829 $/6817 $/7965 $/8491 $/10 012 $. Comptant de 0 $/1995 $/1995 $/2495 $/2995 $/3695 $, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 $ pour tous les modèles. Prix de location de l'Accent GS 2004 calculé après déduction du PDSF d'un crédit de location en gros de 500 $ du fabricant (crédit de location en gros du fabricant pour l'Accent GS annoncée uniquement). Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent, Elantra et Tiburon; en sus pour les Sonata, Santa Fe et XG350. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 $ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 48 mois pour tous les modèles Accent, Tiburon, Santa Fe et XG350 2004; jusqu'à 60 mois pour tous les modèles Elantra et Sonata 2004. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 $ à un taux annuel de 0 %/0 % équivaut à des mensualités de 208,33 $/166,67 $ pour 48/60 mois. Coût de prêt de 0 $/0 $ pour une obligation totale de 10 000 $/10 000 $. En optant pour le financement à l'achat de l'Accent GS 2004 annoncée, l'acheteur renonce au crédit de location en gros. Si le crédit de 500 $ s'appliquait à l'offre de financement de l'Accent GS 2004, le taux d'intérêt annuel effectif de l'offre d'achat serait alors de 1,89 % sur une période de 48 mois. Toutes les offres de financement à l'achat et de location sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. ♦La garantie globale de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien. En vigueur pour les véhicules vendus le ou après le 22 mars 2004. Voir le concessionnaire pour les détails.

3218211A

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
Brossard Hyundai
8450, boul. Taschereau
Brossard (450) 671-2225

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
860, boul. Monseigneur Langlois
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Jérôme (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche (450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440
Hyundai Ste-Agathe
1701, Route 117
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 321-3777
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier (819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, boul. Fiset
Sorel-Tracy (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125 boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
433, boul. Bois-Francs, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10ième Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Poirier Hyundai
1940, 3ième Avenue
Val d'Or (819) 874-2886

MONTRÉAL PLUS

Le Casino au centre-ville?

Le projet de Loto-Québec refait surface, mais la Ville de Montréal s'y oppose

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le projet de déménagement du Casino de Montréal au centre-ville refait surface dans le prochain plan d'affaires de Loto-Québec, mais la Ville de Montréal s'y oppose.

Loto-Québec prépare un nouveau plan d'affaires qui comprend des scénarios d'agrandissement et de déménagement du Casino de Montréal, a confirmé le porte-parole de la société d'État, Jean-Pierre Roy. « Il y a deux options, c'est incontournable, c'est de déménager ou de rester là », dit-il.

La société d'État déposera son plan d'affaires d'ici la fin du mois, précise le porte-parole.

Ce document porte sur l'ensemble des jeux de hasard gérés par Loto-Québec.

M. Roy précise qu'il comprendra des recommandations pour que le Casino de Montréal demeure compétitif : « La compétition existe, elle s'intensifie. Est-ce qu'il est possible de faire quelque chose à partir de l'emplacement actuel ? C'est la conclusion à laquelle M. Frigon était arrivé. Est-ce que l'administration actuelle en arrivera à la même conclusion ? C'est ce qu'on saura bientôt. »

L'ancien président de Loto-Québec, Gaétan Frigon, avait concocté un plan d'expansion de 470 millions du casino de l'île Notre-Dame, qui prévoyait une salle de spectacle et un hôtel luxueux.

À la demande du nouveau gouvernement, l'actuel président, Alain Cousineau, a entrepris de présenter un nouveau plan d'affaires tenant compte des « impacts sociaux » du jeu.

La radio de Radio-Canada signalait hier que ce plan d'affaires comprenait deux scénarios pour le Casino, soit son agrandissement, au coût de 100 millions, ou son déménagement au centre-ville ou dans le Vieux-Port, où on construirait aussi un hôtel, au coût de 800 millions.

Le responsable de l'urbanisme au comité exécutif de la Ville de Montréal, Robert Libman, affirme que son administration s'opposera à l'implantation d'un casino au centre-ville ou dans le havre de Montréal.

« La Ville reconnaît les problèmes du Casino, mais on ne veut pas hériter des problèmes sociaux au centre-ville », dit-il.

Le conseiller municipal de l'arrondissement de Ville-Marie, Robert Laramée, encourage pour sa part le déménagement pour préserver les espaces verts de l'île Notre-Dame et pour éliminer les problèmes de circulation. « Il faut appuyer les intentions du Casino de déménager au centre-ville pour libérer les îles », dit-il.

L'administration municipale préfère quant à elle que le Casino agrandisse ses installations de l'île Notre-Dame.

Pour régler le problème de circulation, la Ville propose l'implantation d'un système léger sur rail pour relier le Casino au centre-ville.

L'arrondissement de Ville-Marie s'est récemment doté d'une nouvelle réglementation de zonage dans l'île Notre-Dame qui limite l'expansion du Casino à l'intérieur du terrain qu'il occupe. Il a présentement une superficie de 47 613 mètres carrés.

Les 40 millions accordés à Montréal sont retrouvés

SÉBASTIEN RODRIGUE

Après un peu plus de deux jours de recherches, le ministère des Affaires municipales a fait la lumière sur les 40 millions de dollars supplémentaires versés cette année à la Ville de Montréal par l'entremise du contrat de ville, mais qu'on était incapable de prouver.

Une compilation que *La Presse* a reçu démontre que le ministère versera un peu plus de 474 millions à Montréal en 2004-2005, soit près de 40 millions de plus que ce qui était prévu.

Mais l'administration Tremblay-Zampino reproche toujours au gouvernement provincial de ne pas respecter ses engagements concernant le paiement des compensations de taxes pour le Palais des congrès et le financement du transport scolaire (20 millions en tout).

Après le dépôt du budget mardi, le maire Gérald Tremblay avait déclaré que Montréal en ressortait les mains vides, ajoutant que Québec ne respectait pas entièrement le contrat de ville.

Le lendemain, le ministre des Affaires municipales a rétorqué qu'il honorait le contrat de ville et qu'il versait même 40 millions de plus que prévu.

Mais personne au ministère n'était en mesure de préciser où irait cet argent. Selon les documents obtenus par *La Presse* hier, Québec verse davantage d'argent en habitation, pour la revitalisation des sols et pour le développement économique local.

Il y a toutefois moins d'argent pour certains travaux d'infrastructures. Au final, la Ville obtient 474 millions, mais pas d'argent pour le transport scolaire ni pour les taxes du Palais des congrès.

Certaines sommes versées cette année proviennent aussi de subventions datant de l'année dernière. Mais ni la Ville ni le ministère ne pouvaient confirmer quelle somme a ainsi été reportée.

Le porte-parole du comité exécutif, Bernard Larin, indique pour sa part que le gouvernement a fait des choix sans consulter la Ville. « Il y a des montants intéressants pour l'habitation et pour les infrastructures, mais pas où nous en avions besoin pour le transport scolaire et les compensations de taxes pour le Palais des congrès », dit-il. La Ville obtient donc plus d'argent pour des projets, mais pas d'argent frais pour son budget.

Lors de l'adoption du budget 2004, la Ville avait justifié une hausse d'impôts fonciers parce que plusieurs sommes prévues au contrat de ville n'étaient pas versées. Ce contrat de ville avait été conclu avec le gouvernement péquiste en janvier 2003. Cette entente avait pour but de fournir à Montréal davantage d'autonomie financière en augmentant ses revenus au même rythme que ses dépenses.

Apportez votre joint Les policiers visitent le café rebelle

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

Les policiers sont allés faire une visite-surprise, jeudi soir, au café « apportez votre joint » Chez Marijane, au Plateau Mont-Royal. Treize personnes s'y trouvaient : les cinq tenanciers ont été accusés d'avoir vendu de l'alcool sans permis (une centaine de bouteilles de bière ont été trouvées sur les lieux) et quatre clients, de possession simple de marijuana.

Les défusionnistes vont répliquer avec leurs propres études

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les défusionnistes ne croient pas aux calculs commandés par le ministère des Affaires municipales sur les coûts d'une défusion et ils répliqueront bientôt avec leurs propres études pour toutes les anciennes villes de l'île de Montréal.

Avant la tenue de registres et de référendums sur les défusions, Québec rendra publiques 42 études sur les coûts et les conséquences de la défusion pour les 212 villes aujourd'hui fusionnées. Selon des informations obtenues par *La Presse*, ces études révéleraient que l'impôt foncier grimperait de 15 à 20 % dans les villes défusionnées.

Mais peu importe les chiffres publiés, les dirigeants de groupes défusionnistes n'accordent aucune crédibilité à ces études, qui ont coûté 3,6 millions au gouvernement. « Le ministre est un genre de *cheerleader* pour les nouvelles villes, je ne suis pas surpris que les études montrent le côté négatif des défusions », dit l'ancien maire de Westmount, Peter Trent.

Les études des défusionnistes porteront elles aussi sur chacune des anciennes villes de l'île de Montréal. Les groupes opposés aux fusions municipales ont déjà présenté une étude controversée chiffrant le coût des défusions à 13 millions, ou 17 $ par personne. Il s'agit du rapport Poitras, publié durant la campagne électorale.

Les règles encadrant les défusions ont toutefois changé depuis. Advenant la reconstitution d'une ville, un conseil d'agglomération sera formé par les représentants des villes et financé par celles-ci. Cette instance détiendra l'ensemble des responsabilités régionales telles que l'évaluation foncière, le transport en commun, la police, les pompiers et le développement économique.

Dans le cas de Montréal, le poids de la facture partagée est plus important que ne l'était celui de l'ancienne contribution à la communauté urbaine. Environ 70 % des dépenses seraient ainsi partagées par l'ensemble des propriétaires fonciers de l'île. Mais le maire de l'arrondissement d'Anjou, Luis Miranda, conteste ce calcul, qui exagère selon lui les sommes que devront verser les villes défusionnées au conseil d'agglomération.

Les leaders défusionnistes accusent le gouvernement libéral d'amorcer une « campagne de peur » avec ces études. « Ce n'est pas vrai qu'on va augmenter nos taxes de 20 %, mais le gouvernement a toutes les raisons de faire peur au monde, ils ne sont pas défusionnistes, ce sont des fusionnistes », lance l'ex-maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet.

Peter Trent souligne pour sa part que les villes profiteront de la défusion à plus long terme. « Au lieu de regarder les coûts ponctuels, il faut regarder les économies récurrentes et on sait très bien que les villes coûtent plus cher par habitant quand elles sont plus grandes », dit-il.

La publication des études sur le coût des défusions donnera vraisemblablement lieu à une véritable guerre de chiffres entre les camps opposés. En publiant les études sur la défusion, le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, donnera aussi le calendrier d'ouverture des registres et des éventuels référendums. Un référendum est organisé si 10 % des électeurs d'une ancienne ville signent le registre.

AUTRE TEXTE

À l'Ouest, du nouveau: les pro-fusion du West-Island, en page A19

LINEN CHEST
La beauté intérieure

Grattez & ÉCONOMISEZ!
JUSQU'À 50% DE RABAIS
sur le plus bas prix étiqueté.

IL RESTE 9 JOURS SEULEMENT

Venez en magasin pour découvrir nos rabais.
Cette offre est valide seulement du 3 au 12 avril 2004. Tous les rabais sont applicables sur tout en magasin, à l'exception des articles de liquidation déjà réduits de 50% à 70%, aux listes de mariage, aux produits vendus ou achetés antérieurement et les certificats cadeaux.

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville) • Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)
SERVICE À DOMICILE 514.341.7810 www.linenchest.com
3215416A

Un mal de pieds qui donne mal à la tête

CHRISTIANE DESJARDINS

Le soldat Jean Saint-Cyr avait beau se plaindre d'un mal de pieds, c'est pour la tête que les médecins de l'armée voulaient le soigner et l'ont finalement fait réformer, en 1970.

L'homme de 57 ans, qui a traîné sa détresse, son amertume et son mal de pieds toute sa vie, vient d'échouer dans sa tentative d'obtenir réparation de l'armée et du médecin consultant en psychiatrie qui l'avait catalogué, apparemment à tort, comme schizoïde. Il leur réclamait plus de 2 millions de dollars.

La juge Danielle Richer s'est rendue aux arguments des avocats de l'armée et de la succession du médecin, aujourd'hui décédé, selon lesquels le recours de Saint-Cyr était prescrit depuis belle lurette et que, l'homme étant déjà pensionné de l'armée, son recours était voué à l'échec.

C'est en 1967 que Saint-Cyr, alors âgé de 21 ans et ayant une formation de machiniste, postule pour entrer dans l'armée. Lors de son examen médical, le médecin de l'armée note que Saint-Cyr s'était blessé aux deux pieds en tombant dans un escalier cinq ans auparavant, mais qu'il n'y avait pas de séquelles. Peu après, Saint-Cyr est admis dans le Royal 22e régiment, avec un contrat de cinq ans. Il évolue plutôt bien dans l'armée jusqu'à ce que, en mai 1969, lors d'une parade militaire, il se mette à souffrir terriblement des pieds. « J'ai eu l'impression que mes deux pieds s'étaient affaissés », dira-t-il au médecin, qui ne trouve pour sa part rien qui cloche, si ce n'est que l'homme a les pieds plats.

Mais voilà, par la suite, le mal de Saint-Cyr s'intensifie, au point où il ne peut rester debout bien longtemps. Lors d'une consultation médicale ultérieure, Saint-Cyr signale qu'il a tellement mal qu'il préférerait se jeter en bas du pont de Québec. Le médecin soupçonne le patient d'être suicidaire et l'envoie immédiatement à un collègue psychiatre, le Dr Claude Béland. Celui-ci le fait hospitaliser durant cinq jours en avril 1970, pour dépression. Saint-Cyr se dit déprimé à cause de son mal de pieds. Mais dans son rapport aux autorités de l'armée, le Dr Béland considère que Saint-Cyr n'est pas stable parce qu'il a eu plusieurs emplois avant d'entrer dans l'armée (l'homme qui travaille depuis l'adolescence a eu deux emplois comme machiniste et un comme *bell-boy*), qu'il a une adaptation marginale à la vie militaire et que, en somme, il s'agit d'une personnalité schizoïde qu'il vaudrait mieux licencier. Ce qui est fait en août 70.

La vie civile et la déprime

Saint-Cyr se retrouve dans la vie civile, un peu perdu, sans travail et souffrant toujours des pieds. En 1973, il est opéré par un médecin de Québec. L'opération ne fait qu'atténuer ses douleurs. Il sera réopéré en 1992, avec insertion d'une prothèse au gros orteil, puis en 1993, parce que son corps rejette la prothèse. De 1970 à aujourd'hui, il a été incapable de travailler, si ce n'est pendant un an, en 1987. Mais il a dû arrêter à cause de ses douleurs, dit-il. En fait, il a pratiquement toujours vécu d'aide sociale, alors qu'il se voyait faire carrière dans l'armée.

En 1990, il a demandé et finalement obtenu une petite pension des Anciens Combattants, qui a été révisée à la hausse après qu'un psychiatre, en 2001, eut reconnu que les problèmes de Saint-Cyr émanaient bel et bien de ses pieds et non de sa tête, mais que les maux de pieds persistants et le faux prétexte donné par l'armée avaient amené une déchéance psychologique et physique chez le patient.

Saint-Cyr a tout de même poursuivi l'armée, lui reprochant de s'être débarrassée de lui en le faisant passer pour fou au lieu de le traiter pour ses maux de pieds, anéantissant ainsi sa vie.

POUR SE FAIRE UNE IDÉE
LA PRESSE AFFAIRES
Tous les jours dans LA PRESSE

Avis de qualité

Le Curateur public du Québec

Le Curateur public du Québec fait connaître, par la publication de cet avis, qu'il a maintenant la responsabilité de liquider des successions ou d'administrer des biens qui n'ont pas été réclamés, pour les personnes ci-dessous mentionnées.

Si vous croyez être l'héritier d'une de ces successions ou avoir le droit de réclamer un de ces biens, vous devez vous adresser au Curateur public.

La procédure à suivre pour faire votre réclamation vous sera communiquée, ainsi que les honoraires qui s'appliquent. Ces honoraires seront déduits du montant que vous réclamez. Dans votre démarche, vous devrez prouver hors de tout doute que vous êtes bien l'héritier, le propriétaire ou l'ayant droit de la succession ou des biens que vous réclamez.

Vous souhaitez obtenir plus d'information, faire une réclamation ou avoir accès à la liste complète de tous les biens non réclamés confiés au Curateur public ? Consultez le registre à l'adresse www.curateur.gouv.qc.ca. Vous pouvez aussi téléphoner au (514) 873-4074 ou au 1 800 363-9020.

Notes : Le règlement d'une succession exige des délais qui varient selon la complexité du cas et peuvent s'échelonner sur plusieurs mois.

Le Curateur public du Québec agit conformément aux dispositions de l'article 32 de la *Loi sur le curateur public* et de l'article 699 du *Code civil du Québec.*

1. Successions non réclamées :

Nom	Domicile	Date du décès
ALAIN, Yves	850, rue de Beaujeu, Québec	2003-09-13
ALARIE, Charles Jr.	96, rue Saint-Jean, East Angus	2003-02-20
AUBUT, Yves	3753, rue Roi-Georges, Jonquière	2003-04-29
BEAUCAGE, Gérard	5500, boulevard Lasalle, Verdun	2002-08-11
BEAUCHESNE, Stéphane	3061, rue Valleyinn, Sainte-Marthe du Cap	2004-01-25
BÉCHARD, Roger	8530, 25e Avenue, appartement 3, Montréal	2003-09-03
BÉDARD, Émile	121, rue Prud'Homme, Saint-Constant	2003-06-13
BÉDARD, Théobald	366, boulevard Perrot, Ile Perrot	2003-09-18
BÉLAND, Marcel	3555, rue Jeanne-Mance, appartement 19, Montréal	2003-11-05
BÉLANGER, André	6864, parc Rawdon, Rawdon	2003-01-10
BÉLANGER, Mathieu	430, boulevard Pie XII, Cap-de-la-Madeleine	2003-06-12
BÉLANGER, Roland	292, rue Gauthier, Saint-Jérôme	2002-10-22
BERTRAND,Xavier (François)	1565, rue Victoria, appartement 112, Longueuil (Saint-Lambert)	2003-09-20
BÉRUBÉ, Georges	2601, chemin de la Canardière, Beauport	2003-07-28
BILLY, Rolland	744, boulevard du Hâvre, appartement 9, Salaberry de Valleyfield	2003-08-18
BOLDUC, André	1440, rue Dufresne, Montréal	2001-08-21
BOUCHARD, Jacques	1157, rue Champlain, Valcourt	2003-01-24
BOUCHARD, Marise	1, rue Véronneau, Bromptonville	2004-01-10
BOUCHER, Katy	4531, route 157, Notre-Dame-du-Mont-Carmel	2001-02-23
BOUSQUET, Jacqueline	12900, rue Notre-Dame Est, Montréal	2001-11-15
BOUVETTE, Réal	1274, rue Laviolette, Trois-Rivières	2003-04-08
BRAY, James Richard	710, 32e Avenue, appartement 208, Lachine	2003-09-16
CAMPAGNA, Romain	520, route 230, Saint-Alexandre	2003-06-03
CARON, André	80, rue Saint-Gilbert, Lévis	2004-01-30
CARR, Stefan	780, rue Saint-Rémi, appartement 156, Montréal	2003-09-30
CARRIER, Marcel	7675, rue Chambord, Montréal	2003-02-26
CHARBONNEAU, Denis	570, rue Paul, appartement 2, Longueuil	2003-07-09
CHARBONNEAU, Raymond	4727, rue Carré Duclaux, Québec	2003-06-21
CHATT, Abdelnagid	715, rue des Glacis, Québec	2001-03-04
CHRISTIN, Gérard	3931, Lakeshore Drive, Rawdon	2001-08-23
COMEAU, Aline	1023, rue Beauchamp, Sainte-Adèle	2003-01-05
CORMIER, Suzanne	700, rue de Gaspé, appartement 1411, Montréal (Verdun)	2003-11-22
CÔTÉ GONTHIER, Adela	1870, boulevard Pie IX, Montréal	2000-01-04
COTÉ, Christian	115, rue Vadnais, Saint-Nicéphore	2004-02-11
COTÉ, Jacques	1103, rue Fairmount, appartement 3, Sherbrooke	2003-12-18
COTÉ, Rose-Hélène	1011, rue Médéric-Gravel, Saguenay (arrondissement La Baie)	2004-02-10
COTTON, Carmelle	16120, rue Clément, Saint-Hyacinthe	2003-07-13
COULOMBE, Joseph	2550, rue Bossuet, appartement 16, Montréal	2003-07-03
COUTURE, Clément	71, avenue de la Cour, Montmagny	2003-10-30
COUTURIER, Jean-Paul	6653, rue Christophe-Colomb, appartement 14, Montréal	2003-09-03
COWARD, Avis	6465, avenue Chester, Montréal	2003-04-30
CRÉPEAU, Marie-Jeanne	108, rue Labrie, appartement 4, Saint-Eustache	2003-04-24
CUSSON, Jules	1245, rue Dumouchel, Sainte-Adèle	2003-04-14
CYR, Cécile	117, rue Régnault, appartement 3, Sept-Iles	2004-01-25
CYR, Pierre	17583, rue Saint-Luce, Mirabel	2003-09-12
DEBOARD, Robert	195, rue Virginie, Saint-Jérôme	2003-09-23
DÉCARY, Marcel	433, rue Querbes, Montréal	2003-05-06
DEGUISE, Gilles	125, avenue Goyette, Chertsey	2002-09-20
DELAROSBIL, Raymond	2057, rue Liebert, Montréal	2003-08-09
DESMEULES, Laurent	58, rue Césaire, Sainte-Hedwidge	2003-05-04
DOUCET, Christian	4216, rue Delorimier, appartement 102, Montréal	2004-01-13
DRAVIGNÉ, Michel	1350, rue de l'Ondée, appartement 103, Sainte-Foy	2004-02-06
DUBÉ, Jean-Paul	1455, place d'Anjou, appartement 5, Laval	2003-07-26
FABER, Louis	261, rue Harry Haworth, Drummondville	2003-03-20
FITZ-MORRIS, Francine	394, rue Verone, Terrebonne	2003-06-26
FONTAINE, Angela	2122, rue Panet, appartement 601, Montréal	2003-05-04
FORGET, Michel	918, rue Sarrazin, appartement 938, Lachenaie	2003-06-14
FOURNIER, Vitaline (Lyne)	4685, rue Henri Deslongchamps, appartement 5, Montréal	2003-11-28
GAMACHE, Michel	2427, rue Desroches, chambre 111, Sainte-Julienne	2003-06-05
GARNEAU, Madeleine	1085, boulevard Chomedey, appartement 203, Laval	2003-10-06
GAUDET, Yvon	181, rue Brière, Saint-Jérôme	2002-03-18
GENEST, Rita	1274, rue Laviolette, Trois-Rivières	2003-09-09
GIROUX, Jocelyne	7060, rue Giraud, appartement 503, Montréal	2003-08-31
GORGOLINI, Antonietta	1425, rue Notre-Dame, Saint-Césaire	2002-09-13
GOSSELIN, Jean-Paul	53, rue Saint-Jérôme, Saint-Urbain	2003-09-12
GOSSELIN, Juliette	4896, rue Saint-Denis, appartement 14, Montréal	2002-12-06
GUILLEMETTE, Michel	909b, 42e Avenue, Laval	2003-07-26
HÉBERT, Yves	345, rue Bellevue, Laprairie	2003-11-01
HELLIKER, Eleanor	200, boulevard Perrot, Ile Perrot	2003-09-16
HEWTON, Michael J.	1800, rue Saint-Jacques, Montréal	2002-04-14
HITCHMOUGH, Derek	6709, rue Sherbrooke Ouest, appartement 28, Montréal	2002-12-03
ISABELLE, Marcel	525, rue Victoria, Salaberry-de-Valleyfield	2003-10-29
JACKSON, Betty	585, rue Maisonneuve, Magog	2003-07-15
JOSEPH, Lucien	6801, rue Garnier, Montréal	2003-12-09
KOVACS, Maria	5795, avenue Caldwell, Montréal	2003-07-16
LACASSE, Raymond	12900, rue Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles	2001-09-22
LACHANCE, Gertrude	520, route 230, Saint-Alexandre	2003-04-30
LACHANCE, Paul	1000, rue Visitation, appartement 317, Saint-Charles Borromée	2003-08-27
LACROIX, Yvon	1375, rue Jules Poitras, appartement 405, Ville Saint-Laurent	2003-07-04
LADOUCEUR, Raymond	6, rue des Flandres, appartement 21, Gatineau	2002-10-31
LAFOREST, Jeannette	8950, rue Sainte-Claire Est, Montréal	2003-05-01
LAFRAMBOISE, Madeleine	256, rue Champigny, Repentigny	2003-07-28
LALONDE, André	19, rue Saint-Louis, appartement 7, Valleyfield	2003-12-23
LANDRIAULT, Gilbert	364, rue de Dreux, Laval	2004-01-05
LANGLOIS, Maurice	898, rue Principale, Roxton Ponds	1998-07-06
LAROCHE, Suzanne	150, rue Saint-Thomas, Valleyfield	2003-06-26
LEBOEUF, Gérard	124, rue Notre-Dame, Salaberry-de-Valleyfield	2003-12-01
LEDUC, Lucien	2620, rue Louis-Joseph-Gaston, Montréal	2003-12-06
LEFEBVRE, Denis	7070, boulevard Perras, Rivière-des-Prairies	2001-11-25
LEMIEUX, Richard	2835, rue Adonis, Laplaine	2003-05-17
LEROUX, Chrstian	152, rue Georges, Masson-Angers	2003-07-31
LEROUX, Marcel	7667, rue Ravary, Lasalle	2003-11-01
L'HÉRAULT, Marcel (Jean)	141, rue Beaulieu, Saint-Jean-sur-Richelieu	2003-07-07
LIPSHITZ, Uriah	6875, boulevard Lasalle, Verdun	2002-11-30
LIPSON, Naomi	2120, rue Augustin Cantin, Montréal	2001-12-29
L'ITALIEN, Yvon	1, rue Lebel, appartement 8, Saint-Antonin	2003-11-09
LIZOTTE, Caroline	645, boulevard Saint-Germain Ouest, Rimouski	2002-06-11
LIZOTTE, Lucien	3730, rue Bellechasse, Montréal	2002-05-25
LORD, Marcel	7, rue du Cenacle, Lac-au-Saumon	2003-06-21
LORMIER, Marie-Agnès	12235, rue Grenet, Montréal	2002-11-18
LYNCH, Serge	194, 8e Rue, Grand-Mère	2003-09-08
MARCIL, Guyanne	81, Croissant des Pionniers, Saint-Jean-sur-Richelieu	2003-07-21
MARCOTTE, Raymond	841, 3e Rang, Saint-Gabriel de Brandon	2003-09-23
MASSE, Francine	245, rue Ross, Mont-Joli	2001-02-14
MCDOUGALL, David Alex.	Sainte-Agathe-des-Monts	2003-09-12
MICHAUD, Gertrude	1550, rue Pointe-aux-Lièvres Nord, Québec	2003-07-21
MICHAUD, Régina	1440, rue Dufresne, Montréal	2002-06-26
MONETTE (LAVOIE), Rachel	2304, rue Saint-Zotique, Montréal	2003-07-16
MONTPETIT, Gilles	6350, rue Hadley, appartement 1, Montréal	2003-12-20
MORENGEUR, Jean-Charles	2515, rue Lyall, Montréal	2003-06-07
O'BRIEN, Jonathan	3, rue Leroux, Pointe-des-Cascades	2002-12-20
OUELLET, Gaston	Nicolet	2002-10-13
OUELLET, Justine	150, rue Mgr Ross, Gaspé	2003-05-20
OUELLET, Richard	547, rue Principale, Petite-Rivière Saint-François	2003-08-29
OUELLETTE, Jeanne	201, chemin de la Promenade, Val-des-Monts	2002-03-10
PAINE, Barry	67, avenue Angell, Beaconsfield	2003-07-26
PARENT, Louis	7357, avenue de Châteaubriand, Montréal	2003-08-28
PARENTEAU, Maurice	980, rue McGauran, Richmond	2002-09-16
PAYEUR, Mario	1169, 4e Avenue, Thetford Mines	2003-07-16
PELLETIER, Damien	2601, chemin de la Canardière, Beauport	2003-06-27
PELLETIER, Edouard	3345, boulevard Henri-Bourassa Est, Montréal	2003-01-07
PERREAULT, Jeanne-d'Arc	135, rue Sherbrooke Est, appartement 1510, Montréal	2003-09-06
PIGEON, Fabien	2120, rue Ouellette, La Plaine	2003-08-28
PINEL, Jeannette	33, boulevard Saint-Joseph, appartement 9, Châteauguay	2002-09-21
PLEZKIS, Rudolph	4300, rue Angora, Terrebonne	2002-10-30
POINTE JOUR, Rooney S.	36, rue de Bénédictine, Lorretteville	2003-06-24
PORTELANCE, Antoinette	440, rue Principale, Grondines	2001-08-19
RHEAULT, Denis	3825, rue Jacques de Labadie, appartement 110, Trois-Rivières	2003-09-15
RICHER, Robert	224, terrasse Turcotte, appartement 323, Longueuil	2003-08-25
RIOUX, Gérald	4924, rue Beausoleil, Laval	2003-09-14
ROSA, Luc	396, rue de Lasalle, Boucherville	2004-01-28
ROY, Bruno	265, rue Charles-Dufrost, appartement 103, Lévis	2003-11-07
ROY, Edouard	665, rue Hypolite-Bernier, appartement 313, Lévis	2004-02-21
ROY, Rita	135, boulevard Claude-David, Repentigny	2003-09-24
SANSCHAGRIN, Denise	2287, rue des Tours, appartement 9, Châteauguay	2003-11-02
SAUMUR, Denis Émile	71, rue Saint-Laurent, appartement 1, Beauharnois	2003-03-06
SENNEVILLE, Bertrand	5625, rue Platon, appartement 406, Longueuil (Brossard)	2004-02-12
SIROIS, Marcel	7150, rue Marie-Victorin, Montréal	2003-08-04
SMITH, William	4545, avenue Walkley, appartement 302, Montréal	2004-01-30
SOUCY, Jacqueline	9400, rue Irène-Joly, appartement 308, Montréal	2004-01-05
ST-GEORGES, Pierre	3840, rue Saint-Urbain, Montréal	2003-09-26
ST-LAURENT, Colette	979, rue Saint-Edouard, Saint-Urbain	2001-08-23
SULIKOWSKI, Lech	5980, avenue de Christophe-Colomb, Montréal	2003-10-31
THEMENS, Jean	53, boulevard Daniel Johnson, Laval	2002-04-15
THÉORÊT, Monique	160, rue Saint-Charles-Borromée, Joliette	2003-03-22
THERRIEN, Ghislaine	2000, rue Ledroit, appartement 55, Québec	2004-01-19
THERRIEN, Roger	4, chemin du Boisé, Lac Beauport	2003-09-23
TREMBLAY, Germaine	8190, avenue du Zoo, appartement 46, Charlesbourg	2003-10-02
TREMBLAY, Richard	8680, rue Choquette, Saint-Léonard	2003-05-01
TURCOTTE, Steve	1273, rue Principale Ouest, Lawrenceville	2003-12-25
VELLEL, Hervé	350, boulevard Samson, Laval	2003-08-26
VÉZINA, Denise	3227, rue Bellechasse, Montréal	2003-12-25
WOOD, Kenneth	7953, rue Henri-Julien, Montréal	2003-11-24

2. Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé :

Nom	Domicile	Date du décès
ARCHAMBAULT, J. Ludger	Veuf de Dorcina Cadieux, lot vacant à Laval	
BOIVIN-AUDET, Rita	Leg particulier dans la succession Marie-Anna Simone Gilbert	2002-12-08
DOUGLAS, Gordon	Lot vacant à Chambly	1977-02-26
GODARD, Gilles	Caisse des bénéficiaires du CHSLD-CLSC Nord de l'Île	2004-01-04
LALONDE, François	34e Avenue, Municipalité de Saint-Zotique	
LEFEBVRE, Emery	Rue Lippée, Municipalité des Côteaux	
LEFEBVRE, Godefoi	Rue Lippée, Municipalité des Côteaux	
MIKIVER RANDMERE, Olvi	Expropriation à Saint-Joachim de Châteauguay	
PALLAS, Herman	Expropriation à Saint-Joachim de Châteauguay	
RANDPALU, Adu	Expropriation à Saint-Joachim de Châteauguay	
SZEWCZAK, Victoria	Caisse des bénéficiaires du CHSLD-CLSC Nord de l'Île	2003-07-15

3. Biens délaissés par les personnes morales dissoutes :

Complexe de production porcine de la Mitis Inc.
Gestion Laurier Fluet Inc.
La Corporation Industrielle Cytren
Les Entreprises de construction B M S S Inc.
Les Services Littéraires de traduction de textes commerciaux, industriels et culturels de la Montérégie
Réparations Transradio Inc.
Westisle Realties Ltd
2863-6827 Québec Inc.
9023-6837 Québec Inc.
9040-9954 Québec Inc.
Flocage Général Inc.
Habitations St-Casimir Enr.
Les Constructions B.D.S. Inc.
Les Immeubles Abacus Inc.
Lida développement Inc.
Riviera Investment Corporation
2617-5521 Québec Inc.
9003-8241 Québec Inc.
9027-1404 Québec Inc.

Selon l'article 794 du *Code civil du Québec*, le Curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 1° du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le Curateur public remettra les biens et les revenus produits aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans de la date du décès ou en tout temps, dans les autres cas, sauf à l'égard des sommes dont le montant est inférieur à 500 $ où le droit de les récupérer se prescrit par dix ans à compter de la remise au ministre des Finances.

4. Avis de clôture d'inventaire

Conformément à l'article 795 du *Code civil du Québec*, prenez avis que le Curateur public, agissant aux termes de l'article 698 du *Code civil du Québec*, a procédé à la clôture d'inventaire pour les successions suivantes :

Nom	Domicile	Date du décès
ARCHAMBAULT, Françoise	4900, boulevard Lapointe, Montréal	2003-07-03
BEAUDIN, Dany	232B, rue Belle-vue, Grande-Rivière	2000-04-17
BEAUDRY, J.O. Gérard	2797, rue Desportes, Mascouche	1997-06-25
BERIAULT, Armand	225, avenue de la Présentation, Dorval	2002-06-03
BISSON, Yves	915, rue Lévis, Val-D'Or	2003-01-15
BLAIS, Jeannette	7905, rue Sherbrooke Est, Montréal	2003-01-02
BOILEAU (PITT), Denise	5288, avenue Delorimier, Montréal	1999-09-01
BOILY, Serge	140, rang 6, Sainte-Rose-de-Watford	2003-04-09
BROWN, Norman	1800, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal	2003-06-23
BURKE, Dorothy	574, rue Brady, appartement 1, Buckingham	2003-07-07
CAISSY, Robert	2850, rue Marquette, Montréal	2002-10-06
CALVÉ, Robert	1729, chemin du Village, Saint-Adolphe d'Howard	2000-05-02
CAMIRAND, Rodolphe	122, rue Baker, Danville	2002-10-14
CARON, Raoul	5975, place L'Authion, appartement 523, Montréal	2002-05-10
CHARBONNEAU, Léonard	4425, boulevard Lévesque ouest, appartement 8, Laval	1999-05-24
CHARBONNEAU, Pierrette	2455, rue Boulogne, appartement 417, Longueuil	2002-12-31
COATES, Mabel M.	1800, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal	2001-07-27
COOTE, Lilian	5955, rue Grande-Allée, Brossard	2003-03-20
CÔTÉ, François	72, Lac Minouche Sud, Saint-Ulric	2002-11-26
COURTEMANCHE,Jacqueline	1343, rue Bélanger, appartement 3, Montréal	2003-04-07
DE REPENTIGNY, André	156, rue Dequoy, Saint-Gabriel	2003-02-14
DESCHATELETS, Ghislaine	171, avenue Gouin, appartement 3, Amos	2003-04-02
DESCHÊNES, Roger	551, route 307, Val-des-Bois	2001-04-18
DESROSIERS, Marie-Jeanne	555, rue Saint-Georges, Laprairie	2001-07-13
DEVOYEAU, Cécile	885, boulevard Ducharme, La Tuque	2003-06-27
DRESCHER, Rita	21, rue Godon Ouest, Sainte-Agathe-des-Monts	2003-06-17
DUBORD, Cécile	605, rue Fleury, Saint-Casimir	2002-11-09
DUCHARME, Robert	548, rue Prince-Arthur Ouest, appartement 1, Montréal	2002-12-11
DUGUAY, Jean	451, monseigneur Ross Est, Chandler	2001-11-19
FACKINI, ,Jacqueline	565, rue Cousineau, appartement 3, Laval	2001-01-02
FALARDEAU, Yvonne	7445, rue Hochelaga, Montréal	2003-06-30
FAUBERT, Antoinette	65, rue Hector, Ormstown	2002-04-29
FOURNIER, André	5612, 16e Avenue, Montréal	2002-06-14
FOURNIER, Anne	10191, rue Saint-Urbain, Montréal	2002-10-14
FOURNIER, Robert	3, avenue Martel de Brouage, Baie-Comeau	2002-10-15
GARNEAU, Léopold	43, rue Iberville, appartement 12, Rivière-du-Loup	2002-08-21
GAUTHIER, Alain	453, rue Gince, Granby	2001-09-11
GAUVIN, Lucien	2174, rue Rachel Est, Montréal	2002-12-18
GÉLINAS, Daniel	545, boulevard Trudel Ouest, Saint-Boniface	2002-10-02
GENDRON, Roland Ovide	6, rue Turbide, Lac-au-Saumon	2001-06-03
GERMAIN, Grégoire	575, rue d'Aiguillon, appartement 4, Québec	2001-12-29
GERMAIN, Marcel	4505, rue de Lanaudière, appartement 3, Montréal	2002-12-03
GRANT, Jean-Auguste	31, 25e Avenue Sud, Bois-des-Filion	2002-03-10
HAMEL, Madeleine	5304, rue Macdonald, appartement 205, Montréal	2001-11-10
HICKEY, Vera	6875, boulevard Lasalle, Verdun	2002-03-27
HOULE, Madeleine	852, rue Montcalm, appartement 202, Shawinigan	2001-12-28
KRITZIOTIS, Emmanuel P.	6032, rue Baillargeon, Brossard	2003-02-10
LAFLEUR, Michel	21, rue Coolbreeze, Pointe-Claire	2003-08-03
LAFRAMBOISE, Michel	233, rue Palardy, Saint-Hugues	2002-05-04
LALONDE, Roger	57A, rue Frontenac, Hull	2000-01-08
LAMARCHE, Marcel	4450, rue Saint-Jacques Ouest, appartement 309, Montréal	2001-11-06
LAMONTAGNE, Huguette	4255, avenue Papineau, Montréal	2002-07-04
LAROSE, André	4255, avenue Papineau, Montréal	2002-11-21
LAVALLÉE, Réal	4660, rue Saint-Dominique, appartement 304, Montréal	2002-11-02
LAVERGNE, Georges	5000, rue Albert Tessier, Shawinigan	2002-09-08
LEBLANC PIERRE, Blanche	8585, terrasse Champlain, Lasalle	2000-02-01
LEBLANC, Marcel	230, rue Evelyne. Saint-Nicéphore	2002-07-19
LEGAULT, Marie-Claire	777, 4e Avenue, Lachine	2002-07-26
LESSARD, Catherine	181, 6e Avenue, Louiseville	2002-08-01
LÉVEILLÉ, Émile	3500, rue Chapleau, Montréal	2001-11-15
LOYER, Robert	1525, rue Principale Nord, L'Annonciation	2003-06-26
MAHER, Patricia	5200, 80e Rue, Laval-Ouest	2003-05-19
MAISONNEUVE, Raymond	5102, rue Lafontaine, appartement 5, Montréal	2002-03-29
MANSEAU, Armand	171, rue Hector-Papin, L'Assomption	2003-04-26
MARCOUX, Ernest	189, rue Saint-Olivier, Québec	2003-01-12
MARTEL, Carmen	2601, chemin de la Canardière, Beauport	2003-07-16
MARTEL, Martial	3450, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières	1999-05-03
MCGRATH, Patricia	3430, rue Jeanne-Mance, Montréal	2002-03-02
MARCHAND, Claude	33, rue Saint-Charles Nord, Granby	2002-11-15
MATHIEU, Guy	11358, rue Drapeau, Montréal-Nord	2002-03-17
MATTSON, Carl Martin	305, boulevard des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue	2003-05-04
MÉTHOT, Clément	4900, boulevard Lapointe, Montréal	2002-11-15
MICHEL, André	57, rue Girard, La Malbaie	2003-07-14
MIECZKOWSKA, Eugenia	1580, rue Poupart, appartement 4, Montréal	2002-10-28
MONROE, June-Iris	3350, boulevard Cavendish, Montréal	2003-04-11
OFFERMAN, Alex	1, rue Napoléon, Sainte-Thérèse	2001-02-14
ORDOZGOITI, Antonia	1051, rue Saint-Hubert, Montréal	2000-08-26
OSTIGUY, Jean	774, rue Saint-Charles, appartement 3, Marieville	2003-11-11
PELLETIER, Jeannine	612, 5e Avenue Ouest, Amos	2003-07-27
PÉRON, Stéphane	1435, rue Crevier, appartement 1, Ville Saint-Laurent	2003-02-05
PERREAULT, Thérèse	1637, rue Notre-Dame Nord, Thetford Mines	2003-06-29
PERRON, Irène	645, rue Saint-Germain Ouest, Rimouski	2003-04-20
PIETRONIRO, Vincent	1724, rue Springland, Montréal	2003-01-16
PLOUFFE, Étienne	411, rue de la Madone, Mont-Laurier	2003-05-09
POULIN, Émilien	189, rue Principale, Saint-Luc	2003-06-04
PROTEAU, Lorenzo	263, rue de la Jemmerais, Boucherville	2001-09-10
RABOUIN, Bertrand	5205, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	2003-03-30
RACINE, Yves	200, rue Principale, Cowansville	2001-11-27
RICE (MICHAUD), Thérèse	1085, boulevard Chomedey, appartement 215, Laval	2002-10-27
RICHARD, Rosaire	2601, chemin de la Canardière, Beauport	2002-10-19
RIOUX, Gilbert	21, rue Saint-Joseph, appartement 304, Loretteville	2003-04-28
RIOUX, Mathieu	11905, rue des Enclaves, Montréal	2002-11-22
RIVEST, Conrad	1000, boulevard Sainte-Anne, Saint-Charles Borromée	2002-02-02
RUBIN, Sara	4530, 3e Rue, Chomedey, Laval	2001-10-30
SANSREGRET,Jean-Jacques	3550, rue Jeanne-Mance, appartement 302, Montréal	2003-01-06
ST-LAURENT, Line	4727, rue Parthenais, Montréal	2002-12-13
ST-LAURENT, Simone	3000, place Alton-Goldbloom, appartement 308, Laval	2003-06-18
STRACHAN, David	5470, rue Saint-Laurent, appartement 105, Montréal	2001-02-13
SURPRENANT, Roger	2893, rue des Ancêtres, Mascouche	2003-07-02
SZCZEPANIAK, Wladyslaw	5655, rue Bélanger Est, Montréal	2003-07-07
THIBAULT, Réal	165, avenue du Collège Est, Lac-des-Écorces	2001-06-04
THIBEAULT, Michel	1100, rang Sainte-Cécile, Sainte-Béatrix	2003-06-05
THIVIERGE, Jean	2, place d'Avignon, Laval	2002-08-08
TREMBLAY, Antonio	10559a, rue de Martigny, Montréal	2002-09-07
TREMBLAY, Bertrand	2458, rue Chester, Sainte-Sophie	2000-05-08
VINCENT, Nicole	900, boulevard Manseau, Joliette	2002-03-29
WOLF, Alfred Joseph	305, boulevard des Anciens-Combattants, Sainte-Anne-de-Bellevue	2003-06-20
ZAITCHIK, Naomi	5795, avenue Caldwell, Côte Saint-Luc	2002-10-10
ZUCKERMAN, Leonard	2435, rue Mantha, Saint-Laurent	2003-01-02

5. Avis de fin de liquidation

Conformément à l'article 700 du *Code civil du Québec*, le curateur public donne avis qu'il a terminé la liquidation des successions ci-dessous mentionnées. Tout héritier ou ayant droit peut faire valoir ses droits auprès du curateur public dans les dix ans suivant la date où son droit s'est ouvert.

Nom	Domicile	Date du décès	Reliquat
AUBUT, Auguste	7990, rue Iberville, appartement 24c, Montréal	1998-08-25	1 896,94$
SZAKAL, Michel	3165, rue Barclay, appartement 401, Montréal	1999-03-09	178,10$

Le Curateur public du Québec
Direction générale de l'administration
provisoire des biens non réclamés
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 10e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-4074
1-800-363-9020
www.curateur.gouv.qc.ca

Québec

3219159A

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE ©

Des groupuscules en faveur du maintien de la grande ville surgissent dans le *West Island*, endroit qui est plus réputé pour ses partisans défusionnistes que pour les amoureux du slogan « Une île, une ville ». Par contre, on ne se berce pas d'illusions à Sainte-Anne-de-Bellevue.

À l'Ouest, du nouveau

Le scandale des commandites et les rumeurs d'élections à Ottawa ont capté toute votre attention ? Pourtant, une bataille acharnée se déroule dans plusieurs coins de l'île de Montréal. L'enjeu de la bataille : la survie de la grande ville.

SÉBASTIEN RODRIGUE

On les croyait menacés d'extinction, voire inexistants. Voici qu'ils font surface dans le *West Island* à la veille de la bataille sur les défusions. Les partisans de la fusion de Montréal existent en chair et en os au sein de groupuscules qui se mettent en place en vue des scrutins référendaires. Mais ils ont une énorme pente à remonter face à une machine défusionniste bien huilée.

Au centre de ce qui s'appelait auparavant Sainte-Geneviève, les visiteurs se sentent davantage dans une petite ville de province qu'à Montréal. Les rues sont bordées de maisons datant de différentes époques, il n'y a aucun immeuble à étages en vue et la rivière des Prairies ne coule pas très loin. C'est le calme plat.

Il s'agit pourtant de Montréal. Et là, comme dans toutes les anciennes villes de banlieue, les citoyens pourront choisir de quitter la nouvelle ville pour redevenir une municipalité selon les termes prévus dans la loi 9 adoptée à la fin de l'année dernière.

Mais contrairement aux idées reçues, certains résidants du *West Island* se plaisent dans la nouvelle ville et qui ne voient pas l'intérêt de tenir des référendums. « Montréal est née il y a deux ans, il faut lui laisser la chance de s'épanouir », clame Catherine Clément-Talbot, qui organise un comité pour défendre les fusions municipales à Sainte-Geneviève et à L'Île-Bizard.

Au cours de leur dernière réunion, ils étaient une poignée à planifier une campagne pour court-circuiter l'étape des registres pour obtenir un référendum sur les défusions. Dépliants, publicité, porte-à-porte : c'est une campagne référendaire à petite échelle qui se prépare.

Ces groupes sont appuyés par l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), le parti du maire de Montréal, Gérald Tremblay. L'UCIM les conseille et leur fournit de la documentation, mais au-delà de ce coup de pouce, ces groupes subviennent à leurs besoins. Le parti du maire Tremblay souhaite voir des groupes de citoyens semblables éclore dans toutes les anciennes villes, particulièrement dans des ex-villes de banlieue comme Anjou, Pierrefonds, Beaconsfield, Sainte-Geneviève et L'Île-Bizard où la fièvre défusionniste semble avoir un peu moins de prise.

On ne se berce pas d'illusions pour Sainte-Anne-de-Bellevue, par exemple, où le conseiller municipal Bill Tierney mène sa bataille défusionniste à fond de train. « Les gens ne frappent pas aux portes, il n'y a pas de liste d'attente. On part avec notre bâton de pèlerin », reconnaît Mme Clément-Talbot.

Les défusionnistes ont visiblement une longueur d'avance dans leurs fiefs. Ils ont commencé à s'organiser dès que l'on a entendu parler du projet de loi 9. Le phénomène s'est accéléré à la veille de la tenue des registres en vue d'obtenir un référendum.

Au cours des dernières semaines, les groupes défusionnistes ont multiplié les soirées d'information et de financement, tout en inaugurant des sites Internet. La plupart prennent place autour d'élus municipaux anciennement du parti de maire Gérald Tremblay ou d'ex-conseillers municipaux désabusés par les fusions municipales.

Le conseiller municipal Michael Vaddachino, anciennement de l'UCIM, a ainsi mis sur pied le Comité des LaSallois pour la défusion, qui compterait environ 1000 membres. « Il faut informer les gens pour qu'ils aillent signer les registres. Ils auront au moins la possibilité de se prononcer sur la défusion », explique-t-il. Une fois l'obtention l'étape des registres passée, le comité se battra ensuite pour gagner le référendum sur la défusion. Des groupes semblables ont pris forme à Pointe-Claire, Kirkland, Côte-Saint-Luc, Westmount, Anjou et Montréal-Est notamment.

Haro sur la ville

Entre-temps, les anciens maires Bernard Paquet (Saint-Laurent) et Peter Trent (Westmount) participent à des conférences un peu partout pour stimuler les troupes et pourfendre la nouvelle ville. M. Trent mentionne pour sa part que la partie n'est pas gagnée d'avance pour le clan défusionniste. « Plusieurs trouvent que les libéraux n'ont pas respecté leur promesse, il faudra les convaincre que ça vaut la peine », dit-il. Selon l'ex-maire, les militants défusionnistes devront entreprendre une importante campagne de porte-à-porte pour inciter la population à faire sécession.

Certains résidants du *West Island* se plaisent dans la nouvelle ville et ne voient pas l'intérêt de tenir des référendums.

Pour y arriver, le groupe défusionniste de Dorval a divisé l'ancienne ville en neuf secteurs et nommé un « capitaine » pour chacun. Ces capitaines auront pour rôle de trouver des signataires dans chacune des rues de l'ancienne municipalité, explique Jean Clément du groupe « les Citoyens de Dorval pour la défusion ». En bref, il s'agit d'un système pyramidal pour faire « sortir le vote » et qui a fait des petits dans les anciennes villes de banlieue.

De leur côté, les partisans de la nouvelle ville misent sur l'information. Ils espèrent convaincre la population qu'une ville décentralisée vaut beaucoup mieux qu'une défusion. « Pourquoi avoir fait tous ces efforts ? Qu'est-ce qu'on a tant à reprocher à cette ville ? Une ville reconstituée aura moins de pouvoir que les arrondissements », lance Mme Clément-Talbot.

Selon les paramètres de la loi 9, un conseil d'agglomération sera mis sur pied dès qu'une ville sera reconstituée. Présidée par le maire de Montréal, qui sera le seul à avoir droit de veto, cette instance supramunicipale détiendra l'ensemble des responsabilités régionales telles que l'évaluation foncière, le transport en commun, la police, les pompiers et le développement économique. La représentation à ce conseil sera en proportion du poids démographique des villes qui en feront partie. Les villes retrouveront néanmoins un statut juridique, un pouvoir de taxation et plusieurs responsabilités locales comme l'urbanisme et la voirie.

Le leader du groupe opposé à la défusion à Anjou, Yvon Damphousse, ajoute que la défusion reste l'option la moins intéressante parce que les villes ne retrouveront pas leur *statu quo ante,* c'est-à-dire les mêmes pouvoirs qu'avant les fusions municipales. « On est mieux de faire partie de la grande ville que de s'isoler », dit-il.

Les défusionnistes demeurent quant à eux sceptiques face à la refonte de l'équilibre des pouvoirs entre les arrondissements et la ville centrale orchestrée par l'administration Tremblay-Zampino. Peter Trent répète dans ses discours devant les citoyens des anciennes villes de banlieue que l'administration municipale pourrait retirer les nouveaux pouvoirs des arrondissements en modifiant à nouveau la Charte de Montréal.

D'autres défusionnistes ne craignent rien de moins qu'un retour de Pierre Bourque comme maire de Montréal. « Ce qui nous fait peur, c'est que Vision Montréal reprenne le pouvoir aux prochaines élections et que nous soyons délaissés », explique Jean Clément du groupe défusionniste de Dorval. Aux dernières élections, les citoyens de la banlieue avaient massivement voté contre Pierre Bourque qu'ils ont identifié comme le « maître d'oeuvre » des fusions municipales.

À l'opposé, les partisans de la nouvelle ville soulignent qu'il sera plus facile d'influencer le maire à la tête du conseil d'agglomération si l'on fait partie de la même ville. « Si on défusionne, nous n'aurons plus voix au chapitre auprès du maire de Montréal et c'est lui qui va décider pour le conseil d'agglomération », fait valoir M. Damphousse.

Les défusionnistes disent vouloir reprendre le contrôle sur leurs finances locales. « On veut avoir plus de contrôle sur notre municipalité, nos taxes et être capable de gérer notre affaire par nous-mêmes plutôt que par Montréal », indique Jean Clément. Les détracteurs de la Ville de Montréal répètent d'ailleurs souvent le même refrain : les taxes augmentent et les services de proximité comme le déneigement diminuent.

À l'inverse, les partisans de la nouvelle ville préfèrent une métropole avec une vision commune, un seul maire pour représenter tout le territoire et une gestion uniforme. Mais les défusionnistes répliquent en déplorant l'absence d'économie d'échelle de la nouvelle ville, une bureaucratie trop lourde et des élus municipaux moins accessibles.

Deux visions de la gestion du territoire s'affronteront donc au cours de cette campagne qui est déjà commencée. La lutte s'intensifiera dès ce printemps et monopolisera ces groupes de citoyens jusqu'à la tenue des référendums. Les défusionnistes de Dorval disent d'ailleurs qu'il s'agit « de l'événement le plus important du siècle » pour la population de cette ancienne ville.

Défusions : une campagne en trois temps

SÉBASTIEN RODRIGUE

La campagne sur les défusions connaîtra trois moments forts et elle s'ouvrira véritablement en avril avec le dépôt des études sur les coûts pour refaire une ville selon les termes de la Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités.

La loi 9 adoptée par le gouvernement libéral en décembre dernier prévoit d'abord le processus de consultation en vue d'obtenir la défusion. Dans un deuxième temps, elle précise comment s'organiseront les villes reconstituées. En bref, la loi dicte les pouvoirs exercés par les villes après avoir quitté le navire. Il s'agit d'un chantier considérable puisque la loi 9 concerne 212 municipalités aujourd'hui englobées dans 42 villes fusionnées.

Avril : les études

En janvier dernier, le gouvernement provincial a mandaté des firmes privées pour calculer les coûts d'une défusion. Les résultats viendront vraisemblablement dans la première moitié du mois d'avril. Ces études seront toutes publiées simultanément pour les 212 municipalités. Elles contiendront notamment les coûts d'une reconstitution et la contribution des villes défusionnées pour les services qui demeureront collectifs.

Mai : les registres

Les registres se tiendront en même temps dans toutes les anciennes villes aujourd'hui fusionnées pendant cinq jours. La loi prévoit un délai de 30 jours entre la publication des études et la tenue des registres. Si 10 % des électeurs inscrits sur la liste électorale apposent leur signature, un référendum sera automatiquement organisé. Des études supplémentaires pourraient ensuite être réalisées avant la tenue du scrutin référendaire. Dans le plus rapide des scénarios, on pourrait connaître les résultat des registres le soir du 6 mai prochain.

Juin ou septembre : les référendums

Les référendums pourraient se tenir avant la fin juin selon les délais prévus. Mais le moindre retard reportera l'exercice à l'automne puisqu'un scrutin durant l'été est exclu. Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, répète que le scénario de référendums de juin est encore possible. Il y aura des seuils à atteindre pour qu'une ville défusionne. En plus de la majorité simple, il faudra que 35 % des électeurs votent en faveur de la défusion.

D'autres coupes en vue à Télé-Québec

LOUISE LEDUC

Foi de Jean Charest, si le budget Séguin impose une coupe de 5 millions de dollars à Télé-Québec, ce n'est pas en vue de la privatiser : ces millions en moins, c'est une question de modernisation.

Et ce n'est pas fini. De source bien informée, on a en effet appris que cette ponction de 5 millions, sur un budget de 57 millions, n'est qu'un début et que Télé-Québec doit en fait se préparer à d'autres coupes à très court terme.

Pour l'heure, le premier ministre Charest a en tout cas confirmé hier qu'il n'était pas question pour Québec de vendre son antenne, ajoutant cependant qu'il s'agit ici « de voir comment, dans le contexte de modernisation, on peut faire en sorte d'en donner autant que possible aux contribuables ».

À Québec, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Jérôme-Forget, est allée dans le même sens : « Quant à la privatisation de Télé-Québec, je sais qu'on en parle beaucoup, j'en entends parler comme vous. Ça n'a jamais, finalement, quant à moi, au niveau de la *réingénierie*, été évoqué. » On ne laisse pas tomber une licence du genre, qui, ajoute-t-elle, est tant une chance qu'un atout.

Les nouvelles contradictoires se sont pourtant multipliées autour de Télé-Québec depuis le dépôt, mardi, du budget Séguin, qui contenait cette coupe de 5 millions. Jeudi, sur les ondes de CHOI, une radio de Québec, le ministre des Finances, Yves Séguin, lançait la question suivante : « Est-ce que ça fait partie du rôle du gouvernement de détenir une station de télévision ? Je ne suis pas certain que c'est le rôle de l'État. »

La ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, a eu tôt fait de corriger le tir, soutenant qu'il n'était pas question que le gouvernement du Québec abandonne son antenne. Reste, toutefois, la ponction de 5 millions.

Les réalisateurs sont du reste montés au créneau hier et ont évoqué la possibilité de recourir à des moyens de pression en un véritable front commun de la Guilde canadienne des réalisateurs, de l'Association des réalisateurs du Québec et de celle de Télé-Québec. « La compression de 5 millions imposée à Télé-Québec est une attaque directe contre un lieu d'expression citoyenne qui n'est pas soumis aux impératifs commerciaux, s'est plaint Gaétan Lavoie, président de l'Association des réalisateurs de Télé-Québec. Télé-Québec va-t-elle devenir une coquille vide ? Fera-t-elle partie elle aussi de la vente de débarras des actifs de l'État ? Tant qu'à aider le secteur privé, pourquoi se gêner ? Vendons tout ! »

Pour M. Lavoie, ce que Québec veut, c'est ni plus ni moins « couper le sifflet de la génération *Passe-Partout* ». Jean-Pierre Lefebvre, président de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, n'était pas moins outré. « L'amputation que vous faites subir relève du sabotage pur et simple », s'est-il plaint.

Les messages contradictoires du gouvernement « laissent peser une épée de Damoclès sur la tête de Télé-Québec », s'est aussi désolé le Conseil de presse du Québec. Le Conseil se porte à la défense de cette télévision culturelle « qui offre à la population québécoise une programmation à son image et une voie d'expression collective unique par l'entremise de ses émissions éducatives, d'affaires publiques et de forums ».

La journaliste Anne-Marie Dussault, qui est à la barre de *Points chauds* après avoir animé *Droit de parole*, s'est dite très inquiète face à la perte potentielle d'un média d'information. « Il ne faut pas se laisser prendre par des vautours », a-t-elle dit, évoquant les acheteurs potentiels que la mise à mal de Télé-Québec peut faire saliver, notamment Astral Média.

Y a-t-il beaucoup de gras à Télé-Québec ? La seule évocation de « gras » fait rigoler sa présidente, Paule Beaugrand-Champagne. En 1995, avant une coupe de 25 millions imposée par le gouvernement péquiste, Télé-Québec comptait 731 employés. Neuf ans plus tard, on n'en compte plus que 331. Depuis le budget Séguin, neuf contractuels ont déjà été remerciés et 40 autres personnes risquent fort de devoir partir en juin.

Avec Gilles Normand à Québec

CONSULTATION RÉFÉRENDAIRE MUNICIPALE

Règles de financement

Il y a des règles! Les connaissez-vous?

Vous voulez vous impliquer lors du processus de consultation référendaire municipale? Sachez qu'il y a des règles sur les contributions et les dépenses référendaires. ■ Ainsi, pour faire des dépenses de publicité, vous devrez obtenir une autorisation et, pour faire partie du comité du oui ou du non, vous devrez vous inscrire auprès du Directeur général des élections. ■ Pour connaître toutes les règles, composez sans frais le **1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)** ou consultez notre site Web au **www.electionsquebec.qc.ca**.

Vous pouvez également vous présenter à l'une de nos séances d'information qui se dérouleront selon l'horaire suivant :

Mercredi 7 avril	**GATINEAU** Hôtel Clarion Salle des Arts/Renoir 111, rue Bellehumeur Gatineau 19 h 30	**MONTRÉAL** **(Présentation en français)** Auberge Universel Salle Viau 5000, Sherbrooke Est (près Stade olympique) 19 h 30	**SHERBROOKE** Delta Sherbrooke Salle Mégantic 2685, rue King Ouest 19 h 30	**QUÉBEC** Château Bonne-Entente Salle Garneau 3400, chemin Ste-Foy Ste-Foy 19 h 30	**TROIS-RIVIÈRES** Delta Trois-Rivières Salle Trifluvien C 1620, rue Notre-Dame 19 h 30
Jeudi 8 avril	**MONTRÉAL** **(Présentation en anglais)** Holiday Inn Salle Trianon 6700, aut. Félix-Leclerc Pointe-Claire 19 h 30	**SAGUENAY** Hôtel Le Montagnais Salle Montagnaise 2 1080, boul. Talbot Chicoutimi 19 h 30			
Mardi 13 avril	**MONTRÉAL** **(Présentation en anglais)** Hôtel Sheraton Salle Bal Est 1201, boul. René-Lévesque Ouest 19 h 30	**MONTRÉAL** **(Présentation en français)** Crowne Plaza Montréal Centre Salle Gagnon/Lemieux 505, rue Sherbrooke Est 19 h 30	**LÉVIS** Centre Raymond Blais Salle 2 6, rue Olympique Lévis Bâtisse de la bibliothèque de St-David 19 h 30	**LONGUEUIL** **(Présentation en français)** Sandman Longueuil Salle Lafontaine ABCD 999, rue de Sérigny (Métro Longueuil) 19 h 30	

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

3218427A

Vos meilleurs moments de détente
En cuir souple
EspritNouveau
1828, boul. Le Corbusier, Laval
Tél. : (450) 686-5055
www.esprit-nouveau.com
3200021
3217127

MEUBLES ANDRÉ PERRAULT

Le Chic de l'ouest au prix de l'est
MÉNAGE DU PRINTEMPS
Liquidation de modèles de plancher sélectionnés
Trois étages d'idées à parcourir...
Shermag
3206253
3206250
3960, rue Bélanger Est, Mtl.
Fermé le dimanche
Tél.: 514-725-5245
Meubles du Québec
accord D

Armoires À super prix
3216184
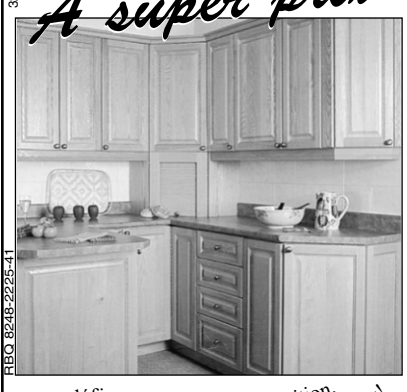
RBQ 8248-2225-41
Nous défions toujours la compétition.
Notre devise: Première qualité au meilleur prix!
Venez visiter notre salle de montre
Armoires À Super Prix
5500, Chapleau
(514) 522-5562
Sans frais 1 877 622-5562
Dandurand
Armoires À super Prix
5500 Chapleau
Masson
D'Iberville Nord
Saint-Michel

MONDE

Squelettes dans le placard

ALEXANDRE SIROIS

REGARD SUR LE MONDE

WASHINGTON — Ceux qui espèrent que George W. Bush sera chassé de la Maison-Blanche à la fin de son mandat ont eu plusieurs raisons de se réjouir au cours des deux dernières semaines. Pour la première fois, la crédibilité du président américain en matière de terrorisme a véritablement été ébranlée.

Les nombreuses accusations portées par l'ancien responsable de la lutte antiterroriste à la Maison-Blanche, Richard Clarke, ont semé un doute dans bien des esprits. Plusieurs Américains se demandent maintenant si leur président a vraiment pris la menace terroriste au sérieux avant les attaques du 11 septembre 2001.

Bush a aussi perdu des plumes en persistant à refuser de laisser sa conseillère à la Sécurité nationale, Condoleezza Rice, témoigner devant la commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre. Dès lors, on s'est mis à croire que la Maison-Blanche avait quelque chose à cacher.

Après avoir fait volte-face mardi et autorisé sa protégée à témoigner, le président s'est de nouveau retrouvé dans l'embarras. On a appris que, le 11 septembre 2001, Rice devait prononcer un discours plaçant la défense antimissile au coeur de la stratégie de son administration. Elle ne mentionnait ni Al-Qaeda ni les groupes radicaux islamistes dans son allocution.

Pour couronner le tout, la diffusion d'images atroces de quatre civils américains tués en Irak a rappelé à ceux qui l'avaient oublié que cette guerre est loin d'être gagnée.

Les opposants du président n'ont toutefois pas l'esprit à la fête. Quelques sondages publiés à la suite de la controverse soulevée par M. Clarke ont démontré que Bush, contre toute attente, a le vent dans les voiles. Il devance maintenant son adversaire démocrate, John Kerry, de quelques points de pourcentage dans l'ensemble des États-Unis.

Mieux, Bush a connu une remontée spectaculaire dans les 17 États où la course est le plus serrée. À la mi-février, Kerry récoltait 63 % des intentions de vote dans ces États contre 35 % pour Bush, selon un sondage Gallup. En début de semaine, c'est le président républicain qui était en tête, étant susceptible d'obtenir 51 % des voix contre 45 % pour le sénateur du Massachusetts.

Le talon d'Achille de Kerry, c'est qu'il prête flanc à la critique parce qu'il a derrière lui près de 20 ans de votes au Sénat.

Comment Kerry a-t-il pu trébucher alors qu'il n'a fait aucune gaffe et que son rival est dans une fâcheuse posture ? L'efficacité redoutable des publicités négatives du Parti républicain, diffusées à répétition dans les 17 États où la lutte est sans merci, serait à la source du revirement.

Le talon d'Achille de Kerry, c'est qu'il prête flanc à la critique parce qu'il a derrière lui près de 20 ans de votes au Sénat. Lorsqu'on veut devenir président des États-Unis, c'est loin d'être un avantage. Le dernier candidat à être passé du Sénat à la Maison-Blanche est... John F. Kennedy, élu en 1960.

Chacun des milliers de votes du sénateur Kerry peut potentiellement se retourner contre lui. Alors que le prix de l'essence atteint des records aux États-Unis, les républicains rappellent dans les pubs anti-Kerry que ce dernier s'est déjà montré favorable à une augmentation de la taxe sur l'essence de 50 cents le gallon.

En tout, Kerry a voté en faveur d'augmentations de taxes plus de 350 fois au Sénat, martèlent ses adversaires au petit écran. Ils mettent aussi l'accent sur les votes du sénateur dans le dossier de la défense qui prennent, post-11 septembre, un tout autre éclairage.

Kerry a par exemple déjà proposé une importante réduction du budget des opérations de renseignement et voté contre la hausse du budget de la Défense. Les républicains disposent donc d'un véritable arsenal contre lui et en tirent déjà profit. La relance du marché de l'emploi aux États-Unis annoncée hier indique que les démocrates, eux, risquent au contraire de manquer de munitions sous peu.

Une bombe découverte sur la ligne ferroviaire Madrid-Séville

AGENCE FRANCE-PRESSE

MADRID — Vingt-deux jours après les attentats de Madrid attribués à des extrémistes islamistes qui ont fait 191 morts, une bombe paraissant similaire a été découverte hier sur la ligne de train à grande vitesse Madrid-Séville, a annoncé le ministre espagnol de l'Intérieur, Angel Acebes.

M. Acebes a affirmé lors d'une conférence de presse à Madrid que l'engin retrouvé à une soixantaine de kilomètres au sud de Madrid avait été désactivé et l'explosif transporté à Madrid pour y être analysé.

« Il faut être prudent », a-t-il ajouté, mais les 12 kg de substance explosive retrouvés sont « de même couleur et même texture », selon les enquêteurs, que l'explosif utilisé dans le massacre de Madrid et « ce pourrait être du goma 2 Eco » similaire à celui utilisé pour perpétrer les attentats contre quatre trains de banlieue, le 11 mars dernier.

La bombe qui a été trouvée par un vigile de la société des chemins de fer espagnols Renfe « sous un rail », au kilomètre 61 de la ligne Madrid-Séville (Sud), a été neutralisée par les artificiers de la garde civile. L'engin n'était toutefois pas en état d'exploser, car son montage était inachevé en raison de l'absence d'un système de mise à feu, a confirmé le ministre.

Les 12 kg de substance explosive retrouvés sont « de même couleur et même texture », selon les enquêteurs, que l'explosif utilisé dans le massacre de Madrid.

M. Acebes s'exprimait à l'issue d'une réunion avec son homologue de la Défense du gouvernement sortant, Federico Trillo, et des représentants des forces de sécurité et des forces armées.

Cette réunion est destinée à coordonner un imposant dispositif de sécurité et de surveillance « permanente sur la voie de chemin de fer Madrid-Séville et d'autres points stratégiques », comme la ligne à grande vitesse Madrid-Lleida (Nord-Est), afin d'éviter un éventuel attentat. Quarante cinq hélicoptères ont ainsi été mobilisés.

La ligne ferroviaire Madrid-Séville restera fermée jusqu'à ce que les opérations de révision de la voie, « kilomètre par kilomètre », soient achevées, « probablement cematin », selon la même source.

Six trains transportant 1591 passagers ont été arrêtés à partir de 9 h 20 GMT dans différentes gares sur la ligne Madrid-Séville, selon un communiqué de la Renfe, et un nombre indéterminé de trains et de passagers sont restés bloqués dans les gares de Madrid et Séville.

Cet événement intervient alors que les autorités ont mis en place hier un dispositif spécial à l'occasion de la semaine de Pâques, semaine traditionnelle de vacances en Espagne où sont prévus notamment 23 millions de déplacements routiers.

Dans l'après-midi, Renfe a mis en place un dispositif de rechange de transport des voyageurs en autocars et a proposé à tous les voyageurs qui en feront la demande de leur rembourser les prix des billets.

Un autre suspect sous les verrous

Parallèlement, le juge espagnol Juan del Olmo, chargé de l'enquête sur les attentats du 11 mars à Madrid, a placé hier un nouveau suspect en détention provisoire, a-t-on appris de source judiciaire.

Cette décision porte à 15 le nombre de personnes formellement mises en cause pour leur implication présumée dans le massacre de Madrid, sur un total de 24 interpellées.

Le Marocain Otman El Gnout, arrêté le 30 mars, a été maintenu en détention et formellement mis en cause dans l'enquête pour collaboration ou appartenance à une organisation terroriste, selon la même source.

Ce maçon avait réalisé plusieurs travaux dans une maison de Morata de Tajuna, dans les environs de Madrid, où avaient été préparées les bombes qui ont explosé le 11 mars dans les quatre trains de banlieue.

LE TOUR DU GLOBE

TERRORISME

Les Canadiens cibles d'Al-Qaeda

Les Américains, suivis des Britanniques, des Espagnols, des Australiens, des Canadiens et des Italiens sont sur la liste noire des cibles d'Al-Qaeda, a affirmé hier la chaîne américaine de télévision NBC, en produisant un document qui aurait été rédigé par un responsable du réseau d'Oussama ben Laden. Ce document fait l'apologie de ce qu'il appelle « la diplomatie militaire (...) écrite en lettres de sang et illustrée par des morceaux de cadavres ». « Ce document est en quelque sorte un programme des attaques à venir d'Al-Qaeda », a estimé un expert du contreterrorisme, Ben Venzke, interrogé par NBC. Signé par Abdel Aziz Al-Mukrin, un leader d'Al-Qaeda en Arabie Saoudite, le document figure dans un magazine Internet bien connu des militants d'Al-Qaeda. Le texte appelle aussi les membres des cellules terroristes partout dans le monde à « transformer les terres des infidèles en enfer ». Agence France-Presse

IRAK

Les imams dénoncent

Les responsables de la ville rebelle de Falloujah ont dénoncé les horribles meurtres de quatre employés de sécurité américains, alors que les imams ont décidé de les condamner dans leurs prêches de la prière de vendredi. « Le Conseil municipal a tenu la nuit dernière une réunion pour condamner les actes de mutilation des corps et nous allons rendre public un communiqué en ce sens aujourd'hui », a déclaré à l'AFP son président Saadallah al-Raoui. Il a indiqué que les imams de Falloujah « ont décidé de faire un sermon commun condamnant la mutilation des corps, en se fondant sur le Coran et les enseignements du prophète Mahomet, qui interdisent ce genre d'actes ». Agence France-Presse

RUSSIE

L'OTAN fait des vagues

L'élargissement de l'OTAN à sept pays d'Europe de l'Est, anciennement communistes, qui ont formellement rejoint cette semaine l'Alliance atlantique, « est une erreur », a déclaré hier à Bruxelles le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. « Nous n'étions pas favorables à l'élargissement et nous continuons à avoir une attitude négative. C'est une erreur », a affirmé M. Lavrov lors d'une conférence de presse après la première réunion incluant les 26 pays membres de l'OTAN dont les trois États baltes, et la Russie. Il a cependant laissé entendre que, devant le fait accompli, la Russie n'avait pas d'autre choix que de prendre acte de cet élargissement et qu'elle souhaitait maintenir « de bonnes relations avec l'OTAN ». Agence France-Presse

RWANDA

Le retour du général Dallaire

Le lieutenant-général canadien Roméo Dallaire, qui dirigeait les casques bleus de l'ONU au moment du génocide de 1994 au Rwanda, est retourné dans ce pays d'Afrique centrale 10 ans après les événements tragiques. « Ca se passe très bien. En fait, c'est exceptionnel de pouvoir revenir et de voir (le Rwanda) sous un angle complètement différent », a affirmé le militaire à la retraite, hier. M. Dallaire figure parmi les personnalités étrangères, chefs d'État et de gouvernement et autres, invitées au Rwanda pour la commémoration du 10e anniversaire du génocide qui a commencé le 7 avril 1994 et qui a fait plus de 500 000 victimes. Presse Canadienne

CUBA

Droit violés

La situation des détenus de la base américaine de Guantanamo, à Cuba, dépasse toutes les limites « tolérables » en violation des principes d'un État de droit, a déclaré hier au Costa Rica le juge espagnol Baltazar Garzon. « On ne respecte aucun des droits fondamentaux dont devraient bénéficier les détenus » et il « est urgent que ces personnes soient déférées devant les juges civils » compétents, a estimé le magistrat, invité à une conférence par la Cour suprême de justice du Costa Rica. Le juge de l'audience nationale espagnole a également critiqué durement la législation antiterroriste mise en place par les États-Unis après les attentats du 11 septembre 2001 qui « restreint les droits fondamentaux dans le sens le plus large du terme, en contradiction avec la tradition américaine ». Agence France-Presse

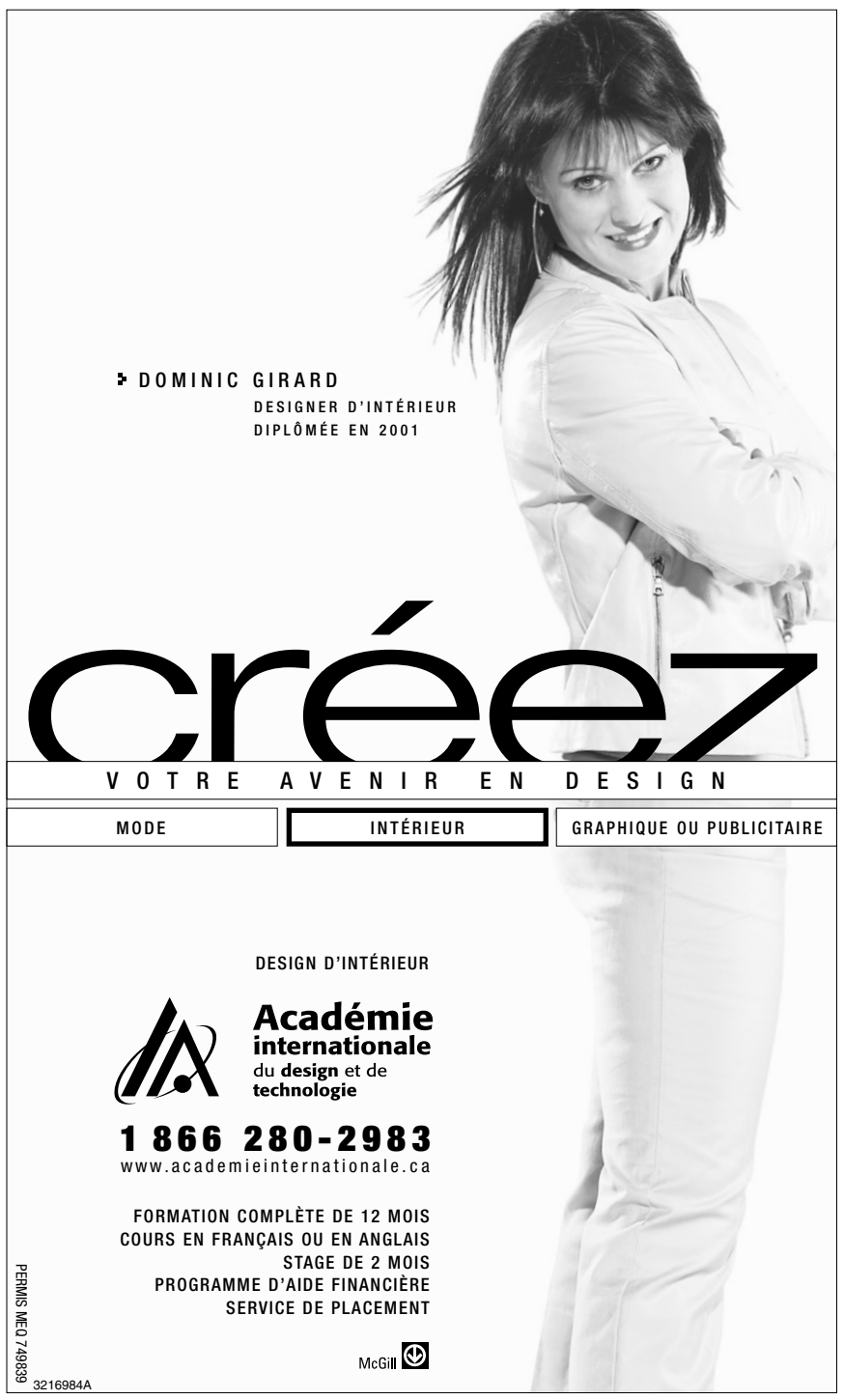

MONDE

Rwanda : à l'heure des aveux

MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL

KIGALI – Dix ans après le génocide, des dizaines de milliers de Hutus accusés d'avoir pris les armes contre les Tutsis demeurent incarcérés dans les prisons surpeuplées du Rwanda, souvent sans même avoir eu la chance de plaider leur cause.

Afin de dénouer l'impasse, le gouvernement rwandais encourage fortement les prisonniers qui désirent accélérer le traitement de leur dossier ou favoriser une réduction de peine à passer aux aveux. Janvier Ntamugabumwe explique qu'il a choisi cette voie peu après être revenu du Congo, en 1997. « Je n'avais pas de paix intérieure. J'ai décidé de dire toute la vérité », a raconté hier à *La Presse* ce Hutu de 29 ans, rencontré à la prison centrale de Kigali, un établissement de brique rouge construit dans les années 30 par les autorités belges.

D'une voix calme, il raconte avoir frappé d'un coup de machette un Tutsi qui avait été appréhendé à une barricade de la capitale au cours du génocide.

Le geste, assure-t-il, n'était en rien motivé par la haine ethnique, mais plutôt par le fait que l'homme lui avait dérobé de l'argent à l'occasion d'une partie de cartes. Condamné à vie lors de l'un des quelque 6000 procès à avoir eu lieu devant les tribunaux jusqu'à maintenant au pays, il espère voir sa peine réduite en appel.

Dative Nyiramusekura, une femme de 39 ans, a aussi décidé de passer aux aveux. Elle note dans un premier temps avoir abandonné un enfant tutsi qui est probablement mort durant le génocide. Quelques minutes plus tard, elle ajoute s'être jointe à un groupe qui conduisait un Tutsi à sa mort. Sa présence, dit-elle, était justifiée par la curiosité, rien de plus.

Mathias Mboneko affirme aussi avoir avoué tous ses torts en déclarant qu'il avait été membre d'un groupe armé qui a tué plusieurs personnes. Lui-même nie cependant avoir tué. « J'avais peur d'être éliminé si je ne semblais pas me rallier à eux », relate l'homme de 40 ans, qui organise des séances collectives dans la prison pour inciter ses pairs à avouer leurs torts.

Le directeur de la prison, Misingo Karara, note que 1900 des 3500 personnes détenues relativement au génocide ont fait des aveux du même ordre. « Les gens le font parce qu'ils ont espoir d'être pardonnés pour ce qu'ils ont fait », déclare-t-il.

Les aveux, souvent partiels, doivent être confrontés avec les souvenirs des familles des victimes lors de procès populaires — les Gacacas — sur lesquels mise le gouvernement pour venir à bout de cet imbroglio judiciaire. Dans les mois suivant le génocide, des dizaines de milliers de personnes avaient été arrêtées, parfois sur la base d'une simple dénonciation, et entassées dans les prisons, ce qui a généré un surpeuplement inhumain. À un certain point, le pays détenait 130 000 suspects, mais ce nombre a depuis été ramené à 80 000.

Le gouvernement a notamment libéré en mai dernier 20 000 acteurs présumés du génocide qui sont passés aux aveux avant de retourner dans leur communauté en attendant de présenter leur cause devant la Gacaca. Malgré les mises en liberté faites à ce jour, le Rwanda demeure l'un des pays ayant le plus haut taux d'incarcération au monde, note Pascal Jéquier, porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge. L'organisme, qui visite régulièrement les prisons pour s'assurer que les détenus vivent dans des conditions acceptables, souligne que l'on n'y relève plus de situations dramatiques « comme en 1996 et 1997 ». On est cependant bien loin de l'idéal. En témoigne notamment la prison centrale de Kigali, qui accueille aujourd'hui près de 6000 personnes, deux fois plus que sa capacité officielle.

Le nombre de personnes accusées reflète la nature même du génocide rwandais, qui fut un « génocide de proximité » selon Jean-Paul Kimolyo, consultant de Kigali dont le doctorat a porté sur la participation populaire aux tueries. Dans pratiquement chaque village et ville du pays, des Hutus ont pris les armes pour tuer leurs voisins tutsis, souvent avec une efficacité redoutable.

Le scénario était d'autant plus étonnant, note M. Kimolyo, que le taux d'intégration entre Hutus et Tutsis était relativement élevé à la fin des années 80. « En quatre ans, il y a eu un revirement spectaculaire », souligne-t-il. La décision de certains partis de jouer la carte ethnique pour accroître leur influence politique ainsi que la pauvreté de la population hutue, qui voyait dans la mort des Tutsis l'occasion d'améliorer leur sort, sont deux facteurs qui ont contribué de façon importante à cette évolution, note M. Kimolyo.

Le directeur de la prison centrale, M. Karara, qui côtoie régulièrement des détenus ayant tué des Tutsis, note pour sa part qu'ils expliquent souvent a posteriori leur geste par la propagande des extrémistes hutus.

« Les gens qui ont tué étaient souvent de simples paysans sans éducation. Ils croyaient servir le gouvernement en tuant. Aujourd'hui, nombre d'entre eux réalisent, avec douleur, qu'ils ont été trompés », dit-il.

Sharon n'exlut pas l'élimination d'Arafat

AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM – Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a laissé planer hier la menace d'une élimination physique du dirigeant palestinien Yasser Arafat, tandis que la police israélienne a fait irruption sur l'esplanade des Mosquées.

De leur côté, les États-Unis ont demandé à Israël de ne pas s'en prendre au dirigeant palestinien Yasser Arafat. « Notre position sur de telles questions — l'exil ou l'assassinat de Yasser Arafat — est très bien connue. Nous y sommes opposés et nous l'avons fait très clairement savoir au gouvernement d'Israël », a déclaré l'adjoint au secrétaire d'État, Richard Armitage.

Le responsable américain n'a toutefois pas dit si Washington avait rappelé sa position à Israël après les derniers propos d'Ariel Sharon.

Pendant ce temps, les forces de l'ordre israéliennes ont assiégé durant une heure la mosquée Al-Aqsa de Jérusalem, troisième lieu saint de l'Islam, après des jets de pierres de jeunes Palestiniens.

Les policiers ont tiré des grenades lacrymogènes, des grenades à souffle et des billes caoutchoutées sur des jeunes retranchés dans la mosquée, faisant une vingtaine des blessés parmi ces derniers, selon des témoins et des sources médicales. Une quinzaine de Palestiniens ont également été arrêtés.

Les forces de police déployées autour de l'esplanade des Mosquées, sur laquelle se dressent la mosquée Al-Aqsa et le Dôme du Rocher, ont dans un premier temps bloqué les entrées, tirant à travers les fenêtres, puis se sont retirées à quelques dizaines de mètres, laissant sortir les fidèles.

« Les incidents ont commencé lorsque des centaines de jeunes ont jeté des pierres et se sont ensuite réfugiés dans la mosquée pour s'en servir de sanctuaire », a pour sa part déclaré à l'AFP le porte-parole de la police israélienne, Gil Kleiman.

La direction palestinienne a qualifié dans un communiqué l'action de la police israélienne de « grave escalade de la part du gouvernement Sharon ».

« Cela s'inscrit dans le cadre d'un plan criminel visant à mettre la main sur la mosquée Al-Aqsa conformément aux objectifs des Fidèles du mont du Temple (un groupuscule israélien d'extrême droite) qui oeuvrent ouvertement pour la destruction de la mosquée afin de bâtir le prétendu temple (juif) à sa place », a affirmé la direction palestinienne.

Un haut responsable du mouvement radical Hamas, Ismaïl Haniyé, a pour sa part affirmé à l'AFP à Gaza que l'irruption de la police israélienne sur l'esplanade constituait « une escalade dans la politique israélienne visant à porter atteinte à la mosquée et aux vies palestiniennes ».

Dans la bande de Gaza, un Palestinien a été tué lors d'une incursion de l'armée israélienne à Rafah (Sud). Un autre Palestinien a trouvé la mort lors d'affrontements à Bethléem (Cisjordanie), ont indiqué des sources médicales et des témoins.

Ces décès ont porté à 3888 le nombre de tués depuis le début de l'Intifada, à la fin de septembre 2000, dont 2922 Palestiniens et 897 Israéliens.

L'Autorité palestinienne réagit

À propos de Yasser Arafat, M. Sharon a affirmé que le président de l'Autorité palestinienne « n'avait aucune assurance » sur la vie, n'excluant pas son élimination, dans plusieurs entrevues hier à la presse israélienne.

« Je ne proposerais à aucune compagnie d'assurances de l'assurer sur la vie, a déclaré M. Sharon au quotidien *Haaretz*. Quiconque tue un juif ou frappe un citoyen israélien ou envoie quelqu'un tuer des juifs est un homme dont le sang retombera sur sa tête », autrement dit qui sera responsable de sa propre mort, a ajouté M. Sharon.

L'Autorité palestinienne a fustigé ces propos. « C'est une menace sérieuse et grave qui vise à torpiller le processus de paix », a déclaré à l'AFP Nabil Abou Roudeina, principal conseiller de M. Arafat.

Côté israélien, les commentateurs des radios estimaient plutôt ces propos à usage interne, pour complaire à la base de son parti, le Likoud, avant un référendum du parti sur le plan de M. Sharon d'un retrait de Gaza.

Le chef d'état-major, le général Moshé Yaalon, avait déjà laissé entendre le 23 mars que M. Arafat et le leader du Hezbollah libanais, Hassan Nasrallah, pourraient à leur tour être assassinés, au lendemain de la mort du chef spirituel du Hamas, cheikh Ahmad Yassine, victime d'un raid d'hélicoptères israéliens.

Dans la bande de Gaza, un activiste de l'aile militaire du Hamas a promis hier, lors d'un rassemblement, que le groupe détruirait la Knesset, le parlement israélien, pour venger son chef.

Élections au Sri Lanka Il faut montrer patte blanche

PHOTO DAVID GRAY, REUTERS

Au cours de ces troisièmes élections générales en quatre ans, les autorités du Ski Lanka font avec les moyens du bord pour éviter la fraude électorale, apposant notamment avec un feutre une marque sur le petit doigt de chaque citoyen venu voter. Pour les Srilankais, l'enjeu principal du scrutin est la poursuite du fragile processus de paix avec la rébellion tamoule, qui a fait plus de 60 000 morts en 30 ans.

Empreintes digitales pour entrer aux États-Unis

Les Canadiens qui n'ont pas besoin d'un visa sont exemptés

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Presque tous les visiteurs qui souhaitent entrer aux États-Unis devront, à partir de septembre prochain, se soumettre au préalable à une prise de photo et d'empreintes digitales.

Les départements d'État et de la Sécurité intérieure ont annoncé hier ce changement majeur, qui touche 27 pays dont les visiteurs n'ont pas besoin de visa pour entrer sur le territoire américain pour un temps limité. Le Canada n'est toutefois pas touché par ces dispositions.

Dans le cadre du programme US-Visit, de telles mesures sont obligatoires depuis le début du mois de janvier pour les ressortissants étrangers qui doivent posséder un visa pour entrer aux États-Unis, y compris les Canadiens qui sont dans cette situation.

C'est ce même programme qui sera étendu à l'ensemble des visiteurs des 27 pays ciblés par le gouvernement américain, dont le Japon, l'Australie et les 15 pays membres de l'Union européenne (sauf la Grèce). Pressentant vraisemblablement une levée de boucliers, on tentait hier à Washington de dorer la pilule quant à ces nouvelles exigences et on disait espérer que la communauté internationale fera preuve de compréhension.

Nos meilleurs alliés

« Nous voulons faire savoir à nos visiteurs internationaux que nous reconnaissons que les voyageurs des pays exemptés de visas sont parmi nos meilleurs alliés, nos meilleurs amis, nos meilleurs visiteurs internationaux », a déclaré Asa Hutchinson, secrétaire adjoint à la sécurité des transports et des frontières du département américain de la Sécurité intérieure.

« Et bien que nous soyons obligés et qu'il soit nécessaire de rehausser les mesures de sécurité, nous faisons tout ce que nous pouvons pour être certains qu'elles causent un minimum d'inconvénients et qu'elles augmentent vraiment la sûreté et la sécurité des visiteurs aux États-Unis », a ajouté M. Hutchinson, qui rencontrait les journalistes au Foreign Press Center.

Le Congrès américain sera sous peu appelé à donner le feu vert à cette nouvelle politique pour une durée initiale de deux ans. Elle sera en vigueur dès le 30 septembre dans tous les ports et aéroports des États-Unis. Les parlementaires devraient parallèlement accorder deux ans de plus aux 27 pays touchés par cette mesure pour fournir à leurs citoyens des « passeports biométriques ». Ces documents doivent par exemple inclure les empreintes digitales ou l'empreinte iridienne du titulaire.

Trains et autocars ciblés

Washington a par ailleurs annoncé hier que des terroristes pourraient cibler cet été le système ferroviaire et les autocars en sol américain. Une note publiée par le département de la Sécurité intérieure et le FBI indique que des explosifs pourraient être glissés dans des sacs de voyage.

Al-Qaeda et d'autres organisations terroristes « ont démontré le désir et la capacité » d'attaquer les transports publics, indique la note expédiée aux forces de l'ordre d'un bout à l'autre des États-Unis. On y rappelle que de tels attentats ont notamment eu lieu en Espagne, où quelque 200 personnes ont péri lors d'attaques sanglantes le 11 mars à Madrid.

Avec AP

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

6 AUTRES LOTS BONIS LE VENDREDI 9 AVRIL 2004

laMini Tirage du 2004-04-02

Numéros	Lots
828438	50 000 $
28438	5 000 $
8438	250 $
438	25 $
38	5 $
82843	1 000 $
8284	100 $
828	10 $

LOTS BONIS
1 Volvo S60 (non décomposable) 546A833
*Ce lot est échangeable contre un chèque de 45 000 $.
5 lots de 1 000 $ (non décomposables)
335A962 300B037 571B308 444A616 372B585

Lotto Super 7 Tirage du 2004-04-02
23 25 34 35 37 38 47
Complémentaire: (07)

La Quotidienne Tirage du 2004-04-02
3 333 4 5877

Extra Tirage du 2004-04-02
Numéros 892820 Lots 100 000 $

Banco Tirage du 2004-04-02 Banco Spécial
02 03 04 31 33 38 39 41 42 44 47 48 53 56 58 59 60 62 69 70

FORUM

Le parti de Martin

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

La prochaine campagne électorale sera sans précédent. Plutôt que de mettre en scène, comme d'habitude, un gouvernement sortant face aux partis d'opposition, la campagne se fera entre... cinq partis d'opposition !

Le clan Martin, en rompant brutalement tous les liens qu'il pouvait avoir avec le Parti libéral de Jean Chrétien, s'est en effet transformé lui-même en parti d'opposition.

Qu'est-ce qu'un parti d'opposition ? Un parti qui ne carbure qu'à l'avenir, un parti qui évoque des projets à défaut de pouvoir se vanter de son bilan.

En se présentant comme un nouveau parti sans lien avec le passé, le clan Martin se trouvera donc incapable de miser sur les réalisations du gouvernement Chrétien (il y en a quand même eu !), incapable de s'inscrire dans l'histoire du parti qui a si profondément marqué le pays. À l'instar du Parti conservateur et du NPD, qui n'auront comme armes de combat qu'une plate-forme électorale et un nouveau chef, le parti des « martinites » demandera à l'électorat de le croire sur parole lorsqu'il dira qu'il sera meilleur que l'ancien gouvernement.

////////////////////////////

C'est avec une violence peu commune que le clan Martin a réagi au scandale des commandites — au point où sa réaction a probablement rajouté de l'huile sur le feu de l'indignation populaire.

Le clan Martin, en rompant brutalement tous les liens qu'il pouvait avoir avec le Parti libéral de Jean Chrétien, s'est en effet transformé lui-même en parti d'opposition.

Au mépris du fait qu'il a été pendant neuf ans le numéro deux du gouvernement Chrétien, M. Martin a dépassé tous les critiques de l'opposition en virulence verbale, les gestes ne se faisant pas attendre non plus. Les patrons des sociétés d'État impliquées dans le scandale des commandites méritaient peut-être leur congédiement, mais il s'est tout de même agi de congédiements sommaires, d'exécutions sans procès, en particulier dans le cas de Jean Pelletier, qui a été limogé à cause non pas d'actes qu'il aurait faits mais de quelques malheureuses remarques sur lesquelles M. Martin ne lui a même pas permis de s'expliquer.

Tout cela s'inscrivait bien, d'ailleurs, dans le style de leadership de Paul Martin, qui n'a rien eu de plus pressé, dès son arrivée au pouvoir, que de se débarrasser de tous les proches de Chrétien, et même de cette pauvre Sheila Copps qui avait eu le malheur de contester son droit divin au leadership et qu'il a mesquinement fait battre dans son comté.

Cette hargne vengeresse n'a rien à voir avec le vrai leadership. Un bon leader doit au contraire agir en rassembleur, panser les plaies ouvertes par la campagne au leadership et ramener l'unité dans le parti. Tous les premiers ministres, de Trudeau à Chrétien en passant par Mulroney, Lévesque ou Bourassa, se sont fait un point d'honneur d'offrir à leurs adversaires une place de choix dans leur cabinet. Tous sauf Martin, qui n'a eu d'égards que pour ceux qui lui avaient voué depuis des années une loyauté absolue.

Et ses lieutenants de lui emboîter le pas avec un zèle féroce. Jean Lapierre parle des « vieux tapis » dont le parti de Martin doit se débarrasser, et se félicite de ce que le scandale des commandites a permis au clan Martin de se démarquer du régime de Chrétien : « Ça a permis une brisure dans le style et les valeurs fondamentales. »

La « marque » libérale étant « affectée », c'est Paul Martin, dit Lapierre, qui sera la « marque de commerce » sur laquelle on fera campagne. Et Dennis Dawson d'en rajouter : « La campagne se fera sur le nouveau gouvernement, pas sur la continuité. »

////////////////////////////

Le PLC s'en ira donc en élections plus déchiré que jamais dans son histoire. Jean Chrétien a encore des amis et des anciens collaborateurs dans ce parti qu'il a contribué à façonner pendant des décennies. On imagine facilement leur écoeurement.

Même les ministres qui ont survécu à l'ère Chrétien doivent raser les murs, à force de se faire remettre sur le nez, par leurs propres collègues, tous les péchés du gouvernement Chrétien sans que jamais leurs bons coups ne soient reconnus par les nouveaux maîtres du parti.

C'est sans parler des militants de la base, ceux qui collent des timbres et font le porte-à-porte. La plupart viennent de l'« ancien » parti désormais voué aux gémonies... et ils pourraient être tentés de rester chez eux.

C'est par un putsch longuement fomenté contre un premier ministre qui n'en était qu'à la moitié de son mandat que M. Martin a pris le pouvoir. Mais à cause justement de cela, il a hérité d'un parti divisé en deux clans, qu'il n'a ni pu ni voulu réunir. Peut-être a-t-il eu peur de se faire refaire le même coup ! D'où ce besoin maniaque de faire table rase du passé et de ne s'entourer que de loyaux vassaux...

PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Yves Séguin corrige en partie certaines faiblesses importantes de la politique familiale poursuivie ces dernières années.

Un budget pro-famille

PIERRE LEFEBVRE

L'auteur est professeur au département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal.

La politique publique de compensation des charges familiales — dont l'objectif précis et explicite est de manifester une solidarité intergénérationnelle envers les ménages qui dédient temps et argent au cours d'une longue partie de leur vie pour assurer la reproduction des membres de la société — a connu plusieurs changements d'orientation tant au palier provincial que fédéral. Le budget présenté par le ministre des Finances, Yves Séguin, corrige en partie certaines faiblesses importantes de la politique familiale poursuivie ces dernières années.

Les gouvernements, en ciblant étroitement leurs prestations sur les familles à faible revenu, augmentent, en principe, l'aide pour celles qui sont des bénéficiaires nets. En revanche, le système impose des taux marginaux de taxes très élevés lorsqu'une famille gagne un revenu de travail modeste ou travaille un peu plus. La faiblesse principale de la prestation fédérale pour enfants fut dans les faits d'exclure les familles recevant de l'assistance sociale des majorations qui lui ont été apportées au fil des années : ces bonifications réduisaient la facture provinciale d'aide sociale, mais les provinces s'engageaient en contrepartie à réinvestir dans des programmes visant les familles et les enfants à revenu faible ou modeste.

Au Québec, pour chaque dollar de hausse de la prestation fédérale, la prestation québécoise baissait d'un dollar et les économies faites utilisées pour financer les services de garde à 5 $. En d'autres mots, le « mur ou la barrière » de l'assistance sociale — le fait que, pour une personne peu qualifiée et avec peu d'expérience du marché du travail, occuper un emploi est financièrement peu intéressant — n'a été modifiée que trop marginalement. Les gains financiers découlant d'un emploi avec un revenu familial de travail modeste ou de l'augmentation des heures de travail ou de la rémunération sont largement annulés par les impôts personnels (et les cotisations sociales obligatoires) et par la réduction du soutien financier tiré de plusieurs programmes dont les bénéfices sont calculés sur la base du revenu familial avant impôts.

Alternative crédible

La prestation fédérale et les programmes provinciaux apparentés mettent en place des incitations financières trop modestes pour faire du travail rémunéré une alternative crédible et suffisante chez les familles à faible potentiel de revenu de travail. De plus, les familles ayant un revenu entre 20 000 $ et 30 000 $ recevaient moins d'aide que les familles sans revenu ou avec un revenu supérieur à ce dernier seuil.

Le deuxième problème est lié au braquage de la politique familiale sur les services de garde. Le modèle développé sert très bien les familles avec des enfants de 1à 4 ans, ayant déjà fait leur place sur le marché du travail et avec des horaires de travail standards. Celles-ci pour un enfant de 17 (18) mois ou moins (plus) en CPE reçoivent en moyenne 15 000 $ (10 000 $) d'aide en nature. Les autres familles ne bénéficient pas du même soutien : celles qui ne travaillent pas, par choix ou faute d'un emploi ; celles qui préfèrent d'autres modes de garde ; celles qui coordonnent leurs horaires de travail ; celles qui travaillent à temps partiel ou ont des emplois intermittents ou des horaires incompatibles avec le modèle dominant.

Le Québec a raison de miser sur les familles, notamment lorsqu'elles ont de jeunes enfants.

En outre, les responsabilités parentales ne prennent pas fin avec l'entrée d'un enfant à la maternelle. Enfin, les enfants provenant de familles plus vulnérables, les plus susceptibles de profiter d'un changement d'environnement, fréquentent très peu les services de garde par rapport aux enfants de milieux favorisés et lorsqu'ils en bénéficient se trouvent plus en moyenne dans les services d'une qualité inférieure, selon les informations sur le terrain dont on dispose.

Un chantier à compléter

Le dernier budget Séguin corrige en partie ces problèmes. Notamment, l'introduction d'une prime à l'emploi est une mesure qui rend le travail plus payant et introduit un puissant instrument de lutte contre la pauvreté, comme l'indiquent les expériences d'un tel programme ailleurs. Par exemple, une famille monoparentale qui travaille 1800 heures (50 semaines de 35 heures) à 8 $ l'heure bénéficiera d'un revenu supplémentaire correspondant à 5,9 semaines. Pour une famille biparentale qui travaille 2000 heures (50 semaines de 40 heures) à 10 $ l'heure, la prime ajoute 5,7 semaines de revenu. On peut déplorer que la récupération commence immédiatement au seuil de revenu (14 800 $) donnant droit à la prime maximale sans plateau. Cela peut s'améliorer plus tard à l'usage. La conjugaison de la Prime au travail avec le Soutien aux enfants et des services de garde accessibles devrait créer une importante synergie et améliorer la situation financière des familles à revenu faible et modeste.

La mesure de Soutien aux enfants bonifie considérablement l'aide aux familles sans revenu ou avec un revenu de travail modeste, celles qui ont été oubliées par la politique familiale québécoise poursuivie ces dernières années. La plupart des autres familles, indépendamment qu'elles utilisent ou non des services de garde ou l'âge de leurs enfants sont aussi mieux soutenues, bien que les aides supplémentaires restent modestes. Globalement, comme le montre le tableau qui fait abstraction de la part de la Prime à l'emploi, le gouvernement a décidé d'utiliser une part importante de sa mince « marge de manoeuvre » financière pour mieux soutenir les familles.

Le Québec a raison de miser sur les familles, notamment lorsqu'elles ont de jeunes enfants. Sur ce plan, le chantier est ouvert et reste à compléter. Pour notre part, songeant à la petite enfance en particulier, on ajoutera que le gouvernement doit examiner plus systématiquement et de façon critique les arbitrages actuels et ne doit pas considérer que de la modeste augmentation de 2 $ de la contribution parentale aux services de garde règle les importants problèmes d'équité et d'efficacité de cette politique.

Le débat public sur ce sujet est dominé par certaines pensées magiques : sur la qualité de la substitution temps parental et non parental ; sur la production de la qualité des services et de son coût ; sur la réduction des inégalités de développement entre les jeunes enfants.

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

Plagiat.com

Voici le premier de deux éditoriaux sur le plagiat à l'université.

mouimet@lapresse.ca
MICHÈLE OUIMET

En refusant de soumettre ses travaux à un détecteur de plagiat, un étudiant de 19 ans, Jesse Rosenfeld, a créé une commotion et jeté l'Université McGill dans l'embarras.

Du même coup, il a relancé le débat sur l'utilisation de Turnitin.com*, un puissant logiciel qui passe les travaux des étudiants au crible et détecte les passages plagiés.

Turnitin.com, fondé par une firme californienne et utilisé dans 50 pays, déjoue les petits malins qui surfent sur Internet et bouclent leurs travaux en faisant du copier-coller.

Internet a révolutionné les habitudes des étudiants qui ne se contentent plus de copier des passages dénichés dans des livres. Ils ont accès à des milliards de pages d'information sur le Web. Ils pillent allègrement cette gigantesque banque de données en se disant qu'il y a peu de risques que le professeur les démasque et leur colle un zéro pour cause de plagiat.

Avec Internet, les cas de plagiat ont explosé. Selon un spécialiste de la triche, le professeur Don McCabe, 75 % des étudiants américains et canadiens avouent qu'ils ont triché au moins une fois.

Les tricheurs font aussi appel à des compagnies qui leur offrent, par Internet, des travaux clés en main. Le site **www.essay-lab.com**, affiche ouvertement ses prix. Un travail coûte 13,95 $ la page. Les désespérés qui ont attendu à la dernière minute peuvent en obtenir un en 24 heures, mais le prix grimpe à 24,95 $ la page. Suprême ironie, le site précise qu'il ne plagie pas et que tous les travaux vendus sont des créations originales.

Mais revenons à Jesse Rosenfeld et au pavé qu'il a lancé dans la mare de Turnitin.com. Il a dit non au détecteur parce qu'il refuse d'être considéré comme un tricheur potentiel et qu'il ne veut pas enrichir une compagnie privée qui va se servir de sa copie pour bonifier sa banque de données. L'esclandre de Rosenfeld a fait le tour des campus canadiens et américains aussi vite qu'un clic de souris. McGill, ébranlée par cette histoire, remet en question sa décision de s'abonner à Turnitin.com.

Question : Rosenfeld a-t-il raison ? Réponse : oui et non. Les professeurs peuvent difficilement repérer les plagiaires. À l'Université de Toronto, les étudiants de première année sont souvent entassés dans des classes de 100, 500, voire 2000 élèves. Comment démasquer un tricheur ? Impossible. Seul Internet peut battre Internet.

Les professeurs perdent un temps fou à fouiller sur le Web pour démasquer les tricheurs. La plupart du temps, ils se contentent de coller une mauvaise note aux copies douteuses. Avant d'apposer un zéro, l'enseignant doit détenir des preuves en béton car les fautifs se défendent. La faculté de droit de l'Université de Montréal s'est déjà retrouvée devant quatre avocats et un sténographe embauchés par trois étudiants pris en flagrant délit de plagiat.

Mais l'utilisation de Turnitin.com soulève des questions. Elle crée un climat de suspicion entre les professeurs et les étudiants considérés comme des tricheurs potentiels. Et que faire avec les émules de Rosenfeld qui ne veulent rien savoir du détecteur ? L'Université de Toronto a contourné le problème. Turnitin.com n'est pas obligatoire et les élèves qui refusent de s'y soumettre ne sont pas pénalisés.

Même si Turnitin.com détecte les tricheurs, il ne règle pas le problème de fond. Le gros du plagiat sera probablement jugulé, ce qui est une bonne chose, mais la culture de la triche, elle, restera.

Plusieurs étudiants font du copier-coller en s'imaginant qu'ils ne plagient pas. Les vrais tricheurs sont plus rares qu'on ne le pense. Le problème, c'est l'ignorance des étudiants qui ne savent pas comment citer un auteur et leur notion un peu trop élastique de l'intégrité intellectuelle. Et ça, aucun turnitin.com, aussi puissant soit-il, ne peut en venir à bout.

** Turnitin.com se lit Turn it in et signifie remettre ses travaux.*

DEMAIN :
La génération copier-coller

La censure

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

La haine que voue aux États-Unis la quasi-totalité de l'industrie occidentale du commentaire politico-médiatique a donné lieu, depuis 48 heures, au débat le plus fumeux qu'il ait été donné de voir depuis longtemps. En réalité, il ne s'est d'ailleurs pas agi d'un débat. Puisqu'une belle unanimité synergique et convergente s'est tout de suite installée chez ces fins analystes.

En gros, la pensée unique s'étant développée à ce sujet est celle-ci :

Aucune télé américaine n'a diffusé à l'heure du souper des images de cadavres mutilés, calcinés et fumant qu'on frappait à coups de pelle...

sous la pression de Washington, les médias américains ont censuré les images atroces en provenance de Falloujah afin de ne pas réveiller l'opinion publique somnolente.

Or, c'est faux.

Toutes les chaînes de télé des États-Unis ont diffusé les images prises sur les lieux de l'assassinat et de la mutilation de quatre ressortissants américains à Falloujah. De la même façon que tous les quotidiens du pays ont joué la nouvelle à la une, la plupart avec photos à l'appui. Des photos guère moins effroyables que celles publiées ici dans *La Presse*, par exemple.

Chaque réseau de télé a procédé à des montages différents — ce qui, dans certains congrès songés de journalistes, serait vu comme de la « diversité »... s'il ne s'agissait pas, bien sûr, des Américains.

Certains réseaux ont réalisé plusieurs montages, alternant selon les heures de diffusion (CNN et NBC, par exemple).

D'autres (ABC et CBS) ont diffusé les séquences de façon quasi intégrale, mais en brouillant électroniquement les parties d'images les plus sanglantes. Soit dit en passant : c'est aussi ce qu'ont fait les deux principales chaînes arabes d'information, Al-Jazira et Al-Arabiya, guère suspectes de sympathie délirante à l'endroit de George W. Bush.

D'autres encore, Fox notamment, ont été extrêmement réservées et prudentes. En passant, encore : ce fut également le cas, au Liban, des chaînes LBCI et de Future TV.

Les chaînes américaines ont toutes exclu en tout ou en partie, à certaines heures, les séquences les plus répugnantes. Aucune n'a en effet diffusé à l'heure du souper les vues de cadavres mutilés, calcinés et fumant qu'on frappait à coups de pelle — était-ce une « censure » ordonnée par la CIA ou un réflexe de pure décence ?

Bref, ces réseaux eussent-ils diffusé en boucle la totalité et l'intégralité de ces séquences que les mêmes fins penseurs auraient hurlé à l'« exhibition sensationnaliste de la violence ». Et à la « propagande impérialiste, commandée par les faucons de la Maison-Blanche, visant à alimenter le ressentiment contre les Irakiens et par conséquent à renforcer l'appui à la guerre » !

C'est une chose d'accabler les Américains pour le mal qu'ils ont fait — et, en Irak, ils ont en effet déclenché une gigantesque pagaille. Ça en est une autre de les crucifier, en invoquant au besoin de faux prétextes, par pure haine idéologique.

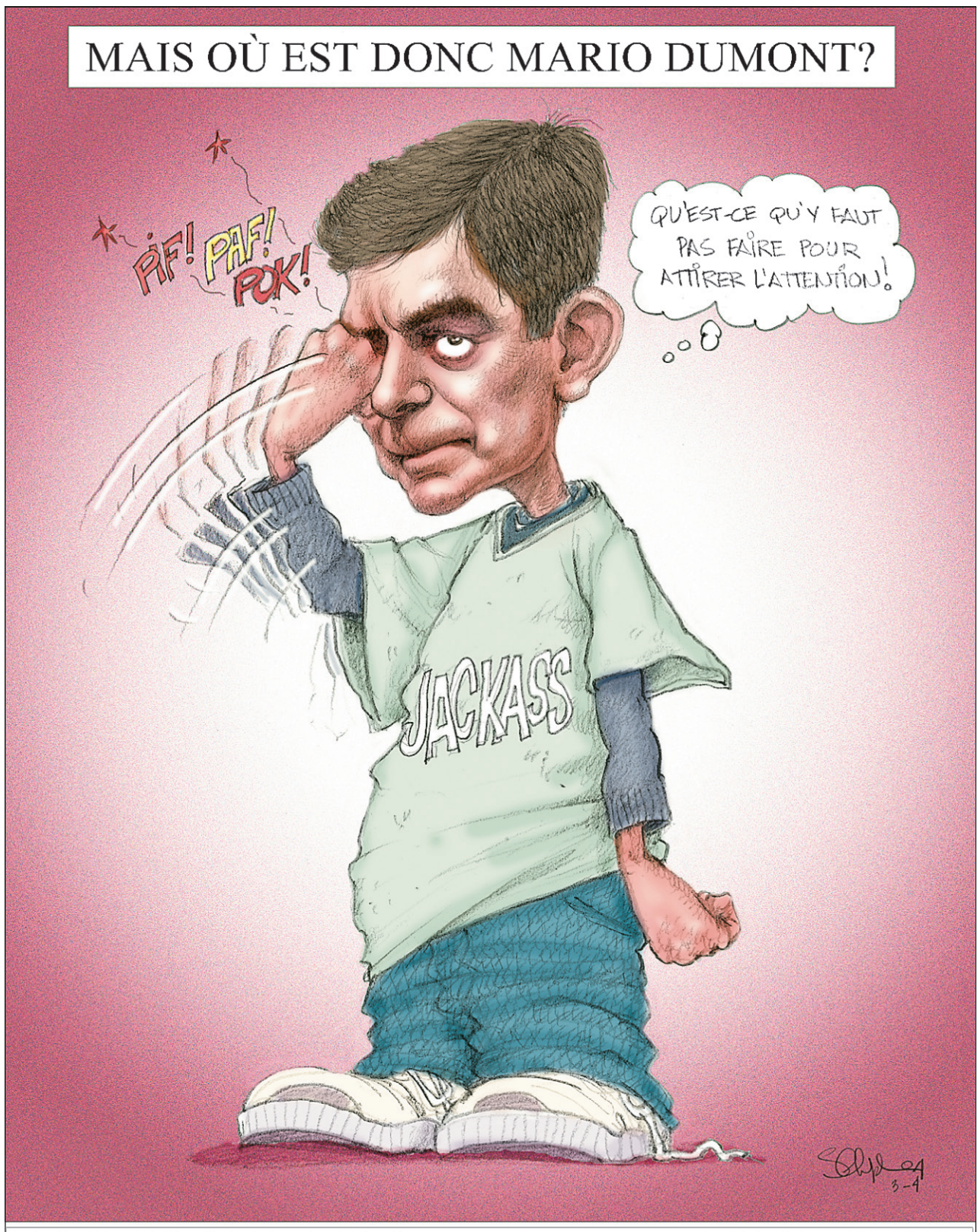

LES GRANDS PORTRAITS — MARIO DUMONT

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

L'omertà

Les commentaires du président du Collège des médecins, Yves Lamontagne, au sujet de la loi du silence m'ont fait bondir ! S'il y a un organisme qui surprotège ses membres et, ce faisant, pratique l'omertà, c'est bien le Collège des médecins, dont la transparence est quasi inexistante. La complaisance, après les faits, est plutôt la norme. Les mauvaises nouvelles sortent quand les journalistes les trouvent, les décortiquent et nous en font part !

Robert Murphy
Laval

Précisions

Des lecteurs vous ont écrit (*La Presse*, 1er avril) pour formuler certaines critiques à l'endroit du budget présenté cette semaine qui mériteraient quelques nuances. Vous voudrez bien leur transmettre le complément d'information ci-joint ou me faire part de leur adresse de courriel.
M. Alexandre Boulerice mentionne que pour offrir un chèque de 2000 $, le budget abolit un crédit d'impôt de 2700 $, comme si le gouvernement allait réaliser des économies avec la réforme mise en place. Au contraire, des sommes additionnelles sont ajoutées pour mieux aider les familles.
Sommairement, la réforme consiste à regrouper trois mesures (l'allocation familiale du Québec, le crédit d'impôt non remboursable pour enfants et la réduction d'impôt à l'égard des familles) en une seule : le nouveau soutien aux enfants. La nouvelle mesure a aussi été bonifiée de sorte que l'aide aux familles est plus généreuse que l'ancien système jusqu'à un revenu familial de 78 975 $ pour une famille avec un enfant, après quoi, elle est neutre. Dans le cas d'une famille avec deux enfants, la réforme est neutre à partir d'un revenu familial de 91 225 $.
M. Sébastien Lefrançois, avec un revenu familial de 91 000 $ et deux enfants, croit perdre 1000 $ provenant des crédits d'impôt. À la suite des mesures du budget, M. Lefrançois continuera à recevoir 1000 $ (précisément 1072 $), sauf qu'au lieu d'attendre la production de son rapport d'impôt pour pouvoir en bénéficier, il recevra cette somme en quatre versements, dont le premier dès le 1er janvier 2005.

Jocelin Dumas
Directeur de cabinet
Cabinet du ministre des Finances

Jackass : de la dégradation

Comment peut-on encourager des adolescents à se détruire et à se dégrader de cette façon dans le seul but de remplir un bar et de vendre de l'alcool ? Y a-t-il quelqu'un ou quelque organisme qui peut venir en aide à notre jeunesse qui hurle sa douleur sur scène devant des imbéciles de profiteurs ? Qui dans cette société malade tendra la main à une jeunesse en perdition ? Les propriétaires de bar irresponsables doivent être sanctionnés sévèrement en annulant sans condition leur permis de vente de boisson avant que le phénomène ne prenne de l'ampleur. Devra-t-il y avoir encore des morts avant que l'État ne réagisse ? Pour une fois, pourrait-on faire un geste et sévir sans condition ? Au nom de notre jeunesse et de la société...

Christian Chevalier

Jackass n'ébranle rien du tout

Le titre de votre article est parfaitement exagéré. Comme si on n'avait jamais rien vu et qu'on était des arriérés au Québec et que les tendances *in* ne pouvaient venir que de l'extérieur. En parlant de tendances *in*, ce genre-là, tout le monde pourrait bien s'en passer. Avez-vous trouvé quelque chose d'intelligent dans ces manifestations primaires et qu'on retrouve parfois dans certaines maladies mentales, au point de titrer votre article de manière telle qu'on pourrait croire que les Québécois vivent en vase clos ? Si des gens veulent bien se couper les couilles et se les clouer dans le front, on n'en a rien à foutre, ni moi ni la plupart de mes compatriotes. Si ça impressionne et amuse les 25-30 ans, cette minorité de peu éduqués et peu évolués qui s'y intéressent devrait se tourner vers des activités plus normales et plus intelligentes, mais l'effort intellectuel n'est pas inné chez tout le monde.

André Martel
Beauport

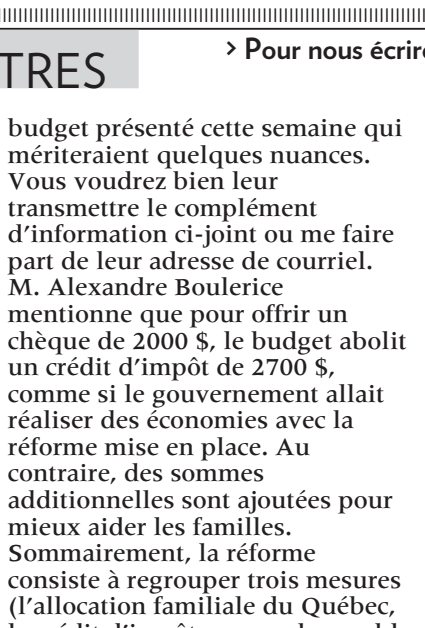

PHOTO OPTIMAGE ©

Un peu de jus de citron dans les yeux avec ça ?

Au plus profond de la marginalité

Il est difficile de porter un jugement de valeur sur cette manifestation culturelle. Il est heureux que des hurluberlus mettent en scène des surréalités scéniques qui ont pour but d'amener les spectateurs au plus profond de la marginalité. Ces événements culturels sont rares et ne laissent pas toujours leur sens se comprendre explicitement. Ce genre de manifestations est à respecter autant qu'on respecte nos policiers qui à l'occasion tabassent. Nous sommes loin du quidam d'André Breton qui descend dans la rue et tire sur la foule au hasard avec un fusil.

Daniel Gendron
Sherbrooke

VENTE UNIQUE

de tapis PERSANS ET ORIENTAUX tous faits à la main, en soie et en laine

INCLUANT GRAND FORMAT

6 HEURES seulement dimanche 4 avril, de midi à 18 h

TOUS LES TAPIS SE VENDENT DE 100 À 600$

LIQUIDATEUR ROYAL
(514) 352-1818
Centre des congrès Renaissance 7550, boul. Henri-Bourassa Est, Anjou
(au nord de la rue Louis-H Lafontaine)

3217972 3217974

Entreposez vos manteaux chez Labelle

Notre service d'entreposage comprend :

Une évaluation gratuite de votre manteau;

Une évaluation gratuite des réparations;

Une proposition gratuite de remise à neuf;

Un service de livraison gratuit à domicile;

Un entreposage sur place dans nos voûtes réfrigérées;

Des prix très compétitifs, des services supérieurs et complets.

Concours
Entreposez chez Labelle et courez la chance de gagner un magnifique vison d'une valeur de 5 000 $.

Labelle

Tél. : (514) 276-3701
6570, rue Saint-Hubert, Montréal

3216067 3216069

Pella

REMPLACEMENT DE PORTES ET FENÊTRES

« Mon traitement pour la fièvre de ressort? Belles nouvelles fenêtres et portes de Pella qui régénèrent ma maison à l'intérieur et dehors. »

Réduction de 15% sur chaque fenêtre et porte-fenêtre de rénovation Pella*

Aucun paiement pour 180 jours!*

solde *chambre avec vue*

Appelez-nous, passez nous voir ou confiez-nous le soin de vous visiter. Prenez rendez-vous en consultant notre site Web: **http://appointment.pella.com**.

FENÊTRES DE RÉNOVATION – PORTES-FENÊTRES – PORTES D'ENTRÉE PELLA[MD]

9620 ROUTE TRANS CANADIENNE
MONTREAL
514-331-1055

1600 MERIVALE ROAD
OTTAWA
613-727-8080

Pella LE REGARD DES CONNAISSEURS.[MD]

* Ne s'applique pas aux produits ProLine[MD]. D'autres restrictions peuvent s'appliquer. Voir les renseignements en magasin. L'installation doit être confiée aux professionnels de Pella. Cette offre, qui ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion spéciale, est réservée aux projets de rénovation. Financement offert aux clients admissibles seulement. L'offre prend fin le 30 mai 2004. © 2004 Pella Corporation.

3202632A 3202634

ACTUALITÉS

Le footballeur Bruno Heppell protège son image

CHRISTIANE DESJARDINS

Bruno Heppell, joueur des Alouettes de Montréal, vient d'intenter une poursuite de 100 000 $ contre Chomedey Hyundai et son propriétaire, André Leclair, pour utilisation sans droit de son image.

Heppell affirme qu'il n'aurait jamais accepté qu'on utilise son image pendant six semaines pour des publicités pleine page sans obtenir de rémunération.

Dans la poursuite déposée cette semaine au palais de justice de Montréal, Heppell raconte avoir acquis à très bon prix une voiture Hyundai chez ce concessionnaire de Laval, en août 2002. C'est un ami de Heppell, Pierre-Yvon Pelletier, photographe au *Journal de Montréal*, qui lui avait recommandé cet endroit. Peu après la transaction, Leclair a appelé Heppell pour lui demander de se faire photographier avec lui, aux fins d'une publicité qui serait diffusée une fois dans le *Journal de Montréal*. La photo allait être prise par Pierre-Yvon Pelletier. Heppell affirme qu'il était réticent au départ mais qu'il a fini par accepter.

Le joueur de football dit s'être rendu compte par la suite que la publicité avait été publiée plusieurs fois pleine page entre le 10 novembre et le 16 décembre 2002. Il a communiqué avec Leclair, qui, parce qu'il n'avait pas les budgets pour le rémunérer, a décidé de ne plus utiliser la photo. Heppell était toutefois placé devant le fait accompli puisque sa photo avait été utilisée plusieurs fois sans son consentement, dit-il.

Heppell affirme qu'il n'aurait jamais accepté qu'on utilise son image pendant six semaines pour des publicités pleine page sans obtenir de rémunération et sans discussions sur le type de publicité ni sur sa diffusion. Il réclame 100 000 $ pour le manque à gagner, la violation de son image, l'humiliation, le stress et les inconvénients subis ainsi qu'en dommages exemplaires.

LINEN CHEST

La beauté intérieure

Grattez &
ÉCONOMISEZ !
JUSQU'À 50% DE RABAIS
sur le plus bas prix étiqueté.

IL RESTE 9 JOURS SEULEMENT

Venez en magasin pour découvrir nos rabais.

Cette offre est valide seulement du 3 au 12 avril 2004. Tous les rabais sont applicables sur tout en magasin, à l'exception des articles de liquidation déjà réduits de 50% à 70%, aux listes de mariage, aux produits vendus ou achetés antérieurement et les certificats cadeaux.

TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville)
Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)
SERVICE À DOMICILE 514.341.7810
www.linenchest.com

3212409A